



HAL
open science

La syntaxe du groupe nominal dans la langue de Monluc

Jean-Christophe Pellat

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Pellat. La syntaxe du groupe nominal dans la langue de Monluc. Linguistique. Université Paul Verlaine - Metz, 1977. Français. NNT : 1977METZ004L . tel-01775576

HAL Id: tel-01775576

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775576>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

3

LA SYNTAXE DU GROUPE NOMINAL

DANS LA LANGUE DE MOULUC

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
- METZ

N° inv.	1977007L
Cote	L/M ₂ 77/4
Loc	



Directeur de Thèse :

M. Robert MARTIN

**Professeur à l'Université
de Metz.**

**Thèse présentée en vue de l'obtention
du Doctorat de 3e Cycle en Linguis-
tique par Jean-Christophe FELLAT,
Assistant à l'Université du Haut-Rhin.
Université de Metz - OCTOBRE 1977.**

INTRODUCTION

L'étude du groupe nominal occupe une place privilégiée dans toute réflexion linguistique, qu'elle soit sémantique ou non. D'un point de vue formel, "l'examen de phrases quelconques (pour des langues comme l'anglais, le français, etc...) révèle une périodicité remarquable dans la distribution des unités composantes (catégories de mots ou de morphèmes). En général, une phrase a la forme

$$x Ay AZ A \dots u Av$$

où X, Y, A, B, Z sont des séquences variables d'unités, et A correspond à une famille de séquences relativement limitées⁽¹⁾, qui se composent d'un mot et de son entourage, et qui sont donc appelées syntagmes nominaux. On sait par ailleurs qu'une place essentielle est accordée au "sujet" de la phrase par la logique depuis Aristote, et au syntagme nominal sujet par la grammaire générative. Nous nous proposons de décrire le fonctionnement syntaxique du groupe nominal à l'aide de deux théories complémentaires, la grammaire distributionnelle ("l'analyse en chaîne", élaborée par Z.S. Harris) et la grammaire générative et transformationnelle de N. Chomsky. L'objet de notre étude est un texte de Moyen Français, les Commentaires de Meulac. En choisissant d'utiliser ces deux théories, définies à partir de l'analyse de langues contemporaines, pour analyser un état de langue passé, nous espérons contribuer à une approche linguistique nouvelle des textes anciens, et aussi tester la capacité

1) Gross, Maurice, Méthodes de Syntaxe, Paris, Hermann, 1975, page 35.

descriptive de ces théories confrontées à des faits de langue disparus ; nous tenterons d'éclairer le fonctionnement de la langue de Monluc à l'aide de ces théories, et d'illustrer leur valeur par cette étude.

Le Moyen Français, comme le rappelait Paul Ims lors d'un récent colloque⁽²⁾, occupe une "situation d'enfant pauvre" dans les études linguistiques : tantôt relié à l'Ancien Français, tantôt considéré comme l'aube du Français Moderne ou une étape de transition, il donne toujours au chercheur le souci de justifier son choix, alors que la richesse de la littérature du XVI^e siècle lui offre un champ d'investigations considérable, qui, tout en restant original, éclaire les deux époques qui l'entourent. Notre étude, essentiellement synchronique, nous donnera cependant l'occasion de replacer cette époque dans l'évolution historique du français.

Blaise de Monluc, capitaine gascon qui participe à de nombreux conflits, tant extérieurs qu'intérieurs, nous a laissé des commentaires qui intéressent autant le linguiste que l'historien. Pour ce dernier, les récits des guerres étrangères et des guerres de religion sont, dans l'ensemble, dignes de foi⁽³⁾. La réputation de Monluc, chef catholique fanatique et cruel, est très excessive ; loin d'être un fanatique, il choisit son camp par fidélité à la monarchie et fit preuve, dans cette époque

2) Colloque sur la Syntaxe du Moyen Français, organisé par le Centre de recherche pour un Trésor de la langue française et par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, 14 et 15 octobre 1976, Faculté des Lettres de Metz.

3) cf. Courteault, Paul, Blaise de Monluc historien, Paris, Picard, 1908, 695p.

troublée, de lucidité et de clairvoyance. Ses commentaires racontent "la vie d'un soldat" (p. 800), fait pour l'action, auquel son origine gasconne a donné le courage, le sens de l'honneur, et aussi une certaine tendance à l'exagération, qui explique en partie sa réputation ; Sainte-Beuve le considère comme un héros de Corneille avant la lettre, la magnanimité en moins⁽⁴⁾. Son livre, écrit pour répondre aux accusations de concussion dont il fut victime, est le récit de ses actions, assorti de réflexions et de conseils aux capitaines, "ses compagnons", auxquels il veut laisser des exemples utiles à leur pratique du "métier des armes" (il se pose en "docteur-ès-armes", selon Sainte-Beuve). La langue reflète l'homme ; Montluc écrit comme il a combattu : il "pousse ses phrases comme il poussait ses soldats sur le champ de bataille (...) ; la phrase court, alerte et pressée ; le récit va grand train"⁽⁵⁾. De fait, il n'a pas écrit ses Commentaires (il connaissait ceux de César, autre général célèbre), mais les a dictés : "je n'avois jamais rien escript, ny pensé à faire des livres : j'estois incapable de cela ; mais pendant ma dernière blessure et mes maladies, j'ay ditté ce que je vous en laisse, afin que mon nom ne se perde, ny de tant de vaillans hommes que j'ay veu bien faire" (p. 830). Montluc n'est pas un véritable écrivain ; son oeuvre est en prise directe avec les actions qu'il a menées. Sa culture est très différente de celle de Montaigne, autre gascon célèbre ; il connaît fort peu de livres, et ne les a pas lus lui-même, mais

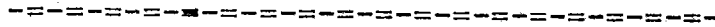
4) Sainte-Beuve, C.-A., Causeries du Lundi, tome XI, Paris, Garnier, pp. 56-104 (Montluc).

5) Lanusse, Maxime, De l'influence du dialecte gascon sur la langue française, Grenoble, Ellier F., 1895, p. 188.

il se les est fait lire, parce que, comme il le dit, "de moy j'estois un mauvais lecteur" (p. 34) ; de Tite-Live, il connaît les Histoires "non pas en latin, car je ne sçay pas plus de sa patenostre, mais en françois" (p. 69). De même qu'il n'a pas lu lui-même les auteurs qu'il cite, il n'a pas écrit lui-même ses Commentaires, mais les a dictés au par de charge, en l'espace de sept mois : "Le récit coulait, abondant et tumultueux, minutieux et pourtant rapide, et le narrateur infatigable surmenait ses secrétaires émerveillés, comme jadis il lassait hommes d'armes et gens de pied en les entraînant à sa suite"⁽⁶⁾. Cependant, jusqu'à sa mort (1577), il a corrigé son texte, et transformé une dictée hâtive en une rédaction plus élaborée. Tout cela fait, pour le linguiste, l'intérêt des Commentaires : une langue sans apprêts, sans préoccupations esthétiques et sans doute, tout gasconisme mis à part, très proche de celle du peuple de France, une langue que Monluc sut manier aussi habilement quand il haranguait ses soldats et les hommes de Guyenne que lorsqu'il dicta l'histoire de sa vie guerrière.

6) Courteault, Paul, op.cit, p. 40.

P R E M I E R E P A R T I E



PRELIMINAIRES METHODOLOGIQUES

1- LE CADRE THEORIQUE.

Notre étude du groupe nominal se fonde sur deux théories qui, historiquement, apparaissent comme complémentaires : la grammaire distributionnelle et la grammaire générative et transformationnelle. Nous utilisons la première en suivant la méthode mise au point par E.S. Harris, l'analyse en chaîne ; de la seconde, nous retenons la version la plus récente, la "théorie Standard étendue".

1-1- L'ANALYSE EN CHAÎNE.

Cette approche distributionnelle, mise au point par E.S. Harris au début des années 60, a été appliquée au français par M. Salkoff, dont le livre contient une étude approfondie du groupe nominal⁽¹⁾. E.S. Harris définit l'analyse en chaîne comme "a method of syntactic analysis which is intermediate between the traditional constituent analysis and transformational analysis"⁽²⁾ ; plus précisément, il a élaboré une méthode dont le but est de caractériser toutes les phrases acceptables comme des types particuliers de combinaisons de classes d'éléments. A la différence de l'analyse en constituants immédiats, il définit chaque phrase comme étant formée d'une ou plusieurs séquences de classes grammaticales (les chaînes), ou, à un niveau plus immédiat, d'une ou plusieurs séquences

1) Harris, Zellig S, String Analysis of Sentence Structure, La Haye, Mouton, 1965, 70 p ; Salkoff, Morris, Une grammaire en chaîne du français (analyse distributionnelle), Paris, Dunod, 1973, 199 pages.

2) op. cit, p. 7.

de mots. Il n'est donc pas question de séquences de constituants, organisés de façon hiérarchisée, mais de suites ordonnées de mots, ou de classes de mots.

Les chaînes constituent les structures syntaxiques de cette grammaire : "Une chaîne est une suite de catégories grammaticales entretenant des rapports grammaticaux entre elles"⁽³⁾; ces catégories sont celles définies par l'analyse distributionnelle : nom, verbe, adjectif, déterminant, ... Chaque phrase d'une langue donnée est constituée soit d'une seule chaîne, soit de plusieurs chaînes imbriquées les unes dans les autres. Ces chaînes se rangent en deux types distincts : les chaînes centrales ("center strings") et les chaînes d'ajouts ("adjunct strings"). Les premières constituent le cadre de la phrase, sans lequel aucune phrase n'est structurée; elles ne sont insérées dans aucune autre chaîne, et peuvent recevoir zéro, une ou plusieurs chaînes d'ajouts. Inversement chaque phrase de la langue est constituée d'une chaîne centrale, en différents points de laquelle peuvent s'insérer des chaînes d'ajouts. Partant du principe qu'il est possible de décomposer chaque phrase d'une langue donnée en une ou plusieurs chaînes combinées les unes aux autres, Ch. S. Harris se donne pour but de décrire toutes les phrases de cette langue en utilisant un nombre limité de chaînes : "The intention is that a few classes of strings, with simple rules describing how they occur in relation to each other, will suffice to characterize all sentences of the language"⁽⁴⁾.

3) Salkoff M., op.cit., p. 1.

4) op.cit., p. 10.

Comment obtenir les chaînes centrales, et comment passer les chaînes d'ajouts ? La méthode définie par H.S.Harris consiste à effectuer "une série de coupes à l'intérieur de tous les ensembles qui semblent être construits de la même façon, jusqu'à obtention des parties les plus petites conservant une structure de phrase correcte, c'est-à-dire ne dépendant pas des parties enlevées et conservant certaines similarités avec la phrase d'origine. Chaque segment qui a été supprimé est une chaîne élémentaire d'ajouts, et la partie restante est une chaîne centrale élémentaire"⁽⁵⁾. Prenons un exemple du texte de Monluc :

- Comme j'ay déjà dict cy-dessus, à une heure après minuit, le marquis donna l'escalade tout à un coup à la citadelle et au fort de Camollia
(p. 284)

Nous pouvons supprimer successivement :

- (1) Comme j'ay déjà dict cy-dessus.
- (2) après minuit⁽³⁾, à une heure (4) tout à un coup
- (5) et au fort de Camollia.

Nous obtenons ainsi la chaîne centrale, le marquis donna l'escalade à la citadelle, à laquelle on ne peut plus rien supprimer sans porter atteinte à la construction. Cette chaîne centrale sera décrite par la séquence de symboles HtVN prop N. Les segments supprimés sont des chaînes d'ajouts qui se définissent par la place occupée dans la phrase : les segments (1) (3) (4) sont des "ajouts à la phrase", le segment (2) "un ajout droit au nom" (dS), le segment (5) "une chaîne d'ajout conjonctionnelle" placée à droite de l'élément de la chaîne centrale auquel elle

5) Structures mathématiques du langage, 1968, Traduction française Paris, Dunod, 1971, p. 39.

s'adjoint. Les catégories qui composent la chaîne centrale sont ordonnées les unes par rapport aux autres ; pour chaque chaîne d'ajout, le point d'insertion et la catégorie à laquelle elle se rattache sont explicitement indiqués (ajouts gauches ou droits de P, N, V, Adj, Adv,...). En anglais, 10 familles de schémas de phrases constituent les chaînes centrales, auxquelles s'ajoutent les diverses classes d'ajouts gauches ou droits.

L'indication explicite de la place de chaque partie de chaîne centrale et du point d'insertion de chaque chaîne d'ajout constitue un des avantages de l'analyse en chaînes par rapport à l'analyse classique en constituants : elle résout, par exemple, le problème des "signifiants discontinus" (négations notamment). Un autre intérêt tient à l'intégration de restrictions, qui fait de la grammaire en chaînes une grammaire dépendante du contexte. On sait qu'une grammaire se limitant aux combinaisons des seules catégories grammaticales engendrera de nombreuses phrases non acceptables ; par exemple, le verbe penser ne peut avoir pour sujet (dans NtV prep N) qu'un nom humain, ou le verbe manger ne peut avoir pour objet une complétive (dans NtV que P)⁽⁶⁾. Aussi, on doit définir pour chaque catégorie grammaticale des sous-classes caractérisées par des propriétés syntaxiques spécifiques : par exemple, nous appellerons noms phrastiques (ou opérateurs) des noms qui peuvent être suivis d'une complétive (cf. II, 3.2.1.). Ces sous-classes seront introduites dans la grammaire par des restrictions aux chaînes⁽⁷⁾, qui seront

6) De fait, la définition des chaînes centrales (qui ne sont insérées dans aucune autre chaîne) est modifiée par Harris / .8. pour décrire la subordination : une chaîne centrale peut être élément d'une chaîne (String Analysis, p.25, et Salkoff, p. 5).

7) cf. Salkoff, M, p.9-11, et Structures catégorématiques du langage, p.38.

de plusieurs types différents. Celles que nous utiliserons dans l'analyse du groupe nominal porteront :

- (a) "Sur un élément d'une chaîne" : par exemple, l'adverbe peut figurer comme ajout droit au nom (dN) ; mais dans ce cas, il doit faire partie d'une sous-classe d'adverbes limitée (la nuit après, le jour de- vant, ..) (cf.II, 4.1.2.)
- (b) "Entre deux éléments d'une chaîne" : les déterminants du, de la ne s'expliquent qu'avec la sous-classe des noms "non-comptables" (cf.II, 3.3.4.):
- (c) "Entre un élément d'une chaîne et l'un de ses ajouts" : l'ajout droit du nom (dN) de forme que P (complétive) ne peut s'employer qu'après un nom phrastique.

Ainsi, l'indication précise de la position de chaque catégorie grammaticale et les restrictions aux chaînes représentent un affinement de la description grammaticale, qui rend compte de nombreuses contraintes de sélection entre les éléments de la langue.

1-2- LA GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE ET TRANSFORMATIONNELLE.

La théorie élaborée par N. Chomsky veut rendre compte de la "créativité du langage", que le structuralisme laisse inexplicite : tout locuteur adulte est capable de produire et de comprendre un nombre infini de phrases, qu'il n'a pas produites ou entendues auparavant. La grammaire générative veut être un modèle explicite de cette compétence du locuteur, définie comme "la connaissance que le locuteur-auditeur a

de sa langue"⁽⁸⁾; de même que celui-ci est capable de produire et de comprendre un nombre infini de phrases à partir d'un système intériorisé de règles en nombre limité, la grammaire générative "doit être un système de règles qui peuvent être itérées pour engendrer un nombre indéfiniment grand de structures"⁽⁹⁾. Ce modèle explicite de la compétence du locuteur-auditeur idéal sera mis au point à partir de l'observation des phrases effectivement réalisées, de la performance ("emploi effectif de la langue dans des situations concrètes"⁽⁸⁾) à cet égard, la démarche du linguiste qui construit son modèle est analogue à celle de l'enfant qui "apprend" une langue : "La construction de la grammaire d'une langue par un linguiste est à certains égards analogue à l'acquisition du langage par l'enfant. Le linguiste a un corpus de données ; l'enfant est confronté à des faits non analysés de l'utilisation du langage. Le linguiste essaye de formuler les règles de la langue ; l'enfant construit une représentation mentale de la grammaire de la langue"⁽¹⁰⁾. La théorie doit donc comprendre une description de la langue conforme à la compétence, et une théorie de l'acquisition du langage, valable pour toutes les langues humaines.

L'organisation de la grammaire reflète également la compétence : "La grammaire d'une langue détermine une association entre le son

8) Chomsky, Noam, Aspects de la théorie syntaxique, [1965], traduction française Paris, Le Seuil, 1971, p. 13.

9) Aspects, p. 31.

10) Chomsky, Noam, Introduction à la théorie standard étendue, in Langue : Théorie générative étendue, Paris, Hermann, 1977, page 26.

et le sens dans la mesure où elle engendre fortement les descriptions structurales qui, en particulier, déterminent la représentation phonétique et sémantique des énoncés⁽¹¹⁾. Des trois composants principaux de la grammaire générative (composants syntaxique, phonologique et sémantique), c'est le composant syntaxique qui occupe la place centrale, en jouant "un rôle médiateur entre la représentation phonétique et la représentation sémantique" d'une phrase donnée. Il "associe à chaque phrase de la langue, conçue comme une suite d'éléments syntaxiques minimaux enchaînés (les "morphèmes") une description structurale, celle-ci étant une sorte d'objet abstrait, neutre entre le son et le sens"⁽¹²⁾. Ce composant syntaxique assigne à chaque phrase deux niveaux de représentation distincts : "une structure profonde qui en détermine l'interprétation sémantique, et une structure de surface qui en détermine l'interprétation phonétique"⁽¹³⁾; la structure de surface est déterminée par l'application des "transformations grammaticales" à la structure profonde. De fait, les rapports du composant syntaxique avec les composants sémantique et phonétique sont modifiés dans la théorie standard étendue : la représentation sémantique d'une phrase est déterminée à la fois par sa structure profonde et par sa structure superficielle, et les règles phonologiques ne s'appliquent plus à la structure de surface, mais à l'intérieur du cycle transformationnel.⁽¹⁴⁾

Depuis la théorie standard, les structures profondes comprennent d'une part une base catégorielle, constituée d'"un système de règles

11) *ibid.*, p. 33.

12) Rawet, Nicolas, Introduction à la grammaire générative, Paris, Plon, 1967, p. 29.

13) Agazzi, p. 32. 14) cf. Introduction à la TGE, pp. 33-36.

qui engendre un ensemble restreint (et peut être fini) de séquences de base, pourvues chacune d'une description structurale appelée Indicateur syntagmatique⁽¹⁵⁾, et d'autre part un lexique, qui est "un ensemble non-ordonné d'entrées lexicales et de règles de redondances"⁽¹⁶⁾. Après l'insertion des items lexicaux dans l'indicateur syntagmatique de la base, les transformations grammaticales s'appliquent à l'indicateur obtenu pour générer les structures de surface. N. Chomsky formule l'hypothèse de l'universalité des structures profondes ; "Il semble en effet que la plus grande partie - peut-être même la totalité - de la structure profonde soit universelle. En particulier, on est amené à admettre que la plupart des catégories, fonctions et relations grammaticales engendrées par les règles syntagmatiques de la base se retrouvent dans toutes les langues"⁽¹⁷⁾. On pourra vérifier, dans le texte de Monluc, si les structures profondes sont aussi atemporelles, si elles sont identiques chez Monluc et en français moderne.

1-3- LES RAPPORTS ENTRE CES DEUX THEORIES.

L'analyse distributionnelle et la grammaire générative partent de concepts théoriques différents et suivent une méthodologie opposée ; cependant, ces deux théories nous semblent complémentaires, et les résultats de l'analyse distributionnelle serviraient de point de départ à notre étude transformationnelle.

15) Aspects, p. 34

16) Aspects, p. 194.

17) Ruwet, N, op. cit, p. 357.

1-3-1- Induction / Dédution.

L'analyse distributionnelle suit une démarche inductive : à partir des faits étudiés dans un corpus, échantillon représentatif de la langue à décrire, elle induit les règles de fonctionnement de la langue, et établit une taxinomie, c'est-à-dire un classement des données observées, reposant sur une organisation déterminée par des règles. Nous concevons cette méthode comme une première étape nécessaire de la description linguistique. L'analyse transformationnelle, à l'inverse, suit une démarche déductive, selon la conception de la science moderne ; elle construit, à partir d'un nombre limité d'observations, une hypothèse qui soit capable à la fois de rendre compte des faits connus et de prévoir des faits nouveaux⁽¹⁸⁾. De fait, il convient d'abord de nuancer cette opposition : aucune démarche n'est purement inductive ou déductive ; ainsi, la méthode distributionnelle observe un texte en utilisant certaines notions de base préalablement définies ou non ; seulement, sa démarche est essentiellement inductive. De même, une partie de la méthode transformationnelle est inductive (observation préalable des faits). Ce que montre l'histoire de la linguistique (et de la science en général), c'est qu'une théorie déductive prend appui sur les classifications déjà réalisées par une méthode inductive : la grammaire structurale, par le nombre des observations et des classifications qu'elle a réalisées, permet la construction d'un modèle hypothético-déductif ; si l'on part de l'opposition faite par I.I. Revzin entre "modèles analytiques" et "modèles

18) cf. Ruvet, N, op. cit, p. 11-16.

synthétiques", la construction d'un modèle synthétique solide (ici, le modèle génératif) requiert au préalable l'existence d'un modèle analytique bien élaboré (ici, le modèle distributionnel)⁽¹⁹⁾. Notre démarche utilisera les deux approches : observation et classement des faits du texte de Monluc (selon l'analyse en chaîne), puis construction d'un modèle hypothético-déductif qui sera confronté aux faits observés.

Remarque : Selon Chomsky, une grammaire doit recevoir une double justification : d'un point de vue externe, elle doit décrire correctement les données linguistiques, en fournir une description adéquate (conforme à la compétence); d'un point de vue interne, elle doit, tout en étant adéquate avec les données empiriques, avoir la valeur la plus élevée parmi les grammaires que permet la théorie à laquelle elle appartient (adéquation explicative). Ces deux justifications, externes et internes, sont également nécessaires, et la seconde ne peut s'obtenir sans la première. Dans notre partie transformationnelle, nous ferons d'abord appel à la justification externe (adéquation descriptive, conformité aux faits du texte de Monluc), mais nous ferons aussi intervenir une justification interne (degré de généralisation notamment).⁽²⁰⁾

1-3-2- Un seul niveau / deux niveaux de représentation.

L'analyse distributionnelle opère à un seul niveau de représentation ; elle décrit les phrases réalisées, c'est-à-dire la seule

19) Les Modèles linguistiques, Paris, Dunod 1968, pp.6.7.: le modèle analytique va des faits de discours au système de la langue, le modèle synthétique suit le chemin inverse.

20) cf. Aspects, pp. 35-45 et 50-68.

structure de surface, par opposition à l'analyse transformationnelle, qui distingue structures profondes et structures de surface. Cependant, l'avantage de l'analyse en chaîne est de rendre compte de l'effet de certaines transformations, tout en restant à un niveau superficiel⁽²¹⁾; de nombreuses chaînes d'ajouts de l'analyse en chaîne sont le résultat de transformations d'enchâssement (relatives, adjectifs, complétives suivant le nom), ou de conjonction (les séquences conjointes sont ajoutés droits d'une autre séquence, cf. II, 5) ; les transformations d'effacement peuvent être représentées dans une chaîne par un élément vide (ex : dans plusieurs de ces pauvres gens, p. 754, le premier nom effacé sera représenté dans l'analyse : cf. II, 1.8.1.). Cependant, des différences d'analyse montrent que cette correspondance n'est que partielle, et que l'analyse en chaîne ne rend pas compte de toutes les relations explicitées par la grammaire transformationnelle : le "complément d'agent" est analysé comme ajout droit du verbe (dV), et la relation actif-passif n'est pas explicitée; de même, il sera difficile de représenter dans une grammaire en chaîne les syntagmes nominaux complexes générés, selon la première version de la grammaire générative, par une transformation de nominalisation.

1-3-3- Grammaire de classes / grammaire de constituants.

Les chaînes sont définies comme des séquences de catégories

21) cf. String Analysis of Sentence Structure, pages 15-18, et Salkeff, Morris, Construction d'un Analyseur automatique du Français, vol 2, Minée, Paris VII, 1975, ch.10. Analyse en chaîne, grammaire transformationnelle et analyse du discours.

grammaticales, et l'analyse en chaîne est à relier à l'analyse transformationnelle de Z.S. HARRIS, différente de celle de Chomsky. Il semble qu'il y ait quelque difficulté à combiner l'analyse en chaîne et la grammaire générative, du fait que la première décrit les phrases en termes de classes de mots, alors que la seconde possède une structure syntagmatique, et décrit les phrases en termes de constituants immédiats. La formule de la phrase, par exemple, est différente : dans la grammaire en chaîne, elle est de forme NtVN (pour les phrases contenant un objet direct), et dans la grammaire générative, le symbole P est réécrit par ses deux constituants immédiats, SN + SV. Cependant, cette contradiction apparente disparaît si l'on établit le lien qui existe entre l'analyse en chaîne et l'analyse en constituants⁽²²⁾. Z.S. Harris part de la constatation suivante : La plupart des constituants sont composés soit d'un seul mot d'une catégorie de base (N,V,Adj), soit d'un mot d'une catégorie de base accompagné d'ajouts (mots ou groupes de mots) ; c'est le cas des groupes endocentriques, qui peuvent être remplacés par un seul de leurs constituants (soit X ABY = XAY, où X - Y est le contexte). Dans ces conditions, au lieu de contenir le constituant complet, une chaîne contiendra la catégorie (N,V, Adj) qui peut se substituer à l'ensemble du groupe : ainsi, le groupe nominal sera représenté par N. Deux objections majeures sont formulées à l'encontre de ces observations : d'une part, les constituants exocentriques ne peuvent être remplacés par aucun mot de la catégorie de base qu'ils contiennent (soit XABY / XAY : A ne

22) String Analysis of Sentence Structure, 1.2. Comparison with Constituent Analysis, pp. 10-15.

peut remplacer AB) ; d'autre part, les "pronoms" occupent la place d'un constituant entier, et non de la catégorie seule à laquelle ils renvoient (en français, un "pronom" ne remplace pas un nom, à moins qu'il s'agisse d'un nom propre). Ces deux difficultés seront ainsi résolues : les constituants exocentriques seront traités comme des chaînes, et non pas représentés par une catégorie unique ; les pronoms seront classés comme une sous-catégorie des noms, avec une restriction leur interdisant de recevoir certains ajouts. De cette façon, l'analyse d'une phrase comme séquence de catégories grammaticales est possible : "The relations formulated in constituent analysis can be included in string analysis, the latter being in various respects more general than the former"⁽²³⁾ Pour chaque classe de constituants, l'analyse en chaîne définit des membres élémentaires, catégorie centrale et ajouts ; cependant, l'analyse en constituants rend mieux compte de la segmentation identique de phrases de longueur différente (cf. "le nuit propre que nous arrivâmes, je fis un songe, qui se travailla plus que si j'eusse eu quatre jours la fièvre continue", et "le samedi, on apprit nouvelles alarmantes"), mais elle ne résoud pas le problème d'ajouts non contigus (cf. "le jour viendra sh..), et des signifiants discontinus.

Malgré ces différences, l'analyse en chaîne, qui a été élaborée à partir de l'analyse en constituants, nous semble compatible avec la base syntagmatique de la grammaire générative.

2- LE TEXTE DE REFERENCE.

Le choix de l'édition des Commentaires revêt une grande

23) p. 14.

importance pour notre étude. Une rapide histoire de ce texte est nécessaire : les Commentaires, dictés par Monluc de novembre 1570 à juin 1571, furent ensuite modifiés durant cinq ans ; ces modifications ne représentent pas une refonte importante, mais constituent plutôt des additions (remarques, maximes, réflexions personnelles) qui donnent un caractère plus didactique à une oeuvre qui se présente, dans son état primitif, comme une collection d'événements. C'est ce dernier état du texte que publie, en 1592, Florimond de Raemond, conseiller au Parlement de Bordeaux : "Il paraît certain que Florimond de Raemond eut en main une copie représentant le dernier état de la rédaction des Commentaires, avec les retouches, les nombreuses additions et les remaniements faits par l'auteur lui-même au texte primitif en vue de la publication"⁽²⁴⁾. Cette édition originale fut reprise par les rééditions successives jusqu'en 1864. De 1864 à 1867, le baron Alphonse de Ruble publia un texte différent de l'édition originale ; il avait découvert à la Bibliothèque Nationale deux copies manuscrites qui représentent un état plus ancien du texte (antérieur à celui de l'édition de Florimond de Raemond) : la première, intégrale, est la copie la plus ancienne, écrite par un scribe gascon, la seconde, incomplète, fut écrite par un scribe français, et il n'y eut pas de transcription d'une copie à l'autre. La comparaison de ces deux copies avec le texte de l'édition originale fut capitale : elle révélait non seulement les modifications apportées par Monluc à son texte primitif, mais aussi les lacunes, volontaires et involontaires, de

24) Courteault, Paul, Blaise de Monluc historien, Paris, Picard, 1908, p.4.

l'édition de Florimond de Raemond. Le texte de l'édition originale était imparfait (lacunes, omissions, fautes de transcription nombreuses), car il était fondé sur une copie dégradée ; Menlus lui-même avait corrigé certains traits, certains jugements de sa première rédaction ; et l'éditeur, par précaution, avait censuré certains passages, peu opportuns à l'époque de la publication (1592). Par contre, le texte de l'édition originale révélait, par rapport au texte plus ancien des copies, des enrichissements de fond et un affinement du style, lui donnant une allure plus "littéraire", moins improvisée.

L'édition établie par Alphonse de Ruble, de 1864 à 1867, n'est pas parfaite, mais constitue plutôt un amalgame où il est difficile de distinguer les différents états du texte : prenant comme base le texte des éditions, il le corrigea en lui substituant des passages de la seconde copie (incomplète), utilisant peu la première (intégrale), et ces corrections compliquent voire déforment le texte, sans grande utilité.

A partir de ces documents, Paul Courteault a publié une édition plus scientifique (1911-1925), qui est considérée comme l'édition définitive des Commentaires : fondée sur le texte de l'édition originale, (avec quelques corrections évidentes, qui sont notées), elle indique clairement les différences entre celle-ci et les manuscrits, dans le texte même et dans l'appareil critique. Une comparaison des différents états du texte est donc possible, et nous en avons tiré profit.⁽²⁵⁾



25) Nous utilisons comme texte de référence l'édition de Paul Courteault, rééditée en 1964 : Menlus, Blaise de, Commentaires 1521-1576. Préface de Geneo Jean, Edition présentée, établie et annotée par Courteault Paul, Paris, Gallimard, 1964 (Bibliothèque de la Pléiade, 174), 1591 pages. Voir l'introduction, pages XXXIII-XXXII, pour les détails de l'édition.

Notre étude du groupe nominal s'applique au texte de l'édition originale, c'est-à-dire au dernier état de la rédaction des Commentaires. Cependant, les variantes du texte primitif, représentées par les manuscrits, occupent une place importante dans cette étude : en premier lieu, nous examinons si les manuscrits comportent des faits différents du texte de l'édition et, quand ceux-ci sont d'une importance suffisante, notre description du groupe nominal peut être corrigée en conséquence. D'autre part, dans une perspective transformationnelle, il est essentiel de définir les équivalences qui appartiennent à la compétence du locuteur, pour justifier les relations transformationnelles que nous établissons ; les variantes sont souvent déterminantes : elles prouvent que telle structure (attestée dans le texte de l'édition) était ressentie par l'auteur comme équivalente à telle autre (attestée dans les manuscrits). Par exemple, nous pouvons établir une relation entre verbes simples et verbe + non (avoir regret/regretter), apposition et relative appositive, coordination et relative appositive, grâce à la comparaison des deux états du texte. Cette méthode compense en partie l'impossibilité de faire appel à la compétence du locuteur-auditeur quand on étudie un état de langue passé.

Remarquons, pour terminer, que des auteurs, qui ont pris en compte Monlau dans leurs études sur le Moyen Français (Ferdinand Brunet, E. Huguet, Maxime Lanusse), ne disposaient que de l'édition d'Alphonse de Ruble, qui ne leur permettait pas de distinguer les différents états du texte. Si, pour une étude générale du Moyen Français, le manque d'une édition rigoureuse a des conséquences négligeables, la distinction des deux états du texte, pour notre étude du groupe nominal, se révèle indispensable, et peut nous conduire à nuancer certains jugements sur la langue de Monlau, si nous nous référons au texte primitif ou au texte de l'édition.

3- PROBLEMES DE METHODE.

L'utilisation des différents états du texte des Commentaires n'est pas le seul problème que nous ayons eu à résoudre. Le fait de travailler sur un texte passé, en utilisant la grammaire générative, nous a causé d'autres difficultés ; en outre, certains choix méthodologiques doivent être justifiés.

3-1- ETUDE D'UN ETAT DE LANGUE PASSE.

Le but de la grammaire générative est de construire un modèle explicite de la compétence d'un locuteur-auditeur idéal. Pour cela, elle utilise la méthode des informants ; pour faire la distinction entre les séquences grammaticales et agrammaticales, pour établir des degrés de grammaticalité, pour juger de l'ambiguïté de telle structure de surface, le linguiste peut faire appel à son intuition personnelle, à celle de son entourage, ou à celle des locuteurs natifs qui parlent la langue qu'il veut décrire. Les jugements d'agrammaticalité, tout en permettant d'éliminer les séquences n'appartenant pas à une langue donnée, sont nécessaires pour vérifier la justesse de telle dérivation et pour donner, si celle-ci est fautive, les moyens de construire une dérivation conforme à la compétence du locuteur⁽²⁶⁾.

Lorsqu'il veut décrire un état de langue passé, le linguiste ne peut utiliser que les données des textes, et il ne travaille que sur

26) Pour un exemple de règles établies grâce à l'utilisation de séquences agrammaticales, confrontées à des séquences grammaticales, cf. Gross, Maurice, Grammaire transformationnelle et enseignement du français, Langue Française 11, 1971, pages 4-14.

des séquences attestées ; il ne peut utiliser des séquences agrammaticales, ni soumettre le texte à des "manipulations" (substitutions, effacements, expansions,...) qui soient acceptées par la compétence du locuteur. Aussi, dans la mesure où l'on admet qu'une étude générative d'un état de langue passé est possible, on doit s'entourer de garanties suffisantes pour la réaliser.

On peut, très partiellement, faire appel à une certaine intuition de cette langue passée : de même que Joseph Bédier a adapté le récit de Frisan et Isault en restant fidèle à l'esprit de Béroal, le linguiste étudiant une langue passée peut acquérir "a secondary" native intuition" which can arise only after several years of close association with the language"⁽²⁷⁾. Il nous semble que la compétence d'un locuteur particulier peut être plus vaste que celle de la langue de son époque, grâce à une "pratique" constante de la langue d'une époque passée. Pour notre part, des lectures répétées des Commentaires de Monluc ne sauraient suffire à nous permettre n'importe quelle "manipulation" du texte. Toutefois, nous pouvons avoir, sur certains faits précis, le sentiment de ce qui est compatible avec les données observées. Mais ce "sentiment", plus ou moins subjectif, doit être confirmé par des faits objectifs : les variantes du texte, d'une part, nous indiquent parfois que telle affirmation est justifiée par des preuves empiriques ; l'utilisation des études de Moyen Français peut aussi confirmer que telle analyse convient

27) Gless, Elisabeth, Diachronic syntax and generative grammar. Language, 41, 1965, note 6, page 403.

bien à la langue de l'époque ; l'appel à des évaluations quantitatives de certains faits permet enfin de distinguer les tendances obéissant à une loi régulière, et les simples faits dus au hasard. Dans ces conditions, une étude du texte de Moniac, dans une perspective générative, peut être envisagée. L'analyse distributionnelle, qui se contente de classer les faits observés, ne rencontre guères ce genre de difficultés.

3-2- LA METHODE DU CORPUS.

3-2-1- Le travail sur un corpus est couramment pratiqué par l'analyse distributionnelle ; le corpus doit être soigneusement constitué, et l'on doit s'assurer de son homogénéité et de sa représentativité, si l'on veut en tirer des conclusions applicables à des faits de langue plus nombreux. Nous donnerons plus loin (infra, 4.) le détail de notre méthode. Cependant, la grammaire générative ne fait pas appel à un corpus, mais à des "informants" ; en effet, la grammaticalité ne saurait, selon elle, se réduire à la présence effective dans un corpus, pour deux raisons : tout d'abord, un corpus qui est toujours fini et limité ne peut permettre de prédire l'ensemble (infini) des phrases grammaticales ; ensuite, un corpus représente la performance et peut, à ce titre, contenir des séquences agrammaticales, des variations particulières à un locuteur ; il ne représente pas fidèlement la compétence du locuteur-auditeur idéal⁽²⁸⁾.

Cependant, lorsqu'on travaille sur un état de langue passé, l'utilisation d'un corpus est inévitable, puisque l'intuition du locuteur passé ne peut être prise en compte. Si l'on veut, selon la grammaire

28) cf. Ruwet, N, op.cit, pp. 36-38.

généralive, énumérer toutes les phrases et rien que les phrases appartenant à une langue donnée, la méthode du corpus permet de répondre d'abord à la seconde exigence. Si l'on travaillait sur tout le texte de Monluc, de façon exhaustive, on expliquerait peut-être toutes les séquences attendues ; mais ce faisant, on aurait de grandes chances de générer aussi des séquences agrammaticales, en dépassant ce qui est permis par le texte. Le travail sur un corpus, qui limite le domaine de l'étude, restreint en même temps la puissance du modèle, et lui évite de générer des séquences agrammaticales. On peut alors espérer que la grammaire ainsi élaborée ne produira que les phrases de la langue de Monluc (dans notre étude, les groupes nominaux). Mais pour être assuré de la justesse de la description, on doit s'entourer de deux garanties : en premier lieu, appuyer les conclusions sur des données quantitatives, qui permettent de définir la productivité des règles et de confirmer qu'elles correspondent à une loi réelle, et non au hasard ; ensuite, confronter la grammaire ainsi obtenue à l'ensemble du texte, pour s'assurer qu'elle peut s'appliquer à celui-ci, de façon à éliminer, si besoin est, des séquences dont l'importance aura été exagérée à la lecture du corpus. (29)

La première exigence (énumérer toutes les phrases de la langue étudiée) est plus difficile à satisfaire. Sans espérer y parvenir

29) Nous suivons la méthode mise au point par Martin, Robert, L'ordre des syntagmes dans le Jehan de Saintré. Essai d'une interprétation générative, Mélanges offerts à Gessen, Carl Theodor, Berne/Liège, Francke Verlag/Marche Romane, 1976, vol. 2, pages 367-393.

totalément, nous pensons nous en approcher, en développant toutes les règles de notre corpus, même les moins productives, si le reste du texte le permet ; c'est-à-dire, en élaborant, à partir de notre corpus, une grammaire générative qui dépasse les possibilités de celui-ci, et ne soit pas trop faible au regard de l'ensemble du texte. En effet, selon I.A. Mel'cuk ⁽³⁰⁾, une grammaire ne doit être ni trop forte, ni trop faible, au regard du langage qu'elle décrit : trop forte ; elle engendre des phrases n'appartenant pas à ce langage (adéquation partielle) ; trop faible, elle ne décrit qu'une partie réduite de ce langage (complétude insuffisante). Nous espérons donc parvenir d'abord à une adéquation suffisante, en élaborant une grammaire qui ne décrive que les groupes nominaux de la langue de Monluc, et nous rapprocher d'une complétude satisfaisante, en rendant compte du plus grand nombre de groupes nominaux du texte.

3-2-2- La méthode du corpus présente un autre avantage : celui de pouvoir appliquer des tests statistiques à l'objet de l'étude. Si cette pratique est normale dans une perspective distributionnelle ⁽³¹⁾, elle a été fort critiquée par les premiers ouvrages de grammaire générative ; dans Structures Syntaxiques, N. Chomsky a mis en cause une approche statistique du langage qui assimile grammaticalité et fréquence, possibilité

30) Commenté par Martin, Robert, Des exigences de la linguistique théorique, Table ronde de Lille, "Le langage, les langues et les conditions d'une linguistique générale" (23-24 octobre 1976), à paraître.

31) Lapointe, Claude (Sur une étude probabiliste en théorie de la grammaire en chaînes du français, Paris, Dunod, 1969, 48 p) a étudié dix échantillons sur la base de la grammaire en chaîne : il a vérifié si la

et probabilité statistique : "l'aptitude de quelqu'un à produire et à reconnaître des énoncés grammaticaux n'est pas fondée sur des notions d'approximation statistique ou d'autres de même nature (...). Il ne semble pas y avoir de relation entre l'ordre d'approximation et la grammaticalité"⁽³²⁾. Certes, la fréquence d'une structure donnée ne prouve pas sa grammaticalité. Cependant, les tests statistiques nous semblent indispensables ; quand on étudie une langue naturelle, on constate que "les lois impératives sont en petit nombre en comparaison des tendances"⁽³³⁾ à côté des faits qui sont régis par des règles strictes, les zones d'incertitude sont nombreuses. Comment, dans ces conditions, accorder à une simple tendance le statut de règle, sans confirmation statistique ? D'autant que le jugement des locuteurs est extrêmement variable et incertain. Dans notre étude de la langue de Monluc, l'utilisation de tests statistiques est indispensable : privé de tout jugement du locuteur, nous étudions un texte qui se caractérise par une liberté bien plus grande dans l'ordre et la combinaison des mots qu'un texte de français moderne ; si nous voulons dégager des tendances nettes et énoncer des règles, nous avons besoin de preuves quantitatives.

31) suite) longueur des chaînes assertives et si le nombre de "tranches" des chaînes objet étaient stables à travers ces différents échantillons, et a défini la stabilité effective de ces deux paramètres. Une telle étude ne peut être envisagée sur le seul texte de Monluc, mais il serait intéressant, sur plusieurs textes de Moyen Français, de comparer la longueur et le nombre de "tranches" des groupes nominaux.

32) Structures Syntactiques, [1957], Traduction française, Paris, Le Seuil, 1969, page 19.

33) Martin, R., Des exigences de la linguistique théorique, I, A, 1, c.

Il faut d'ailleurs souligner que les auteurs de grammaire générative sont aujourd'hui moins hostiles à l'utilisation des statistiques : "Les génératifs eux-mêmes envisagent de plus en plus d'assortir leurs règles d'indices probabilistes : le degré de grammaticalité d'une séquence produite au moyen d'une grammaire générative peut être défini "comme le produit des probabilités d'application des règles qui ont contribué à la dérivation de cette séquence"⁽³³⁾. Et, comme le note Robert Martin, des indications statistiques ne peuvent être obtenues que "par l'examen d'un corpus".

Les études génératives dont Jean David a rendu compte⁽³⁴⁾ montrent l'utilité d'une approche statistique, qui permet de réduire la subjectivité du chercheur. Mais il ne s'agit pas d'étudier n'importe quel fait en utilisant des moyens quantitatifs : l'objet de l'étude doit reposer sur un choix, et non sur le hasard, et il doit être réellement linguistique (NIPP, par exemple, selon Chomsky et Lees, étudie non pas des mots, objets linguistiques, mais des séquences de caractères, objets physiques).

Aussi, à condition de les appliquer de façon adéquate, les tests statistiques nous semblent recevoir une double justification, empirique (le petit nombre de lois impératives du langage les rend nécessaires, surtout dans le texte de Monluc), et théorique (la grammaire générative admet l'utilité d'indices probabilistes pour déterminer la grammaticalité).

34) Grammaire transformationnelle et analyse quantitative, communication au Colloque organisé par le centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz (2-3 mars 1973), Statistiques et Linguistique, Paris, Klincksieck, 1974, pages 18-26.

3-3- DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

Ferdinand de Saussure a établi une nette distinction entre ces deux perspectives, et a donné la priorité à une étude synchronique. Notre étude du groupe nominal dans la langue de Monlué sera essentiellement synchronique. Cependant, il faut reconnaître que la coupure entre synchronie et diachronie peut être appauvrissante, et possède une justification limitée. M. Gross a montré comment des informations diachroniques permettent de résoudre des problèmes qu'une étude purement synchronique laisse inexplicables, ou traite comme "irrégularités" : "de nombreux auteurs ont remarqué que des dérivations transformationnelles de constructions étaient parfois parallèles aux étapes d'évolution dans le temps, de la même construction"⁽³⁵⁾; de même, ce qui semble irrégulier d'un point de vue synchronique peut s'expliquer simplement par l'histoire de la langue.

Quelle justification peut-on alors apporter à une approche synchronique ? Précédant, comme Saussure, par analogie, M. Gross compare la linguistique et la biologie, et en conclut que le seul argument justifiant la distinction synchronie/diachronie est d'ordre pratique, et non pas théorique : "Il n'existe donc aucun argument autre que l'argument pratique d'accessibilité aux données, qui justifierait une distinction entre les données diachroniques et les données synchroniques"^(35bis). Et il fait remarquer qu'"un état de langue comporte simultanément des niveaux diachroniques et dialectaux divers".

35) Méthodes en Syntaxe, Paris, Hermann, 1975, page 226.

35bis) *op.cit.*, p. 227-228.

C'est effectivement le cas des Commentaires de Monluc. Du point de vue dialectal, Monluc, auteur gascon, utilise dans son discours de nombreux gasconismes qui se manifestent dans son orthographe (reflétant sa prononciation), son vocabulaire et sa syntaxe. Du point de vue diachronique, certains faits de langue se rencontrent déjà en Ancien Français, d'autres sont semblables à ceux du français moderne : pour les premiers, nous remarquons certains cas d'absence du déterminant (cf. II, 1.1.2.), l'emploi semblable de certains mots (aucun, rien, ne sont pas forcément négatifs), des inversions propres à l'ancienne langue (inversion du sujet, antéposition du complément de nom, ...). On rencontre également certaines étapes de dérivation en ancien français : par exemple, la dérivation du possessif à partir d'un syntagme nominal antéposé reçoit sa justification en Ancien Français (la rei sort : cf. III, 1.2.4.2.).

C'est pourquoi notre étude de la langue de Monluc, fondée sur la synchronie, tiendra compte de la diachronie. La référence à l'ancien français aura pour nous deux fonctions : elle justifiera certaines analyses, les mêmes faits étant observés dans l'ancienne langue ; elle viendra compenser la tendance à laquelle peut céder tout chercheur travaillant sur une langue antérieure à la sienne, qui serait de confondre l'état de langue passé qu'il étudie avec l'état actuel qu'il connaît.

4 - METHODOLOGIE.

Après avoir expliqué les bases de notre étude et formulé ses principes, nous résumons la démarche que nous avons suivie.

4-1- CONSTITUTION DU CORPUS.

(1) Sur l'ensemble du texte de Monluc, nous avons prélevé un échantillon de façon aléatoire, représentant un dixième du texte⁽³⁶⁾. Pour garantir le caractère aléatoire de ce prélèvement, nous avons pris un nombre au hasard (en utilisant la table de Ch. Muller, p. 163), puis nous avons relevé, de 10 pages^{/en 10 pages}, tous les groupes nominaux d'une page complète ("tirage en grappe"). Nous obtenons, sur un total de 843 pages de l'édition de la Pléiade, 83 pages, ce qui constitue un échantillon assez vaste pour que le corpus soit représentatif, d'autant plus que le prélèvement a porté sur l'ensemble du texte (ce qui permet une représentation égale de tout le texte). Ce dernier point n'est pas capital pour les Commentaires de Monluc: comme l'oeuvre fut dictée en un temps très court (7 mois), on peut penser que les différences syntaxiques entre le début et la fin sont négligeables. La délimitation de la page doit être toujours identique, de façon à ce que la subjectivité n'intervienne pas (souci d'intégrer un "bel exemple", ou d'éliminer un fait gênant) ; nous avons fixé comme limite initiale la première ponctuation forte de la page retenue, et comme limite finale la première ponctuation forte de la page suivante, et avons suivi ce choix tout au long de notre prélèvement.

(2) Pour chaque groupe nominal du corpus, nous avons établi une fiche comportant les indications suivantes :

- page, ligne ;
- type d'énonciation : Récit, discours réel, discours au lecteur ;

36) Sur la méthode de prélèvement d'un échantillon, cf. Muller, Charles, Initiation aux méthodes de la statistique linguistique, Paris, Masset, 1973, pp. 18-22 (4 -Hasard et tirage au sort).

- Texte commun à l'édition et aux manuscrits ; texte qui n'appartient pas à l'un ou à l'autre (les manuscrits sont plus limités).
- Fonction du groupe nominal, selon l'analyse distributionnelles : GN sujet, GN objet, GPrep objet premier ou second, complément de phrase, ...
- Forme du groupe nominal : suite des mots du texte, et suite de symboles catégoriels appartenant à l'analyse en chaîne.
- Groupe nominal isolé, ou faisant partie d'un autre groupe nominal.

(3) Comme le montrent les informations notées sur chaque fiche, nous avons décrit les groupes nominaux au moyen de l'analyse en chaîne. Mais au préalable, il nous a fallu décider quels groupes nominaux seraient notés, selon la position occupée dans la phrase. A partir d'une définition très générale, nous avons considéré comme groupe nominal le nom et ce qui l'entoure (cette définition sera précisée dans l'analyse en chaîne, cf. II, 0.2.). Nous avons noté sans difficultés tous les noms seuls et groupes nominaux simples (Déterminant + Nom, avec ou sans adjectifs) ; lorsque plusieurs noms figuraient dans un même groupe nominal, nous avons adopté deux notations différentes. Si le groupe nominal contenait un groupe prépositionnel (la bourse du Roy, p. 434), nous avons constitué une seule fiche ; de même, si le groupe nominal était formé de la coordination de deux noms (leurs estates et charges, p. 794) ou de deux groupes nominaux (les officiers du Roy et les consuls, p. 534), nous avons établi une seule fiche. Par contre, si le second nom (ou groupe nominal) était séparé du premier par une pause (apposition), un verbe (objet de participe présent,

de participe passé, ou d'infinitif), ou s'il figurait dans une phrase complète (relative, complétive), nous avons constitué deux fiches distinctes pour chaque groupe nominal, en indiquant sur la fiche du second dans quelle construction il était inclus ; par exemple, le groupe nominal "le roy new-yeen, qui se promenoit dans un'eglise, au milieu de deux grands hommes" (p. 594) sera noté sur trois fiches : la première comportera le groupe nominal complet avec la relative, la seconde "un 'eglise", la troisième "au milieu de deux grands hommes". A ce stade, des problèmes de découpage se sont posés : par exemple, fallait-il rattacher "de son ordre", dans le groupe "(se souvenant) de la valeur du personnage, de son ordre et son expérience (p. 804) comme "complément du nom" valeur, ou comme objet du verbe (se souvenant-de son ordre) ? Plusieurs critères ont été utilisés pour résoudre de telles ambiguïtés (cf. II, 5.1.1.).

Selon cette méthode, nous avons noté tous les groupes nominaux rencontrés, nous seuls ou groupes nominaux complexes.

4-2- CLASSEMENT DES FICHES : DONNES BRUTES/DONNES TRIÉES. (36bis)

4-2-1- Classement des groupes nominaux selon leur fonction

(données brutes) ; éliminations.

(1) Nous avons d'abord répertorié les groupes nominaux selon

36bis) Nous empruntons cette opposition à Hug, Marc, "L'adjectif épithète et le complément du nom dans la langue des journalistes : 1968 et 1988 : étude statistique comparative". Etudes de Linguistique appliquée, nouvelle série, n°1, 1971, "Statistiques et applications linguistiques", pp.63-64 : Les "données brutes" représentent les résultats complets des relevés, les "données triées" sont obtenues après élimination de certaines catégories douteuses ou discutables.

leur fonction ; en effet, si nous étudions la structure interne du groupe nominal, il est évident que celle-ci est en partie déterminée par des facteurs externes⁽³⁷⁾ : nous examinerons les cas d'absence du déterminant (XI, 1.1.) qui peuvent s'expliquer par le type de phrase (négative,...), la fonction (attribut,..), la présence d'une préposition. Puis nous avons classé les fonctions du syntagme nominal en deux groupes, fonctions primaires et fonctions secondaires : les premières forment "l'essence de l'énoncé" (Sujet, Objet, attribut, Circonstant, Complément d'agent), les secondes sont constitutives des fonctions primaires (Complément d'adjectif, apposition,...)⁽³⁸⁾. Nous avons alors donné la priorité aux fonctions primaires, et éliminé celles des fonctions secondaires pour lesquelles le groupe nominal n'était pas relié au nom centre par un verbe, c'est-à-dire l'apposition (10 occurrences), les compléments d'adjectifs (23 occurrences). Nous avons conservé, en plus des fonctions de la phrase assertive, des fonctions particulières : compléments de présentatifs (g'est, voici, voilà), quant à ..; cependant, nous avons éliminé les apostrophes (8 occurrences), extérieures à la construction de la phrase. Ces éliminations ont toutes eu pour but de renforcer l'homogénéité du corpus.

(2) Des éliminations plus importantes ont été faites :

(a) Nous avons éliminé les groupes nominaux contenant un nom propre (toute l'Italie, p. 404), ou un titre formé avec monsieur ou siex

37) Gross Maurice (Méthodes en syntaxe, pp.35-36) souligne que la structure du groupe nominal est très différente selon sa fonction, et en conclut que la description qu'en donnent les grammaires n'est pas forcément un cas général.

38) cf. Corbeil, J. Claude, Les Structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase, Paris, Klincksieck, 1968, 197 p.

(monsieur le maréchal, p. 704). Cette exclusion des noms propres a plusieurs motifs : les noms propres, qui ont un comportement spécifique, auraient rendu bien plus complexe notre description du groupe nominal en nécessitant des règles supplémentaires et auraient pu, dans certains cas, (complément du nom,..) reléguer au second plan les noms communs, sans grand intérêt, puisque leur fonctionnement nous est apparu semblable à celui qu'on observe en français moderne (présence ou absence du déterminant, exclusion des relatives restrictives,...). De plus, comme notre analyse est syntaxique et formelle, nous pensons qu'une étude des noms propres aurait davantage sa place dans une analyse de type sociolinguistique qui rechercherait la façon dont la société est représentée dans le texte de Menluc (rapports hiérarchiques, place de la noblesse, ...), ou dans une étude purement sémantique. Deux cent soixante-et-un groupes nominaux ont été exclus.

(b) Groupe nominaux fonctionnant comme d'autres parties du discours : Nous avons exclu des groupes nominaux qui pouvaient coexister avec des adverbes (tout à un coup, p. 174), ou fonctionnaient comme conjonctions de coordination (d'autre part, p. 714), soit 14 occurrences.

(c) pronoms : ceux-ci sont exclus par notre définition du groupe nominal (le nom et ce qui s'y rattache) ; si nous avons conservé naturellement les subordonnées relatives, nous avons éliminé les groupes nominaux constitués de pronoms (56 occurrences) : ceux-ci nous semblent nécessiter une étude particulière qui dépasse le cadre du seul groupe nominal et soit réalisée dans une perspective plus vaste que celle des théories que nous utilisons ; en effet, le fonctionnement des pronoms dépasse

le cadre de la phrase (qui est la limite supérieure de nos deux théories), et doit aussi s'expliquer par l'énonciation. Une intégration des pronoms à notre analyse du groupe nominal ne rendrait compte que d'un aspect réduit de leur fonctionnement.

(d) Les noms entrant dans des séquences lexicalisées, de type V + N : Pour les trois cas précédents, l'élimination était simple, car elle reposait sur des bases objectives. Elle a été plus délicate pour ce dernier cas. Les linguistes qui ont étudié ces constructions soulignent que le nom suivant le verbe a un statut particulier ; selon Jean Dubois, l'absence d'article constitue "une sorte de négation du statut du syntagme nominal"⁽³⁹⁾ dans des expressions comme faire grâce, demander pardon, avoir faim, avoir soif, prendre peur, etc... ; cela est prouvé par les modificateurs qui peuvent s'insérer (avoir assez peur, très faim), qui sont différents de ceux des syntagmes nominaux. D'un point de vue gillien, Bernard Pottier souligne la lexicalisation de ces constructions, dont le verbe appartient à un inventaire fermé (avoir, prendre, faire, donner,...) et dont le référent du nom est intégré dans le verbe (avoir foi - croire) et non pas considéré en lui-même⁽⁴⁰⁾. Dans une analyse distributionnelle, Maurice Gross distingue, en dehors des expressions idiomatiques comme rendre compte, des expressions verbales dont le fonctionnement est proche de verbes simples ; ces expressions contiennent notamment

39) Grammaire structurale du français, 1, Nom et pronom, Paris, Larousse 1965, page 150.

40) L'absence d'article en français et sa motivation, Revue de linguistique romane, t.26, 1962, pages 160-162.

les verbes avoir et faire, (avoir envie, faire peur) et ont des contextes différents de ceux qu'aurait le nom employé, par exemple, dans un syntagme nominal sujet⁽⁴¹⁾. Parmi ces expressions, certaines sont traitées comme "des structures spéciales dites à opérateur", dont le type des "opérateurs d'insertion" se définit par une relation morphologique et sémantique qui s'établit entre deux phrases :

$$\underline{\text{No } V \Omega \longleftrightarrow \text{No } V_{\text{opérateur}} V - \text{sfx } \Omega'}$$

où Ω et Ω' représentent les objets du verbe, So le sujet, V-sfx le radical d'un verbe pourvu d'un suffixe nominal⁽⁴²⁾. L'ensemble opérateur V-sfx fonctionne comme le verbe simple correspondant ; les structures à opérateurs possèdent plusieurs caractères communs : l'objet direct devient indirect, ou complément du nom (décrire N1 - faire la description de N1), le déterminant, s'il est présent, est très contraint (avoir peur, ^Navoir la peur,...), et le verbe opérateur est sémantiquement vide. Les opérateurs retenus par M. Gross sont faire, avoir, porter, pousser, être. Certes, la notion de phrase à opérateur est complexe, dans la mesure où le nom entrant dans une telle construction peut avoir en partie un comportement de nom véritable (cf. III, 3.2.6.2.) ; cependant, les particularités de fonctionnement de telles structures, qui les différencient des phrases habituelles, justifient un traitement spécifique :

41) Méthodes en syntaxe, p. 59-60. Voir aussi Leclère, Christian, Remarques sur les substantifs opérateurs, Langue Française, 11, 1971, pp. 61-76.

42) Gross, M, op.cit, pp.128-130 : l'auteur établit l'équivalence transformationnelle selon l'analyse de Harris E.S., et traite les "nominalisations" dans ce cadre. Voir, pour le verbe faire, Giry-Schneider, Jacqueline, Constructions à verbes opérateurs. Notion d'opérateur et notion d'auxiliaire, Le Français dans le Monde, 129, 1977, pages 29-34.

Dans notre étude de la langue de Monluc, nous avons considéré que, dans ces structures, le nom et ce qui l'entoure ne devaient pas être traités comme formant un syntagme nominal véritable ; pour nous, des séquences V + N de ce type devraient être étudiées, dans le cadre de l'analyse du verbe, comme des expressions verbales à mettre en relation avec un verbe simple. C'est pourquoi ces noms (et ce qui les entoure) ont été éliminés de notre étude. Cependant, cette élimination était difficile à réaliser, car il n'y a pas de frontière nette entre un syntagme verbal ordinaire, formé par la réunion de discours d'un verbe et d'un groupe nominal, et une expression verbale plus ou moins lexicalisée composée d'un verbe et d'un nom. Comme le note Ferdinand Brunet, les locutions verbales, formées d'un verbe et d'un substantif, constituent en Moyen Français une série ouverte, qui n'est pas encore fixée ; le verbe peut se rencontrer avec n'importe quel substantif, et l'emploi de l'article n'est pas strict : on le trouve "là où nous ne le mettrions point"⁽⁴⁵⁾. Dans cette situation, plusieurs critères nous ont permis d'identifier les expressions verbales : d'une part, l'identité morphologique et sémantique du nom suivant le verbe avec un verbe simple ; d'autre part, la substitution possible d'un verbe simple à une séquence V + N. Ces deux critères ont été justifiés par l'examen des variantes du texte ; voici quelques équivalences :

- Il avoit plus de fiance / il se fioit le plus (p. 314)
- avoir regret du serment / regreier au serment (p. 594).
- ils eurent advertissement que.. / ils furent advertis que..
(p. 604).

(la première séquence figure dans le texte de l'édition, la seconde dans les manuscrits).

45) Histoire de la langue française des origines à nos jours, Tome II, le XVI^e siècle, Paris, Colin A., 1967, pages 393-395.

En outre, nous avons vérifié toutes les équivalences établies en utilisant le dictionnaire d'Emile Huguet, pour savoir si elles étaient morphologiquement et sémantiquement fondées⁽⁴⁴⁾.

Nous avons ainsi éliminé les expressions verbales suivantes (160 en tout) :

- avoir + avis, charge, regret, fiance, soin, estime, désir, espérance, recours.
- faire + estat, ordre, cas, diligence, (la) monstre.
- prendre + garde, la fuite, opinion, connoissance, la charge, plaisir.
- donner (+ bailler + charge) + charge, ordre, envie, assaut, avis.
- être + cause, d'opinion.
- mettre + en délibération, en crainte.
- porter + tesmoignage, interdiction.
- tenir + compagnie, propos.

Cette liste est hétérogène : il faudrait en fait distinguer des verbes composés, des expressions verbales simples et des expressions verbales dont le nom correspond à un verbe simple. Nous remarquons cependant que toutes ces séquences entrent dans des structures syntaxiques semblables :

- V + N seul : - avoir porté tesmoignage (p. 724)
 - faire peur (p. 214)
 - je luy euz donné avis (p. 734).

44) Huguet, Emile, Dictionnaire de la langue française du XVII^e siècle.

Paris, E. Champion puis Didier M., 1925-1967, 7 volumes.

• V + Déf + H : - ils priuvent la fuite (p. 224).

(10 occurrences) - faire la monstre (p. 144)

Les noms reliés à des verbes sont suivis de phrases complètes ou déformées :

• V + H + que P : - qui fut cause que ne passâmes la rivière (p.544)

- [ils] ont eu tousjours (...)opinion que ce feust luy qui les avoit faict venir (p.534).

- nous fismes un ordre que nul ne voudrait (p. 234)

- ayant opinion que j'estois gasté (p. 294).

• V + H + prep + VINF :

- qui porta interdiction de ne tirer plus outre (p. 494)

- il luy avoit donné charge de dire au Roy que... (p. 444)

- et n'ont bon désir de sortir de l'entreprise (p. 214)

- qui fut cause (...) de retourner en arrière (p. 644).

- et fut mis en déliberation de nous venir at-
taquer (p. 644).

Remarque : La présence ou l'absence de déterminant n'étant pas un critère suffisant pour identifier les expressions verbales, nous avons éliminé comme telles des séquences V + déf + H ; inversement, nous avons traité comme groupes nominaux des noms sans déterminant suivant directement le verbe (cf.II, 1.1.4.).

Ces différents groupes nominaux éliminés représentent 14,15 % du total de nos relevés (données brutes), soit 532 groupes nominaux sur 3761 :

- Fonctions éliminées = 31
- Noms propres = 261
- Adverbes et conjonctions = 14
- Pronoms = 56
- V + N = 160

Les données triées comportent 3229 groupes nominaux ; les éliminations de groupes nominaux répondent à trois soucis : assurer l'homogénéité du corpus en excluant des faits particuliers ou marginaux ; réduire la complexité de la description du groupe nominal, et garantir la cohérence du domaine de l'étude.

4-2-2- Classement des groupes nominaux selon leur structure interne (données triées).

Les 3229 groupes nominaux retenus ont alors été classés selon leur structure interne, et répartis selon 415 types de séquences différentes ; ces séquences représentent des suites ordonnées de symboles catégoriels, c'est-à-dire les chaînes imbriquées les unes dans les autres (chaîne centrale du groupe nominal et chaînes d'ajouts). Nous avons alors groupé ces 415 séquences, selon une structure dominante, en sept classes différentes :

- (1) Déterminant (ou sére) + Nom
- (2) Déterminant + Adjectif + Nom
- (3) Déterminant + (Adjectif) + Nom + Groupe prépositionnel
- (4) Déterminant + (Adjectif) + Nom + (Groupe prep) + Relative
- (5) Déterminant + Nom + Phrase complète (que P) ou déformée (infinitif)
- (6) Groupes nominaux comportant une conjonction
- (7) Séquences particulières.

4-3- ETABLISSEMENT D'UN CORPUS DE VERIFICATION.

Nous avons constaté que le corpus que nous avions constitué représentait de façon trop faible des faits importants, notamment le fonctionnement des adjectifs (cf. II, 2). Aussi, en suivant les mêmes principes que pour la constitution de notre corpus, nous avons prélevé un autre échantillon du texte, non plus par un "tirage en grappe", mais en suivant la division naturelle du texte en livres. Nous avons relevé les groupes nominaux des trois premiers livres, soit 338 pages de l'édition de la Pléiade. Un fragment du texte est donc venu s'ajouter aux tranches obtenues par échantillonnage aléatoire⁽⁴⁵⁾. De cette façon, nous disposons d'un échantillon parfaitement représentatif du texte, tant par sa longueur que par ses origines différentes. Cependant, jugeant qu'un échantillon prélevé au hasard est plus sûr qu'une division naturelle puisqu'il couvre l'ensemble du texte, nous avons accordé la priorité, dans notre étude, à notre premier corpus. Les groupes nominaux prélevés dans les trois premiers livres ont été utilisés surtout à titre de complément et de vérification, lorsque les chiffres de l'échantillon aléatoire ne permettaient pas d'expliquer un fait important. Mais la plupart des indications chiffrées que nous donnons dans nos analyses sont tirées du premier corpus, ce qui leur assure plus de cohérence.

4-4- "BALAYAGE" DE L'ENSEMBLE DU TEXTE.

Pour nous assurer de la représentativité de nos échantillons,

45) Sur la distinction entre fragments et tranches, cf. Muller, Charles, *op.cit.*, p. 15-16.

nous avons balayé de façon détaillée l'ensemble du texte, avant toute analyse, et lors de l'établissement de nos règles. En outre, ce balayage exhaustif nous a permis d'évaluer, après l'élaboration du modèle transformationnel, la productivité des règles énoncées : telle règle, peu productive dans notre corpus, s'est révélée nécessaire pour décrire l'ensemble du texte (cf. III, 4.10.), et a été conservée de façon à ce que notre modèle génératif ne soit pas trop faible au regard de l'ensemble du texte.

4-5- APPLICATION DES TESTS STATISTIQUES : LE TEST DE CORRELATION

Notre étude s'appuyant sur des données quantitatives, les descriptions du groupe nominal sont assorties d'indications chiffrées (nombres d'occurrences d'une classe ou d'une sous-classe, nombres de structures auxquelles s'applique une transformation) ; elles sont précisées par les fréquences, relatives (en pourcentage) ou absolues (en chiffres). Par exemple, nous notons dans notre corpus 297 adjectifs antéposés (fréquence absolue), soit 78,76 % de l'ensemble des adjectifs (fréquence relative).

Mais de telles indications, si elles donnent une base scientifique à notre étude, ne sont pas suffisantes. Aussi, pour vérifier si l'analyse que nous donnons d'un fait était fondée, nous avons utilisé des tests de corrélation, que nous avons appliqués à notre corpus entièrement constitué. Ces tests, nous ont permis de savoir si nous pouvions affirmer qu'il existait une relation de dépendance entre deux faits observés, ou si la relation pressentie était simplement l'effet du hasard. L'intérêt de cette méthode a été largement démontré : elle permet de "tester avec précision les hypothèses formulées par le syntacticien" et de "détecter

des tendances difficilement perceptibles par l'étude des formes isolées"⁽⁴⁶⁾ nous avons limité son utilisation à la comparaison entre deux caractères qualitatifs, qui sont de deux types principaux :

(a) La relation entre la place de telle catégorie et la place de telle autre catégorie : par exemple, peut-on établir un lien entre l'antéposition de l'adjectif et la présence de séquences à droite du nom ?

(b) La relation entre la présence d'une catégorie et celle d'une autre catégorie : par exemple, quand le complément du nom comporte un déterminant, l'emploi de l'article défini est-il préféré ? Ou bien, la présence d'un article défini influence-t-elle la nature de la relative (restrictive ou appositive) ?

Pour illustrer notre démarche, soumettons à une vérification statistique l'hypothèse suivante : quand un groupe prépositionnel contient un déterminant, le déterminant précédant le nom centre est l'article défini. Pour établir cette corrélation, un simple calcul de fréquence ne suffit pas ; si 95 % des articles définis précèdent le nom centre quand celui-ci est suivi d'un groupe prépositionnel déterminé, il y a peut-être de fortes chances que la corrélation existe, mais elle n'est pas prouvée : on peut en effet rencontrer le même pourcentage pour les articles indéfinis. Il faut donc confronter cette hypothèse à la proposition inverse : quand un groupe prépositionnel ne contient pas de déterminant, le déterminant précédant le nom centre est l'article indéfini. Nous représentons

46) Muller, Charles, Analyses statistiques et analyses syntaxiques, Communication au Colloque de Strasbourg, Statistiques et linguistiques (20-22 Avril 1964), Paris, Puf, 1966, p. 124. Voir, du même auteur, op.cit., La corrélation, pp. 143-165.

alors les données chiffrées sur un tableau à deux lignes et à deux colonnes :

	Article défini	Article indéfini	Total
Complément avec déterminant	169	11	180
Complément sans déterminant	21	26	47
Total	190	37	227

Exemples : - le mot du guet (p. 434)

- le lieutenant de roy (p. 574)
- une ruse du marquis (p. 324)
- un corps de garde (p. 434).

Pour être sûr que cette répartition n'est pas due au hasard, nous construisons l'hypothèse nulle : quelle serait la répartition si elle était totalement due au hasard ? Un rapide calcul donne les chiffres suivants :

	Article défini	Article indéfini	Total
Complément avec déterminant	151	29	180
Complément sans déterminant	39	8	47
Total	190	37	227

Il s'agit maintenant de confronter la répartition observée dans notre corpus avec la répartition obtenue par le hasard, pour vérifier si la corrélation que les chiffres indiquent est significative, ou si elle est due au hasard.

Pour cela, nous appliquons le test de Pearson (ou test de X²), "qui sert à apprécier en probabilité l'écart constaté entre une observation et un modèle théorique, quel que soit le nombre des variables"⁽⁴⁷⁾; sa formule générale est :

$$X^2 = \sum \frac{(O - C)^2}{C}, \text{ où } O \text{ représente les faits observés et } C \text{ les faits calculés (hypothèse nulle).}$$

Nous obtenons, pour notre test, un X² de 62,13. Il reste à nous reporter à une table, en définissant le nombre de degrés de liberté, selon la formule $Y = (n - 1) (K - 1)$, où Y représente le nombre des degrés de liberté, n celui des colonnes et K celui des lignes ; pour notre exemple, il y a un degré de liberté⁽⁴⁸⁾. Selon la table du X², il y a des chances très inférieures à une pour mille pour que la répartition observée se retrouve ailleurs par le seul jeu du hasard. Nous avons donc établi qu'il existe une corrélation significative entre la présence ou l'absence d'un déterminant dans le complément du nom et l'emploi de l'article, défini ou indéfini. Il reste (et c'est le plus important) à interpréter les résultats, et à expliquer pourquoi cette corrélation existe (cf.II, 1.2.1.).

47) Muller, Charles, op.cit, p. 116.

48) ibid, p. 119-120.

Remarques : (1) Si le test du χ^2 prouve qu'une corrélation ne peut être établie du fait que la répartition observée est due au hasard, les conclusions que l'on peut en tirer sont également importantes (cf. II, 4.5. 1.1., sur la corrélation entre l'article et le type de relative).

(2) Plusieurs précautions doivent être prises ; les effectifs théoriques obtenus ne doivent pas être trop faibles (inférieurs à 5, voire à 10) ; si c'est le cas, on ne peut utiliser le test de Pearson, et on doit avoir recours au "coefficient de Yule"⁽⁴⁹⁾ qui est plus simple à calculer, mais bien moins sûr. Ce qui signifie, en pratique, que nous ne pourrions tirer des conclusions sûres que si nous avons appliqué le test de Pearson à des effectifs théoriques suffisants. Nous mentionnerons donc le coefficient de Yule, sans lui accorder de valeur décisive.

4-6- VARIANTES.

Le texte des Commentaires ne représente pas un ensemble homogène ; les variations de structure du groupe nominal peuvent être dues à trois facteurs principaux, de nature différente : l'influence du dialecte gascon, le type d'énonciation (discours ou récit historique), et l'état du texte étudié (texte primitif des manuscrits, ou texte définitif de l'édition).

4-6-1- "Les gasconismes"

Selon Maxime Lanusse, Menlus représente parfaitement le rôle que les gascons ont joué au XIV^e siècle dans l'histoire de la France et

49) Mallet, Charles, op.cit, p. 148-150: "le χ^2 mesure la probabilité de la corrélation, alors que le coefficient de Yule indique plutôt son intensité".

de sa langue (Henri IV en est l'exemple le plus illustre) ; il cite le jugement d'E. Pasquier : "Vous trouverez dedans ses Commentaires un style soldatesque entremêlé du langage de Gascoigne, de laquelle il était extrait chose non à luy mais éante, pour estre le gascon naturellement soldat"⁽⁵⁰⁾ ; la langue et la vie de Monluc reflètent son origine, que l'on ne peut ignorer dans toute étude des Commentaires, linguistique ou historique. Nous prendrons en compte les observations de Maxime Lanusse, qui cite fréquemment Monluc pour des faits de prononciation, de vocabulaire et de syntaxe. Cependant, deux réserves s'imposent. M. Lanusse ne se limite pas aux gasconismes, mais étudie "l'influence gasconne", c'est-à-dire tout ce qui a été apporté par les gascons : des faits gascons ou méridionaux (parlers d'oc en général), des faits italiens ou espagnols (vocabulaire surtout), des termes et constructions de l'ancien français⁽⁵¹⁾ ; dans l'étude de M. Lanusse, nous devons trier ce qui appartient à ces différentes sources, et donner la priorité au gascon. En outre, l'auteur ne décrit pas tout : il ne traite pas les questions d'accord, de temps, de modes, ni l'ordre des mots sur lesquels, selon lui, le gascon n'a pas eu d'influence ; son étude est donc limitée. Pour le groupe nominal, elle concerne les parties du discours : articles, substantifs, adjectifs, pronoms (relatifs), et se vérifie moins dans le texte de l'édition que dans le texte des manuscrits. Le traitement particulier des gasconismes se justifie, dans notre étude, par le souci de dépasser la langue de Monluc pour donner une description conforme au français de son époque ; dans une simple étude des Commentaires, cette distinction permet de clarifier les faits, sans plus.

50) De l'influence du dialecte gascon sur la langue française, de la fin du XVI^e siècle à la seconde moitié du XVII^e siècle, Grenoble, Allier F., 1893, note 1, pp. 188-189.

51) *ibid*, pp. 201-221.

4-6-2- Les différents états du texte.

Comme le texte des manuscrits représente un état primitif des Commentaires, il montre une langue plus spontanée, plus proche peut-être de la langue du peuple que le texte de l'édition, corrigé et affiné. Nous avons pris pour base ce dernier parce qu'il nous semble représenter plus complètement la compétence de l'auteur, qui est plus limitée dans le texte des manuscrits ; prendre en compte les seuls manuscrits aurait donné à notre modèle génératif une capacité plus faible. Cependant, il sera important de tenir compte de ceux-ci, pour nous assurer que notre description du groupe nominal est fidèle à l'ensemble de la langue de Monluc. En outre, les variantes des manuscrits nous permettent d'établir des équivalences justifiant certaines analyses transformationnelles (cf. supra, 2.).

4-6-3- Discours et récit historique.

Nous ne suivons pas exactement la distinction établie par Emile Benveniste⁽⁵²⁾ entre ces deux modes d'énonciation : l'énonciation historique présente les faits passés" sans aucune intervention du locuteur dans le récit", alors que l'énonciation de discours comporte la présence explicite du locuteur, qui participe aux événements qu'il rapporte. En effet, le texte de Monluc, selon cette distinction, est uniquement un discours, puisqu'il raconte à la première personne les événements auxquels il a participé (sans utiliser, comme César qu'il admire, la fiction de la troisième personne). Cependant, à l'intérieur de ce "discours", on doit faire la

52) Les relations de temps dans le verbe français. Problèmes de linguistique générale, tome 1, Paris, Gallimard, 1966, ch.19, pp.237-250.

distinction entre le récit des événements lui-même, et les discours qui viennent s'y insérer ; en utilisant la notion des fonctions du langage définies par Roman Jakobson⁽⁵³⁾, on dira que, dans le récit d'événements, c'est la fonction référentielle qui domine, alors que dans les discours, c'est la fonction conative. Ces discours se décomposent en discours réels, prononcés par Monluc ou par un autre locuteur au moment des événements, et recomposés à la manière des historiens latins (Tite-Live notamment), et en discours "fictifs" que l'auteur superpose au récit, pour tirer la morale des faits, sous forme d'une "remontrance" aux capitaines présents et à venir. Dans les discours, réels ou fictifs, la langue est plus proche du style parlé, ce qui nous laisse attendre des variations sensibles entre le discours et le récit.

5- PRESENTATION DE NOS ANALYSES.

Après ces préliminaires, les analyses effectuées à l'aide de nos deux théories (grammaire en chaîne et grammaire générative et transformationnelle) sont présentées dans deux parties distinctes, dont le contenu est différent.

La seconde partie (analyse distributionnelle) qui doit aboutir à un classement des faits observés contient la plupart des exemples et une description détaillée des groupes nominaux du texte, classés selon la progression de la grammaire en chaîne (déterminant, adjectif, nom, ajouts

53) Essais de linguistique générale, Paris, Editions de Minuit, 1963, ch.11,

"Linguistique et Poétique", pp. 209-248.

droits du nom, chaînes conjonctionnelles) ; cette importance accordée aux faits observés correspond à la démarche inductive, qui recueille et classe le plus grand nombre de données empiriques. Cette partie définit également l'influence des trois facteurs retenus (supra 4.6.) sur la structure du groupe nominal, et contient la plupart des tests statistiques, dont l'application nous a permis d'aboutir à un classement selon l'analyse en chaîne.

La troisième partie (analyse générative et transformationnelle) suit la démarche de la théorie de N. Chomsky, des structures profondes aux structures de surface. La place occupée par les faits observés est réduite, puisqu'ils ont été traités dans le détail par l'analyse en chaîne; leur rôle essentiel consiste à apporter des justifications empiriques au choix des règles du modèle transformationnel, et à illustrer chacune d'entre elles. En revanche, une place plus importante est accordée à des discussions théoriques, afin d'expliquer les raisons du choix de nos analyses, fondées sur la théorie standard étendue. Les règles du modèle transformationnel reposent donc sur une double justification : elles sont appuyées par des preuves empiriques, qui montrent leur adéquation descriptive, et par des arguments théoriques (notamment leur degré de généralisation, en accord avec les données empiriques), qui évaluent l'adéquation explicative de la grammaire qui a été construite.

DEUXIEME PARTIE



ETUDE DISTRIBUTIONNELLE
DU GROUPE NOMINAL
DANS LA LANGUE DE MONLUC

0- CHOIX THEORIQUE - DEFINITION DU GROUPE NOMINAL.

.....

0-1- CHOIX THEORIQUE : Comme il a été dit dans l'introduction, nous avons retenu comme modèle théorique du groupe nominal en français moderne la description de Morris Halleff ⁽¹⁾, qui se fonde sur l'analyse en chaîne mise au point par M.B. Harris. Ce modèle linguistique nous semble supérieur à l'analyse classique en constituants immédiats, pour l'étude distributionnelle elle-même, et comme base à l'étude transformationnelle du groupe nominal :

0-1-1- Analyse distributionnelle : L'analyse en chaîne présente trois avantages pour l'étude du groupe nominal :

1) En permettant d'isoler, dans chaque phrase, une phrase élémentaire, diminuée éventuellement de ses ajouts, elle permet de la même façon, au niveau du groupe nominal, de faire la différence entre les éléments essentiels (faisant partie de la phrase élémentaire) et leurs ajouts. Elle a pour effet de donner une description plus générale du groupe nominal, à partir des groupes nominaux observés, puisque chacun est caractérisé de façon identique, comme formé d'une séquence de classes grammaticales réparties entre chaîne centrale et ajouts, alors que l'analyse en constituants immédiats aboutirait à une classification certes adéquate des groupes nominaux, mais pourrait difficilement résumer, par une règle générale, la structure de base de

1) Une grammaire en chaîne du français, analyse distributionnelle.

Paris, Dunod, 1973, 199 pages, chapitre 4 : les formes du groupe nominal, pages 69-102.

ceux-ci, du fait des variations de positions et de nombre des ajouts.
(positions relatives des différents ajouts, et positions variables
d'un même ajout, comme l'adjectif).

2) C'est en effet cette capacité qui rend l'analyse en chaîne
supérieure à l'analyse en constituants immédiats : la distribution des
ajouts du groupe nominal est correctement décrite, puisque leur point
d'insertion est nettement fixé ; les adjectifs, par exemple, sont,
selon leur sous-classe, ajouts gauches et/ou droits du nom, et leurs
positions relatives par rapport aux autres ajouts sont également notées,
ce qui limite considérablement la formation de groupes nominaux agram-
maticaux.

3) Pour éliminer les groupes nominaux agrammaticaux, il est
nécessaire d'incorporer à la description un ensemble de restrictions
(selon les termes de Chomsky, traits de sous-catégorisation stricts,
et traits de sélection, ces derniers étant plus importants pour le
groupe nominal). En cela, l'analyse en chaîne nous semble être plus
apte que l'analyse en constituants immédiats pour indiquer les restric-
tions de sélection entre des éléments centraux (déterminant et nom), un
élément central et un ajout (déterminant et relative, adjectif et nom,
etc...), entre deux ajouts (adjectif et relative, par exemple), ou
même entre le groupe nominal et le reste de la phrase. Cette grammaire
dépendante du contexte comprendra donc des règles qui auront la forme
suivante : (Règle : GN - Dét N

- Restrictions : 1) Dét - article partitif, esi nom - nom
(- comptable.)
2) Si GN - attribut, alors Dét - en / à.

En effet, si l'on parvient à des règles plus générales pour décrire la structure du groupe nominal, les restrictions de sélection pourraient aussi être indiquées de façon plus générale, et, en même temps, plus simple et plus complète grâce à la prise en compte des positions relatives des différentes classes constituant le groupe nominal.

0-1-2- Base de l'analyse transformationnelle : Bien que l'analyse en chaîne serve de base à l'analyse transformationnelle de Harris, bien différente de celle de Chomsky que nous utiliserons ensuite, elle est plus apte à appuyer une étude transformationnelle : en effet, la plupart des ajouts du groupe nominal peuvent être analysés comme issus d'une transformation (en général, d'une transformation binaire). La réserve de Harris, qui fait remarquer qu'il n'y a pas forcément coïncidence entre les phrases élémentaires de l'analyse en chaîne et celles de l'analyse transformationnelle⁽²⁾, concerne moins le groupe nominal que la phrase entière ; en dehors de certains ajouts de l'adjectif et de certains cas de complément du nom, les ajouts du groupe nominal sont pratiquement tous issus d'une transformation. L'analyse en chaîne et l'analyse transformationnelle nous semblent donc complémentaires, la seconde utilisant et approfondissant la première.

2) String analysis of sentence structure, La Haye, Mouton, 1965,
pages 15 à 20.

0-2- DEFINITION DU GROUPE NOMINAL : SES ELEMENTS ESSENTIELS.

0-2-1- Si le nom est l'élément essentiel du groupe nominal, doit-on traiter le déterminant comme un ajout, ou comme un élément essentiel ? M. Salkeff⁽³⁾ le considère comme un ajout, pour deux raisons :

1) "Parmi les trois classes qui figurent à gauche du nom, une seule est nécessaire : à côté du groupe les trois beaux livres nous avons aussi les livres ou trois livres. Deux de ces trois classes au moins ont le statut d'ajout".

2) "Dans certaines positions de la phrase, le nom peut effectivement apparaître sans aucune des classes de g^N (ajout gauche du nom). M. Salkeff estime que la description du groupe nominal est rendue moins onéreuse si l'on traite le déterminant comme un ajout.

Sur ce point (et sur d'autres, moins essentiels), nous ne suivons pas l'analyse de M. Salkeff, et traiterons le déterminant comme un élément essentiel, figurant dans la chaîne élémentaire au même titre que le nom.

Reprenons les deux arguments évoqués plus haut :

1) Dans les trois beaux livres, trois peut être considéré comme un ajout. Mais dans trois beaux livres, le traiter comme un ajout a pour conséquence la formation d'un groupe nominal non grammatical si l'on établit une phrase élémentaire (³ livres sont sur la table), ce qui affecte la capacité descriptive de la grammaire ;

3) op. cit., pages 69-70.

en outre, regrouper comme ajouts gauches du nom les déterminants et l'adjectif revient à traiter de la même façon deux classes nettement distinctes (on ne peut rencontrer de déterminant/^{seul} après dirg. dans une séquence de type C'est _____ ou Il est _____).

2) Les cas d'absence du déterminant évoqués concernent tous, sauf un, des fonctions autres que la fonction sujet. Pour celle-ci, les exemples contiennent des adverbes comme jamais ou rarement (Rarement complissant a été aussi peu mérité) : dans ce cas, c'est la position initiale de l'adverbe rarement qui rend le déterminant facultatif (et non interdit). Mais c'est un cas d'absence relativement limité en français, à côté de la forme normale du groupe nominal sujet contenant obligatoirement un déterminant. Et de toutes façons, il est facile de prévoir par des restrictions l'absence possible du déterminant, pour la fonction sujet comme pour toute autre fonction du groupe nominal. Cela est-il plus onéreux que de traiter le déterminant comme un ajout ? Nous ne le pensons pas, d'après la description de M. Balkoff. Et en tout cas, traiter le déterminant comme un élément essentiel nous semble davantage conforme au fonctionnement du groupe nominal en français, puisque cela permet de distinguer nettement déterminant et adjectif⁽⁴⁾ ; il est vrai qu'en anglais, le déterminant est généralement traité comme un ajout, parce que son emploi est bien moins systématique.

4) Pour l'analyse transformationnelle qui inclut le déterminant comme constituant immédiat du syntagme nominal en structure profonde, voir les arguments in : Dubois, Jean et Dubois-Charlier, Françoise, Éléments de linguistique française : syntaxe, Paris, Larousse, 1970, pages 32 à 37.

0-2-2- Notre postulat est que la structure de base du groupe nominal est la même en moyen français (du moins pour la langue de Monluc) et en français moderne ; d'où notre définition du groupe nominal :

Le groupe nominal est une séquence constituée d'un (ou plusieurs) déterminant et d'un nom, en différents points de laquelle peuvent figurer divers ajouts.

Pour appuyer ce choix, notons que sur les 3.229 groupes nominaux de notre corpus, 410 seulement sont constitués d'un nom seul sans déterminant, soit 12,7 % de l'ensemble. Et encore, ce total semble supérieur à celui de l'ensemble du texte. Et cette absence de déterminant ne tient pas à un libre choix du locuteur, mais à des règles générales que nous définirons plus loin. Chez Monluc, le déterminant est déjà nécessaire à la constitution d'un groupe nominal acceptable.

0-3- Nous allons présenter une description distributionnelle du groupe nominal, progressant de gauche à droite, en étudiant chaque fois une classe constituant le groupe nominal : déterminant (et explication de son absence), ajouts gauches du nom, nom, ajouts droits du nom. En outre, nous traiterons à part les faits de coordination.

Pour chaque cas, nous prendrons en compte trois éléments : variantes du texte, opposition discours/récit, "Gasconisées". En outre, nous indiquerons sur les points importants, les résultats des tests de corrélation statistiques que nous avons utilisés.

1- LE DETERMINANT.

1-0- DEFINITION - SOUS-CLASSES DU FRANCAIS MODERNE.

1) Ayant posé en principe que le déterminant est un élément nécessaire à la constitution du groupe nominal, nous le définissons ainsi :

"Est déterminant tout terme qui précède obligatoirement le nom pour former un groupe nominal acceptable".

Exemple : le petit enfant dort

- a) Cette définition syntagmatique permet d'éviter les phrases agrammaticales du type "enfant dort.
- b) Elle distingue le déterminant de l'adjectif antéposé, qui peut, en général, être supprimé sans que cela porte atteinte à la structure grammaticale : l'enfant dort.

2) Il faut tenir compte des possibilités de cumul du déterminant. Nous retiendrons trois positions relatives :

Exemple : Tous les 100 soldats ont été tués.

- Position 1 : Préarticle (tous)
- Position 2 : Article, et les déterminants pouvant coexister avec lui (démonstratif, possessif).
- Position 3 : Postarticle (100).

Ces positions sont définies par rapport à l'article, classe centrale des déterminants, et aident à définir des sous-classes.

Certains déterminants ne peuvent se cumuler avec les autres, et s'emploient seuls, comme, par exemple, chaque, aucun (au singulier),

plusieurs, certains (au pluriel).

3) Pour une classification des déterminants en français moderne, nous nous écarterons de l'étude de Morris Sakoff⁽⁵⁾, qui les distingue selon le critère morphologique du nombre. Il nous semble que cette distinction doit s'appuyer sur un second critère, celui de la position relative et du casul. Aussi, nous proposerons le tableau suivant, pour les déterminants du français moderne⁽⁶⁾.

	Position "article"	Post-article	Position "article"	Post-article
Déterminants cumulables	le ce non		les (néro) ces non	généraux cardinaux (2 - 999 999) Quelques Divers Différents.
Déterminants non cumulables	un, du, (néro) chaque - quel nul, aucun tel tout je ne sais quel, n'importe quel.		des (de) quels plusieurs certains.	
	S I N G U L I E R		P L U R I E L	

Remarque : Le critère du casul n'intervient qu'au pluriel en français moderne.

5) op. cit, pages 70-75.

6) Pour une étude fonctionnelle complète des déterminants, voir aussi Mahoudian, (Mortéza), Les Modalités nominales en français, PUF, coll. "Sup", Paris, 1970, 280p. En particulier, nous avons tenu compte de nombreuses remarques du chapitre 5, syntaxe, pp.147-272.

4) Comme Morris Salkeff, nous classons à part QUANT ("prédéterminant"), les adverbes de quantité ("Qd de N"), et "La chaîne de N" : les deux premières sous-classes président l'article, la dernière a un fonctionnement particulier⁽⁷⁾.

En partant de ce classement des déterminants en français moderne, nous allons étudier le fonctionnement des déterminants dans la langue de Meniscus ; nous les analyserons selon nos deux critères (Nombre - Possibilités de cumul), en traitant à part les adverbes de quantité, tout (+ article) et les chaînes de N, après avoir classé les occurrences de nom sans déterminant.

1-1- LE NOM SANS DÉTERMINANT :

1-1-0- Une fois posé le principe que le groupe nominal a deux constituants fondamentaux, le déterminant et le nom, il convient de classer et d'expliquer les cas où le nom se rencontre sans déterminant. Dans cette optique, nous élargissons la notion traditionnelle de "l'absence de l'article", ce qui a pour conséquence d'écarter des cas d'absence du déterminant des groupes nominaux du type beaucoup de soldats, deux soldats, etc...

1-1-0-1- L'absence du déterminant prive souvent le nom de son statut de nom, au point que la commutation avec une autre catégorie grammaticale est possible ; M. Grevisse note, par exemple, que

7) op. cit, pages 72-73 ("ajouts à gauche de T"), 89-96 (4-2- Les chaînes Qd de N : 4-2-1 à 4-2-4).

"le complément déterminatif peut quelquefois être remplacé par un adjectif : un ton de pédant, un ton pédantesque. Un train d'enfer, un train infernal".⁽⁸⁾ Et Jean Dubois ajoute que "l'absence de l'article supprime l'existence du syntagme nominal"⁽⁹⁾ ; cela est évident pour les locutions verbales (avoir peur, avoir faim...), où le nom peut être modifié par un, terme réservé aux adjectifs-participes. En ce qui concerne notre classement, nous avons éliminé des groupes nominaux les séquences verbe + nom qui semblaient lexicalisées ; pour le reste, nous avons gardé toutes les séquences contenant un nom sans déterminant, du fait de la difficulté pour un locuteur du XIXe siècle de faire la distinction entre des oppositions figées (appartenant au lexique, et faisant partie de la langue), et des oppositions vivantes (appartenant à la syntaxe, et se concentrant dans le discours) pour un auteur du XVIe siècle.

1-1-0-2- Un autre problème se pose : faut-il parler d'absence de déterminant, ou de déterminant zéro (ou selon les auteurs, d'"absence d'article" ou d'"article zéro") ? Ce n'est pas une simple question de terminologie, malgré l'emploi identique souvent fait des deux expressions. L'absence d'article suppose que l'article n'est présent ni en signifiant ni en signifié ; au contraire, l'article zéro suppose qu'il n'y a pas de signifiant, mais un signifié (généralement, article indéfini) : ainsi, Maurice Gross a présenté dans une étude⁽¹⁰⁾ un certain nombre de cas où l'article indéfini ou partitif est effacé, et où son signifié est présent, comme le prouve

8) Le bon usage, § 217, page 155.

9) Grammaire structurale du français, 1, nom et pronom, page 150.

10) Sur une règle de cacophonie, langages 7, 1967, pages 109-119.

l'opposition avec d'autres groupes nominaux contenant l'article défini, par exemple :

il est entouré d'ennemis/il est entouré des ennemis.

je n'ai pas de vin/j'ai du vin/je n'ai pas le vin que tu m'as demandé.

Les termes d'article zéro, ou plus exactement, d'article à signifiant zéro s'imposent donc dans ces cas nettement délimités. C'est pourquoi nous ne suivons pas totalement Bernard Pottier, qui pense, dans une étude guillaumienne sur "l'absence d'article en français et sa activation"⁽¹¹⁾, que "l'absence d'article correspond non pas à un après du système un/le, mais à un avant, aussi bien psychosémantique qu'historique"⁽¹²⁾, récusant ainsi l'idée d'article zéro, et affirmant que la notion d'absence d'article est justifiée. En refusant l'argument "historique", puisque notre base est synchronique, nous partageons l'analyse de Bernard Pottier pour les cas d'absence d'article qu'il étudie : groupes prépositionnels (avec courage), attribut (il faut être acteur....), nous employés avec avoir (avoir faim, raison, confiance,...) ; il montre que la notion substantive, quand l'article n'est pas employé, est saisie de façon précoce, si bien qu'elle se présente comme globale, informe, non délimitée, et qu'elle dépasse le contexte où elle se trouve, contexte verbal dans les exemples cités, par opposition à une saisie

11) Revue de linguistique romane, tome XXVI, 1962, pages 158-162.

12) op. cit, page 161.

tardive, qui présente la substance bien délimitée par les articles. Mais cette absence d'article ne vaut que pour les exemples retenus par Bernard Fottier ; dans les cas relevés par Maurice Gross, il y a un article à signifiant séro, c'est-à-dire un gros des articles indéfinis et partitifs, et non un avant. Pour conclure, nous distinguerons donc des cas d'absence d'article, et des cas d'article à signifiant séro.⁽¹³⁾

1-1-0-3- Variables : Dans quelle mesure les trois variables que nous avons retenues jouent-elles un rôle dans l'absence du déterminant ?

1) Les Gasconaises n'ont pas d'effet direct sur l'absence d'article. Les seules variations par rapport au français "standard" de l'époque concernent l'usage des articles de, de la, des. Maxime Laussac signale deux cas opposés⁽¹⁴⁾,

13) Cette distinction ne pose pas de problèmes pour le modèle distributionnel, qui classe les faits observés. Par contre, elle remet en cause un modèle transformationnel posant un déterminant obligatoire en structure profonde : si le déterminant est absent en surface, on ne peut l'expliquer par une transformation d'effacement (comme le déterminant à signifiant séro), car cette transformation n'est pas paraphrastique, le "sens" du déterminant profond disparaissant purement et simplement (alors qu'il demeure pour le déterminant à signifiant séro).

14) De l'influence du dialecte gascon sur la langue française (Grenoble, F. Allier, 1893), pages 371-375.

a) "Devant un mot, pris dans un sens partitif, l'article est supprimé là où le français emploie du, de la, des". Ainsi, le grecen dit :

je veux de pain, de vin ; donnez-moi d'argent.

b) Inversement, des est maintenu devant un adjectif qualificatif (au lieu de du, précisé par Vaugelas et conforme à la norme classique) : ce tour est le plus fréquent chez Montaigne. Exemple : "des longs et pénibles voyages"⁽¹⁵⁾.

Dans notre corpus, nous constatons que ces deux cas ne sont pratiquement pas représentés :

- a) Pour l'emploi de du et de la, nous trouvons 24 occurrences de forme normale : Exemples : donner de l'argent (page 814)
- acheter du sel (page 754)
- faire tenir de la munition (page 224).

Les manuscrits, sur ces 24 occurrences, présentent une seule variante en de : se donner de bon temps (page 464)/Edition - du bon temps.

L'emploi de du, de la est donc très net, et cette variante peut sans doute s'expliquer par l'extension au singulier de la réduction à de devant un adjectif qualificatif.

Nous n'avons pas étudié l'emploi partitif de des, car la distinction (et distinction il y a) entre son sens partitif et son sens "indéfini" est difficile à faire. Notons seulement que sur 41

15) Essais, III, I.

groupes nominaux comportant des, les manuscrits présentent 4 variantes en de (exemple : aller chercher de vivres, au lieu de des vivres, page 674), alors que seul des est employé dans le texte de l'édition. La domination des des est donc très nette, ce qui fait que le premier cas noté par Maxime Lanusse est marginal dans notre corpus.⁽¹⁶⁾

b) Des ou de + adjectif qualificatif : Là encore, notre corpus est très nettement orienté, puisque 20 groupes nominaux ont la forme

De + adjectif qualificatif + nom (+ X), (où X = ou / s).

alors que nous n'avons aucune occurrence de la séquence

Des + adjectif qualificatif + nom (+ X).

Exemples : S'il ne void de grandes difficultés (p. 784)

- ces anglais eurent faict d'autres demandes (p. 174)
- executer de belles entreprises (p. 654)
- La table honneste d'un capitaine attire d'honnestes gens (p. 454).

Le pluriel fonctionne avec l'adjectif qualificatif selon la norme classique, qui tient à l'effacement de la partie article pluriel de la forme de + article générique, selon la règle de Gross⁽¹⁷⁾ :

16) Nous n'avons pas tenu compte des cas où de se trouve seul à cause de la négation (je n'ai pas de pain), puisque c'est la négation qui entraîne la réduction à de. Nous les traiterons dans les "chaînes de N". (Voir infra, 1-8-3)

17) Article cité, page 117.

Artg plur \rightarrow g, dans le contexte gauche de et le contexte droit adjectif (de — adj).

Au regard des traits gascons signalés par Maxime Lanusse, le texte de l'édition est donc homogène : ceux-ci n'ont aucune influence, et l'usage des articles formés avec de + défini est semblable à l'usage moderne. Le texte des manuscrits présente quelques variantes, qui montrent que l'influence gasconne existe, mais de façon très limitée. Pour ces raisons, nous n'intégrerons pas ces variantes à notre modèle.

2) Distinction discours/récit :

La répartition des noms sans déterminant, selon discours et récit, est légèrement supérieure en faveur du discours. Nous avons donc procédé à un test de corrélation, pour savoir si le discours avait effectivement un nombre de noms sans déterminant supérieur au récit. Après application du test de Pearson, nous obtenons un χ^2 de 2,26 ; pour 1 degré de liberté, cela fait une probabilité supérieure à 0,10. Cette supériorité numérique du discours par rapport au récit est donc due au hasard, et n'est pas significative.

3) Variante des manuscrits par rapport à l'édition :

Nous avons examiné les variantes pour savoir si des déterminants avaient été ajoutés dans le texte de l'édition, si le nombre des noms sans déterminant était supérieur dans les manuscrits.

La réponse est négative, sauf pour un cas lexicalement intéressant, mais sans incidence syntaxique. Il s'agit du mot lendemain. Voyons les chiffres de ses différentes formes :

<u>Édition</u> : le lendemain = 13	<u>Manuscrits</u> : lendemain = 11
l'endemain = 6	le lendemain = 3
lendemain = 1	l'endemain = 5 ⁽¹⁸⁾ .

On peut constater que l'agglutination de l'article est loin d'être totalement achevée dans le texte de Monius. Si l'on s'en tient à la seule édition, on remarque l'hésitation entre la forme ancienne (l'endemain) et la forme moderne (le lendemain), avec une tendance dominante pour cette dernière. Mais la situation se renverse si l'on considère les manuscrits : la forme moderne est minoritaire, et l'on peut penser que c'est la forme ancienne qui l'emporte largement, avec deux graphies possibles, l'ancienain et lendemain. L'emploi concurrent de ces deux formes, les variations entre l'édition et les manuscrits montrent que la langue est dans une zone de transition. En tout cas, ces hésitations concernant un mot ne seront pas intégrées dans notre modèle syntaxique. Autrement, le fonctionnement du nom et du déterminant est constant des manuscrits à l'édition.

1-1-0-4- Nous avons tenté de classer les différents cas de nom sans déterminant selon des critères syntaxiques, puisque tel est le but de notre étude. Tout en reconnaissant la valeur sémantique de l'absence de déterminant, nous estimons qu'une présentation

18) Une occurrence de l'édition appartient à un passage ne figurant pas dans les manuscrits.

syntaxique permet de clarifier les faits, et peut ainsi servir de base solide à une interprétation sémantique de ceux-ci.

Parmi les différents facteurs que nous avons retenus, certains n'agissent pas seuls, mais il se peut que plusieurs facteurs agissent simultanément. Nous avons essayé de fixer une hiérarchie de ces facteurs, et de classer les cas d'absence du déterminant en fonction du facteur dominant. Pour établir cette hiérarchie, nous avons suivi des principes syntaxiques définis a priori, consistant à donner la priorité aux faits purement syntaxiques (fonction du groupe nominal dans la phrase, type de phrase, environnement syntaxique) sur les faits sémantiques (sous-catégorisation des noms, par exemple) ; mais, afin de réduire le caractère arbitraire de ces décisions, nous les avons soumise, chaque fois que l'étendue des effectifs le permettait, à des tests de corrélation. Les différents cas retenus sont les suivants :

- 1.) Fonctions du groupe nominal favorisant ou imposant l'absence du déterminant,
- 2.) Structures de phrase favorisant l'absence du déterminant,
- 3.) Entourages syntaxiques favorisant ou imposant l'absence du déterminant,
- 4.) Expressions totalement ou partiellement lexicalisées,
- 5.) Éléments lexicaux favorisant l'absence du déterminant.

Les trois premiers cas sont extérieurs au groupe nominal ; le dernier cas lui est intérieur (adjectifs, / sous-catégorisation des

noms) ; le quatrième des contient des facteurs internes ou externes au groupe nominal⁽¹⁹⁾.

1-1-1- Fonctions du groupe nominal favorisant ou imposant l'absence du déterminant.

Il s'agit de quatre fonctions, inégalement représentées dans notre corpus : apostrophe, complément d'agent introduit par de, attribut, complément déterminatif.

1) Apostrophe : Deux cas seulement figurent dans notre corpus (l'essentiel des apostrophes est constitué de noms propres, exclus du corpus) :

capitaines. nos compagnons (pages 354 et 694).

2) Complément d'agent avec de : Si l'on considère l'ensemble des groupes nominaux compléments d'agent, les faits sont très nets : aucun groupe nominal introduit à l'aide de par n'est employé sans déterminant, alors que les groupes nominaux introduits par de peuvent ou non contenir un déterminant.

TABLEAU DES COMPLEMENTE D'AGENT

	sans déterminant,	avec déterminant,	
De + GN	12	13	25
PAR + GN	0	7	7
Totaux	12	20	32

19) Voir tableau général à la fin de l'étude de l'absence du déterminant.

Les effectifs théoriques trop faibles ne permettent pas d'utiliser les tests statistiques. L'absence de déterminant s'explique par la "règle de cacophonie"⁽²⁰⁾,

- Exemples : - Bonne est presque environnée de vallées, qui sont acide couverts de vallées et arrosés de forges ruisseau (page 234).
- Une ville forée de murailles (page 714).

Pour ces noms pluriels, le déterminant devrait être des ; précédé par de, des s'efface, mais son signifié demeure. Dans le premier exemple, forges ruisseau prouve que la règle de cacophonie joue effectivement pour des, et non pour un autre déterminant. Il s'agit donc d'un déterminant à signifiant zéro.

5) Attribut. Nous groupons sous cette fonction les "attributs de l'objet" d'une part, les attributs suivant le verbe être d'autre part, employés avec ou sans préposition.

a) "Attribut de l'objet". Les effectifs sont faibles : 15 attributs sans déterminant, 6 avec déterminant ; cela donne des effectifs théoriques trop faibles pour soumettre le test de corrélation au test de Pearson. Par contre, le coefficient de Yule, qui est de 0,093, indique que la corrélation est absurde entre la fonction d'attribut de l'objet et l'absence de déterminant.

20) Maurice Gross, article cité, page 108.

- Exemples : - ils les connoissent gens de service (page 614),
- je tenois prisonnier le seigneur Marc-Antoine
(page 384),
- appelez la gruante (page 784).

Les raisons de l'absence du déterminant sont les mêmes que celles de l'attribut employé avec être.

b) Séquences suivant être sans préposition : Parmi les 40 attributs du sujet (sans préposition) employés sans déterminant, certains pourraient être rangés sous une autre rubrique :

- Noms pluriels indéterminés (deux occurrences) : tous ces vestus de livrée estoient pienniers (page 174).
- Non précédé de l'adjectif grand :
c'est grand sagesse de bien apprendre (page 44).

Mais nous avons privilégié la fonction syntaxique.

- Exemples : - pour l'amour d'une dame de qui j'estois garni-
leur, lorsque j'avois le loisir (page 294),
- il estoit encore secrétaire des commandemens
(page 444),
- il estoit homme d'exécution (page 674),
- il est homme de grande police et grande jus-
tice (page 254),
- ce sont vieux soldats (page 374).

Il s'agit ici d'absence d'article : selon Bernard Pettier,
" sans article, il (le substantif) coïncide avec le sujet du verbe

être, en y trouvant sa propre délimitation⁽²¹⁾. La notion substantive est saisie de façon globale, non individuelle ; l'attribut range le sujet dans une catégorie générale, et son statut est celui d'un adjectif de discours.

c) Séquences suivant être avec préposition : l'attribut est relié à être par les prépositions en, de, à, sans :

- Exemples :
- Et en y a prou qui sont en vie (page 494).
 - J'estois de garde (page 34).
 - Et commença à rompre le pont, qui estoit de bois (page 374)
 - Ils découvrirent le camp, qui estoit en terre (page 154).
 - Ceux-là peuvent estre sans collère (page 254).
 - Je fus à cheval (page 554).

En choisissant de donner la priorité à la fonction, nous n'avons pas classé ces groupes nominaux dans la rubrique préposition + NPN, bien qu'il semble que les prépositions en et sans expliquent aussi l'absence de déterminant. Il nous paraît plus logique, si nous faisons appel à notre intuition du français moderne, de classer ces groupes prépositionnels parmi les séquences suivant être : la commutation avec un adjectif attribut est souvent possible :

- ils sont en vie/vivants
- ils sont sans collère/calmes.

21) Article cité, page 159.

Aussi, on peut considérer que, comme l'attribut sans préposition, ces groupes prépositionnels ont le statut d'adjectifs de discours.

4) Équivalent déterminatif. Alors que les fonctions précédentes sont exercées par les groupes nominaux de notre corpus, la fonction de complément déterminatif l'est par des groupes internes aux séquences du corpus. Pour cerner nettement les faits, nous n'avons pris en compte que les premiers noms rencontrés après une préposition dans un groupe nominal (ainsi, dans une troupe de gens à cheval, seule la séquence gens à cheval est retenue, alors que à cheval n'est pas étudié), en excluant de l'étude les groupes inclus dans des séquences coordonnées, de façon à éviter l'interférence des faits de coordination.

Les compléments déterminatifs sont pour la plupart introduits par de, quelques-uns par à et en. Pour les étudier, nous avons suivi la classification sémantique de Lennart Carlsson⁽²²⁾, que nous verrons plus en détail pour les ajouts droits du nom.

a) Compléments déterminatifs introduits par de.

Lennart Carlsson distingue quatre cas de rapports différents entre le nom "tête" (S 1) et le complément déterminatif (S 2) : (23)

22) Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain, étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète, Hypocrite, 1966.

23) op. cit, pages 177-254 ; l'auteur part d'une classification proposée pour l'anglais par Anna Grandville Hatcher, An introduction to the analysis of english noun compounds, World, 16, 1960, pages 356-373.

- 1.) S 1 est contenu dans S 2 : (tour d'église)
- 2.) S 2 est contenu dans S 1 : (chapeau de paille)
- 3.) S 1 a pour source S 2 (huile d'olive)
- 4.) S 1 s'oriente vers S 2 (bateau de pêche).

- Chacun de ces types comporte les effectifs suivants : 1 - 22
- 2 - 25
- 3 - 7
- 4 - 50

- Exemples : 2.) un collet de buffle (p. 294)
- 1.) une heure de nuit (p. 194)
- 3.) cinquante coups de canon (p. 364)
- 4.) mon lit de camp (p. 414).

- Les noms de quantité figurent dans le type 1 : une partie de nos gens (page 744).

- L'absence du déterminant donne à ces compléments le statut d'adjectif de discours, puisque la notion substantive n'est pas délimitée par un article⁽²⁴⁾; la cooccurrence avec un adjectif est parfois possible : le côté de main droite (page 154) peut cooccurrer avec le côté droit, par exemple. En outre, certains groupes nominaux semblent lexicalisés, comme les gens de cheval, les gens de pied, les gens d'arme; les variantes indiquent parfois la cooccurrence avec un nom simple :

24.) Idem, la règle de cacophonie explique l'effacement du déterminant : Exemples : - une troupe de gens à cheval/*une troupe de des gens à cheval.
- un petit morceau de pain/*un petit morceau de du pain.

- Exemple : Je n'avais de gens d'armes que la compagnie de monsieur de Lannun... (page 624).

Les manuscrits remplacent gens d'armes par gendarmes.

Du fait de la difficulté à faire, sur un texte du XVII^e siècle, la distinction entre construction de discours et groupe lexicalisé en langue, nous avons traité tous ces groupes nominaux comme des constructions syntaxiques de discours, et non comme des nous composés.

b) Compléments introduits par à et par en :

Ils sont peu nombreux dans notre corpus :

- Exemples : - les armes en main (page 794).
- les gens à cheval (page 104).
- une petite échelle à main (page 284).

Les remarques faites sur les compléments introduits par de peuvent aussi s'appliquer à ces compléments : les gens à cheval, par exemple, semble lexicalisé.

1 -1-2- Structures de phrase favorisant l'absence du déterminant. Toutes ces structures favorisent l'indétermination, (25) /ou l'indéfinition en ancien français, l'emploi de l'article indéfini est restreint, et on ne l'emploie "que si la personne ou la chose dont on n'a pas encore parlé est parfaitement distincte des autres individus de

25) cf. Robert Martin, le mot "rien" et ses concurrents en français.

Paris, Klincksieck, 1966, page 9 : "est défini ce qui est connu dans son essence" - "Est déterminé, ce qui est connu dans son identité".

la même classe ⁽²⁶⁾; au contraire, l'article n'est pas employé "si l'individualité ne ressort pas nettement, si nous avons affaire à un type plutôt qu'à un individu". Quand il y a indétermination (ou aussi indétermination) l'ancienne langue présente le degré zéro de l'article ; le texte de Menluc garde des exemples de cet usage, en particulier dans des phrases négatives, comparatives, hypothétiques : ⁽²⁷⁾

1) Phrases négatives, comparatives, hypothétiques :

- Exemples : - (négatives) - hous ne ne pouvoit mieuz cognoistre que monsieur le mareschal de Brisac (page 254).
- Je fis deffendre qu'homme du monde ne parlast de ceste sortie (page 314).
- on passoit par la montaigne, ce que gens à cheval ne pouvoient faire aucunement (page 64).
- vous devez estre ordinairement parmy vos soldats, (...) pour empescher qu' ils ne fassent chose indigne (page 24).
- (vous) ne ferez autre chose jamais (page 24).

26) Lucien Foulet, Petite Syntaxe de l'ancien français, 3e éd, Paris, Champion, 1970, § 76, pp. 56-57.

27) Pour l'influence de ces phrases en ancien français, voir L. Foulet, op. cit, § § 60 - 62, pp. 58-60.

- (je) ne pouvois decouvrir son mal
ny veoir autre chose que sans sa
visage (page 464).

- (comparatives 1) - - exemple précédent.

- ils se separerent comme parriens
page 674).

- je trouvoy la mere du capitaine
Bertholomé, une bien fort honneste
denoyelle et autant estimée dans
la ville que gentil-femme qui y
fit (page 414).

- (hypothétiques 1) - ils seroient bien marris que leurs
majestes pensassent qu'il y eust
gens en tout le royaume de France
qui fussent si vigilans (page 634).

- Si ces structures de phrase supposent l'indétermination (type gé-
néral) ou l'indétermination (individu non distinct des autres), d'au-
tres facteurs agissent pour rendre l'article inutile : entre le
pluriel des noms (gens à cheval, parriens), on peut considérer
que certains noms fonctionnent en fait comme des préfixes nomi-
nales, qui ont l'ensemble des propriétés syntaxiques du nom, mais
qui ne possèdent pas de traits sémantiques, ou, si l'on préfère,
qui ont une compréhension très réduite ; elles sont selon les contex-
tes indéterminées ou indéfinies, et peuvent ainsi se passer de l'arti-
cle.

En particulier, elles seules peuvent exercer la fonction sujet sans déterminant, fonction où très peu de noms sont employés sans déterminant dans notre corpus. Nous retenons comme préformes nominales : həng (trait de sélection (+ humain)), ghəng (trait de sélection (- animé)), gəng, qui correspond, au pluriel, à həng au singulier, et aussi liəŋ : əŋəliəŋ :

- je ne pouvais le faire venir en liəŋ où je lui voulais dire de bouche tout le discours que nous avions fait (page 694).

- je ne m'engagerais point en liəŋ où il ne fallait combattre (page 694).

Cette dernière préforme nominale "représente l'ensemble de la catégorie des noms pouvant figurer dans un syntagme prépositionnel de lieu"⁽²⁸⁾. Toutes ces préformes sans déterminant fonctionnent dans ces phrases négatives, comparatives et hypothétiques, où leur indétermination ou leur indéfinition sont harmonisées avec l'atmosphère forclusive ou négative ; nous les avons comptées dans ces structures de phrase, puisque nous donnons la priorité aux structures par rapport aux sous-catégorisations du syntagme nominal. Ajoutons que la préforme ghəng concurrence liəŋ, en atmosphère forclusive, et négative, en particulier quand elle est accompagnée d'une relative ou subjonctif ou d'un adjectif équivalent⁽²⁹⁾.

28) Dubois, Jean et alii, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973, page 394.

29) Pour une analyse complète de la concurrence de ghəng/liəŋ, voir R. Martin, *op.cit.*, pages 206-223 et pages 229-242.

Notons que lorsqu'elle est précédée de autre, elle peut signifier, en phrase négative, "aucune autre chose", ce qui est le cas pour notre exemple cité (page 24), ou dans cet exemple, où elle est suivie d'une phrase :

- J'advertis monsieur le premier président et monsieur de Bellegarde (....) qu'ils ne se souciaient d'autre chose sinon que le reuse entrer (page 504).

2) Facteurs internes au groupe nominal :

ou l'indétermination

L'indétermination/d. nom, en l'absence d'article indéfini, sont aussi indiquées, en ancien français, par une relative au subjonctif, ou un adjectif équivalent, qui viennent confirmer l'indétermination implicite (ou l'indétermination) : (30)

Exemples : - voir ceux des pages 414 et 634, cités en (1)

- il faut que ce soit chose qui dépende principalement de vous (page 214)

- je ne suis trouvé en autant de combats, batailles (...) qu'homme qui soit aujourd'hui en toute l'Europe (page 794)

- nous avions (de lui) autant d'estime que de capitaine qui est en France (page 734)

- vous estes toujours en peine, pour trouver gens à qui vous puissiez parler (page 24).

La relative au subjonctif vient renforcer l'indétermination ou l'indétermination

30) Voir H. Martin, op.cité, pages 206-209 : exemples de chose.

déjà inhérente aux phrases négatives, comparatives, hypothétiques, ainsi qu'aux phrases contenant un subjonctif (toutes ces phrases ont un rôle virtualisant). Cette relative vient aussi expliciter l'indétermination ou l'indéfinition des proformes nominale (shang, houng, keang, lien). Dans notre corpus, la plupart des relatives au subjonctif suivent un nom sans déterminant.

. Le complément déterminatif du monde joue le même rôle : il équivaut à "qui soit au monde". Nous avons cité un exemple de houng du monde (page 314), où, dans cette phrase négative, l'expression (monde étant vidé de son adjectivité) équivaut à personne : houng nous semble présenter, dans de nombreux cas, un fonctionnement parallèle à celui de shang.

. Enfin, les adjectifs maix et lai favorisent également l'indétermination ; nous les étudierons plus loin.

Si cette étude des structures favorisant l'absence du déterminant (indéfini) peut apparaître comme diachronique, c'est que, par rapport à l'ancienne langue, les mêmes causes continuent d'expliquer les mêmes faits, mais de ne une proportion plus réduite : ainsi, seulement 4 comparatives présentent un nom sans déterminant, contre 10 où le nom est déterminé. Il reste que c'est dans ces cas que nous constatons le mieux la convergence des facteurs d'absence du déterminant ; nous n'avons retenu dans nos calculs que la structure des phrases, et l'indétermination ou l'indéfinition qui leur sont inhérentes expliquent cette absence d'article indéfini ; mais la re-
lative au

subjonctif, le complément du nom, les adjectifs autre et tel, en explicitant ces deux valeurs, expliquent aussi cette absence ; enfin, les préformes nominales quous, houus, quus, liou, indéfinies ou indéterminées, s'emploient en harmonie avec ces phrases négatives, ou à atmosphère feroclusive. Malgré la faible étendue des effectifs de chacun de ces faits (qui ne nous a pas permis de procéder à des tests statistiques), ceux-ci nous semblent établis, et nous les intégrerons à notre modèle.

1-1-3- Entourages syntaxiques favorisant ou imposant l'absence du déterminant.

Il s'agit des prépositions qui introduisent le groupe nominal dans la phrase, à l'exclusion des compléments déterminatifs envisagés plus haut. La distinction entre ces constructions de discours et des expressions lexicalisées étant souvent difficile à faire, nous avons dû recourir à notre intuition du français moderne, et certains choix pourront paraître arbitraires : ce défaut inévitable devrait avoir des effets négligeables, dans la mesure où il s'agit de rendre compte du même fait, l'absence du déterminant.

1) Préposition de :

Exemples : - mourir de faim (page 314)

- je n'avisay de faire aller de quint par la ville quelques heures (page 324).

Pour la préposition de, si les déterminants du, de la, des sont interdits, selon la "règle de cacophonie", on rencontre aussi

des substantifs sans déterminant, défini en autre⁽³¹⁾. Le premier exemple est bien attesté dans notre corpus (peur, froid), et ce type de complément se combine avec des verbes d'un sémantisme proche de mourir, ce qui fait que les contraintes entre le verbe et de N sont très strictes.

2) Préposition en : Cette préposition précède normalement un nom sans déterminant :

Exemples : - il falloit qu'ils entrassent en capitulation (page 614)
- (cet article) avoit mis en désespoir toute la cité (page 334)
- il ne se vit au plus grand renouement de gens en ville (page 334).

Certains emplois montrent la distribution complémentaire avec à + article :

Exemples : - en ville (page 334) / dans la ville (page 194)
- en mesme instant (page 504) / au mesme instant (page 744).

Il faut souligner la fréquence d'emploi de en + N avec le verbe enirer, et avec le verbe enirer suivi d'un groupe nominal objet (en + teste, cervelle, descoute, hasard, bataille, ...) ; pour ces deux verbes, les contraintes de sélection avec en + N

31) Maurice Gross, article cité, pages 106-107.

semblent strictes.

D'autres groupes en + N fonctionnent comme des adverbes de discours : en haste, en diligence. Comme l'indique Bernard Pottier pour l'expression avec courage, cette absence de déterminant donne au nom le "minimum de caractère substantival"⁽³²⁾.

3) Préposition à :

- Exemples : - nous tournâmes à main gauche (page 154)
- je montois à cheval (page 404)
- les portes de Turin seraient fermées à vers-
PERS (page 194)
- je marchois à marche (page 214)

Certains compléments de temps s'emploient sans préposition ; dans l'exemple de la page 214, le sens de à est "avec" (comme l'atteste la variante de la copie B). Les deux premiers exemples représentent des tours fréquents : par opposition avec à cheval, à pied est aussi employé ; les indications de latéralité utilisent toujours le substantif main là où l'usage moderne emploie simplement à gauche, à droite.

4) Préposition par :

- Exemples : - par malheur (...), on n'avoit pu faire
marcher vivres pour les soldats (page 674)
- par aventure je leur pourrais bien rendre
la pareille (page 714)

32) Bernard Pottier, article cité, pages 158-159.

- (les loups) sortent de la forest par famine
(page 734).

Les deux premiers exemples représentent un type de complément bien attesté, éventuellement avec un adjectif (par bonne fortune, page 284) ; par + N fonctionne aussi dans ce cas comme adverbe de discours.

5) Autres prépositions : Leurs occurrences sont moins nombreuses dans notre corpus :

- Exemples : • sans : on ne peut voler sans aïe (page 354)
- avec : avecques belles paroles (page 484)
- pour : et pour despit le maistre de la monnoye n'avoit voulu faire exccuter l'arrest (page 634)
- sur : (il) estoit un des vaillans hommes que, cent ans a, aye monté sur mer (page 614)

sans, ayant une valeur négative, exclut de, de la, des, comme c'est le cas dans notre exemple, où des est effacé. Pour marque une cause, avec une liste fermée de noms (despit, despit, despit), qui peuvent être suivis d'un complément phrastique :

Je ne luy veulus point contredire, pour crainte qu'il ne cuidast que je veulasse tout faire et gagner cent avantage sur luy (page 334). L'expression fonctionne comme une locution conjonctive.

Ces emplois de prépositions, qui provoquent l'absence du déterminant ou son effacement, nous semblent vivants, et s'opposent à des constructions figées.

1-1-4- Expressions totalement ou partiellement lexicalisées.

1) "Locutions verbales" : V_v + N.

Nous avons retranché de notre corpus les séquences V + N qui nous paraissaient correspondre à un verbe complexe, soit que la conjugaison soit indiquée par des variantes du texte (par exemple, avoir regret/regreter), soit qu'elle nous semble possible d'après le dictionnaire de Huguet⁽³³⁾. Mais la distinction entre séquences lexicalisées et rencontres de discours est difficile à faire, pour des raisons qu'indique Ferdinand Brunot⁽³⁴⁾ : le verbe peut se rencontrer avec n'importe quel substantif, ce qui fait que la série est ouverte et n'est pas encore fermée ; en outre, le fonctionnement de l'article n'y est pas strictement défini, et on peut même le trouver "là où nous ne le mettrions point". Aussi, à côté des séquences que nous avons éliminées parce qu'elles semblaient nettement lexicalisées, nous avons conservé 12 séquences V + N qui nous paraissaient fonctionner comme des groupes de

33) Huguet, E, dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle.

Paris, E Champion puis M. Didier, 1925-1967. 7 volumes

34) Histoire de la langue française des origines à nos jours,
tome II : le XVI^e siècle, pages 393-395.

discours (mais avec un degré de cohésion plus élevé) dans les contextes où elles figuraient :

- Exemples :
- Je lui fis très-humble requeste de ne ne vouloir point faire exercer la charge d'autrui (page 424)
 - e'estoit perdre temps (page 324)
 - Je le priois d'avoir patience (ibidem)
 - et dedans y avoit des autels pour dire messe (page 244).

Pour nous limiter à ces exemples, l'adjectif du premier (très-humble), et l'emploi absolu des trois autres nous semblent indiquer que le locuteur dissocie le verbe et son complément, qui gardent chacun un sémantisme distinct (les verbes ne sont pas sémantiquement vides). Mais comme leur degré de cohésion est plus élevé qu'une simple rencontre de discours, nous les classons parmi les expressions partiellement lexicalisées.

2) Autres expressions lexicalisées. La plupart de ces séquences sont introduites par une préposition. Nous citons les plus courantes :

- de price arrivée
- à corps perdu , avec sa variante, à coup perdu
- à peine de la vie
- à grand peine
- long temps

- de bonne heure
- en termes de soldat
- à point nommé.

Ces expressions sont des lexies complexes, dont la cohésion est très forte (aucune occurrence ne se présente avec un déterminant ou un ajout), et dont le sémantisme est spécifique.

Du fait de la difficulté de la distinction, nous n'avons pas éliminé ces deux types de séquences de notre corpus, mais nous les avons conservées comme les autres groupes nominaux. Mais leur situation particulière conduit à les classer à part dans les cas de noms sans déterminant.

1-1-5- Éléments lexicaux favorisant l'absence du déterminant. Deux faits sont à considérer : d'une part certains adjectifs précédant le nom, d'autre part certains traits de sous-catégorisation des noms.

1) Adjectifs antéposés : entre, grand, sans, tel.

Les études de la langue du XVI^e siècle signalent que ces 4 adjectifs sont employés sans article⁽³⁵⁾, l'article mais étant

35) Voir : - Gougenheim Georges, grammaire de la langue française du XVI^e s., page 69

- P. Brunot, op. cité, pages 396-398

- Gardner, R, Greene, Marion-A, A brief description of middle french syntax, p. 16 à 19.

l'indéfini. Nous avons soumise cette hypothèse à un test de corrélation ; la faible étendue des effectifs de chacun de ces 4 adjectifs a dû être compensée par leur groupement, et leur confrontation ensemble aux autres adjectifs :

ADJECTIFS SANS DÉTERMINANT

	Sans déterminant	Avec déterminant	Totaux
Autre, grand, tel, nous	41	45	86
autres adjectifs	45	159	204
Totaux	86	204	290

Le test du χ^2 , pour un degré de liberté, avec un chiffre de 17,71, indique une probabilité bien inférieure à 0,001 pour que cette corrélation soit due au hasard. Elle apparaît donc comme significative ; il y a bien corrélation entre l'emploi de ces quatre adjectifs antéposés et l'absence de déterminant.

Exemples :

- Autre : - ils prenoient autre chemin que de venir à nous (page 524)
- ils tentèrent de livrer la munition, sans y faire autre arrest (page 224).

- **Grand** : - Il y eust grand diantre paray eux (page 314).
 - Ils n'auraient pas grands finances (page 44).
- **Même** : - Nous combattens sous mesmes enseignes (page 564).
 - Je luy respondis en mesme langage (page 594).
- **Tel** : - Quand vous vous trouverez à telles nopces, pressez vob gens (page 124).
 - Je fus du nombre, estant blessé en tel lieu que j'en porteray toute ma vie la marque (page 794).

Mais l'antéposition de ces adjectifs n'est pas la seule cause d'absence du déterminant : la fonction (attribut), la structure de phrase (négative, comparative, impersonnelle), la présence de certaines prépositions (sans et en), les préfixes nominales (chose, lieu) favorisent aussi cette absence du déterminant. Le nombre des autres causes d'absence du déterminant (27) intervenant en même temps que la présence de ces adjectifs est supérieur au nombre de cas (14) où seul l'adjectif explique l'absence du déterminant ; il convient donc de nuancer cette règle, en disant que les adjectifs antéposés autre, grand, mesme, tel, peuvent favoriser l'absence du déterminant, mais n'en représentent pas toujours la cause essentielle.

Cette intervention d'autres facteurs, et l'emploi du déterminant, bien attesté dans notre corpus, nous amènent à considérer ainsi et ainsz non comme des déterminants, mais comme des adjectifs (par exemple, sur ses 21 occurrences, autre n'est

employé que 7 fois sans déterminant, et sur ces 7 emplois, 6 tiennent sans doute à une autre cause : phrase négative, quo-que, sans). Mais et autre ne fonctionnent pratiquement pas comme déterminants.

Remarque : L'adjectif deux se rencontre aussi sans l'article indéfini un. Nous ne l'avons pas noté avec les quatre adjectifs (autre, grand, mais, tel), parce que son emploi, à la différence de ceux-ci, est très contraint (+ nous de temps et de lieu, corrélation avec des numéraux), et que d'autres facteurs interviennent aussi pour expliquer l'absence du déterminant (prépositions notamment). Exemple : à deux mil de là (page 314). Pour les emplois avec l'adverbe de quantité (Qu de), voir 1-6-2.

2) Sous-catégorisation des noms : Certains traits lexicaux du nom, qui délimitent certaines sous-catégories, favorisent l'absence du déterminant : ce sont les traits (- concret) (Noms abstraits), (- comptable), que nous limiterons aux noms de "matières", puisque les noms abstraits, eux aussi affectés du trait (- comptable), sont distingués par le trait (- concret). Nous y ajouterons une sous-classe constituée des noms de quantité, avec lesquels l'absence de déterminant est sensible. Pour terminer, le pluriel aussi favorise l'absence d'article, indéfini dans ce cas. Comme pour les structures de phrase, il y a continuité entre l'ancien français et le moyen français :

"le vieux français considère que, comme tout à l'heure la quantité, maintenant le nombre est indéterminé, et en règle générale, il ne met pas d'article", écrit Lucien Foulet⁽³⁶⁾.

Exemples :

- **Quantité :** - j'en fis faire grand quantité de deux pied d'espois (page 214)⁽³⁷⁾
- **Pluriel :** - (je) leur dis qu'il n'estoit plus question de tirer arushuzades (page 124)
 - aller le lendemain en procession generale faire prêtres à Dieu (page 324).
 - nous estions tous comme brebia carafes (page 704)
- **Nous abstraits :** - je recouvray santé (page 834).
 - qu'est-ce qu'une masse de gens tous convoiteux de gagner honneur au lieu qu'ils entreprennent (page 214).
- **Nous de matière :** - il pouvoit envoyer argent audict seigneur de Stressi (page 354).
 - les chevaux y avoient toujours cauté jusques à deux ventre (page 64).

Mais l'usage du déterminant au pluriel devient habituel :

36) op.cit, § 88, page 63. Voir aussi le § 86, page 62, sur les nous abstraits.

37) Nous considérons qu'ici, l'influence du non de quantité l'emporte sur l'influence de l'adjectif grand.

sans compter les adverbes de quantité et les autres déterminants, des présents 41 occurrences, par opposition à 12 noms pluriels sans déterminant.

En outre, d'autres facteurs peuvent expliquer l'absence du déterminant (phrases négatives, par exemple).

1-1-6- Conclusion - Tableau récapitulatif.

Le nombre des noms sans déterminant est relativement limité dans notre corpus : sur 3229 groupes nominaux, 410 sont constitués d'un nom sans déterminant (suivi ou non d'ajouts) ; à ce chiffre, il convient d'ajouter les 111 compléments déterminatifs, internes à nos séquences. L'usage du déterminant semble donc bien établi, d'autant que nous pouvons réduire le nombre des noms sans déterminant, si nous considérons que certains cas s'expliquent par un effacement du signifiant, et non par une absence pure et simple du déterminant : compléments d'agent en *de*, compléments déterminatifs introduits par *de*, c'est-à-dire les séquences où le groupe nominal est précédé par *gg*, qui exclut les trois articles *du*, *de la*, *des*.

Nous avons groupé les différents cas de nos sans déterminant dans un tableau, où chaque occurrence n'est comptée qu'une fois, dans la cause qui est dominante selon la hiérarchie que nous avons établie, et que nous avons tenté d'étayer statistiquement, chaque fois que l'étendue des effectifs l'a permis.

Facteurs d'absence du Déterminant	Occurrences	Remarques
1) <u>Fonctions :</u> - Attribut : . Sujet { - sans pré- position - préposi- tionnel . Objet - Agent introduit par De - Apostrophe	- 40 - 37 - 15 - 12 - 2	- <u>Attribut sujet</u> : y compris deux occurrences de <u>chez</u>
2) <u>Structures de phrases :</u> - Négatives - Comparatives - Hypothétiques Relatives au Subjonctif	- 35 - 4 - 4 - 6	- Y compris 8 occurrences de <u>chez</u> - Y compris 1 occurrence de <u>lien</u> - Y compris 1 occurrence de <u>chez</u>
3) <u>Intérences syntaxiques :</u> <u>Prépositions :</u> - De - En - A - Par - Autres prépositions	- 19 - 51 - 24 - 15 - 18	
4) <u>Expressions totalement ou partiellement lexicalisées</u> a) Verbe + Nom b) Expressions lexicalisées	- 12 - 39	
5) <u>Éléments lexicaux :</u> a) <u>Adjectifs</u> : - Autre - Grand - même - Tel	- 7 - 15 - 16 - 3	- Y compris 2 occurrences de <u>chez</u> - Y compris 1 occurrence de <u>chez</u>

....

b) Sous-catégorisation des noms :		
- (+ Quantité)	- 3	
- (- Concret) (N abstraits)	- 4	
- (- Comptable) (N - matières)	- 4	
- (+ Pluriel)	- 12	- <u>Cens</u> - <u>exclus</u> du total
TOTAL DES SEQUENCES DU CORPUS	410	Il faut ajouter <u>13</u> cas de coordination (Voir plus loin)
Compléments déterminatifs :		
- De	104	} Premier <u>Nom</u> introduit par une préposition à l'intérieur de nos séquences triées
- A	5	
- En	2	

1-2- L'ARTICLE (F).

1-2-0- La sous-catégorie "Article" se définit ainsi :

- a) Il ne peut être précédé que par tout, Qd de.
- b) Il peut être suivi au pluriel d'un quantificateur numéral.
- c) Il peut apparaître seul avec un nom singulier ou pluriel, pour former un groupe nominal acceptable.

Selon ces trois critères, appartiendront à la sous-catégorie article : l'article défini (le, la, les), le déterminant démonstratif (ce, cette, ces), le déterminant possessif (mon, ton, son, notre, votre, leur).

Par contre, l'article indéfini (un, une, ces), comme il ne satisfait pas aux deux premiers critères, ne sera pas rangé dans la catégorie article, mais dans la catégorie "Quantificateur"⁽³⁸⁾.

1-2-1- L'article défini :

C'est le déterminant le plus important de notre corpus : 1424 occurrences de l'article seul (auxquelles il faut ajouter les emplois avec un autre déterminant). Il précède n'importe quel nom, sans contraintes de sélection, et donne au nom un sens défini (ou général) ou déterminé.

38) Pour éviter toute redondance, nous étudierons les cas de cumul d'article en traitant des autres déterminants avec lesquels cette sous-classe s'emploie : numéraux, tout, Qd de - (voir 1-3 ; 1-5 ; 1-6).

Exemples : - le jour fut clair (page 114)

- la voie irait jusques à la Rochelle (page 624)

- les frans estoient humides (page 414).

Nous avons procédé à des tests, pour savoir si l'article défini est employé de préférence à l'article indéfini, lorsque le groupe nominal contient une détermination interne (adjectif, complément déterminatif, relative). S'il n'y a pas de différence significative pour l'emploi de l'adjectif et celui de la relative (nous reviendrons, à propos des relatives, sur le choix du déterminant selon le type de relative), une corrélation apparaît entre le choix de l'article défini, quand le complément déterminatif est lui-même précédé d'un déterminant, et le choix de l'article indéfini, quand le complément déterminatif est sans déterminant :

	Article Défini	Article Indéfini	Total
Complément avec déterminant	169	11	180
Complément sans déterminant	21	26	47
Totaux	190	37	227

Avec un χ^2 de 62,13, pour un degré de liberté, la probabilité est très inférieure à 0,001 pour que cette corrélation soit

l'effet du hasard. Sur un corpus plus vaste (plus d'un tiers du texte), la corrélation est encore plus nette : l'article défini s'emploie surtout quand le complément prépositionnel comporte un déterminant, et l'article indéfini dans le cas contraire. Pour affiner le test, nous avons distingué deux types de séquences prépositionnelles : Article N₂ et Indéfini N₂ ; le déterminant de N₂ conditionne le choix du déterminant de N₁ : soient les quatre séquences possibles : T N₁ prep T N₂ = 522 T N₁ prep Indéfini N₂ = 16

Indéfini N ₁ prep	Indéfini N ₁ prep Indéfini
T N ₂	N ₂
= 13	= 0

Aucun groupe nominal ne contient l'indéfini à la fois devant N₁ et devant N₂ ; lorsque N₂ n'a pas d'expansions, l'indéfini est impossible ; et même lorsqu'un adjectif accompagne N₂, une variante indique que la tendance est à éviter deux indéfinis :

- "Et fin là (le) tour d'un fin homme" (page 374) corrige "UNE tour" des copies. Ce fait ne nous a pas permis de procéder à un test de corrélation, car l'effectif théorique obtenu est très faible ; mais il nous semble significatif en lui-même, et indique l'incompatibilité entre deux indéfinis, devant N₁ et devant N₂, alors que toutes les autres possibilités sont attestées.

1-2-2- Déterminant possessif.

- Son emploi est fréquent, sans restrictions de sélection des noms. Exemples : - Je sçay ce qu'ils valent et cognois leur courage (page 144).
- Leurs gouverneurs descendirent (page 454).
- Son mauvais ange le guidoit (page 694).
- Les variantes du texte témoignent d'un emploi plus

étendu, dont parle M. Lanasse :⁽³⁹⁾ pour une "chose inséparable de la personne", on conserve l'adjectif possessif là où le français moderne emploie l'article défini : - (...) luy remettant le tout entre les mains (page 344).

Les manuscrits indiquent ses au lieu de les.

Par ailleurs, le texte de l'Édition supprime des redondances (3 occurrences) des manuscrits :

Exemple : et avec nous se mist un gentilhomme, duquel je ne scay le non. Les manuscrits indiquent son au lieu de le.

Mais le texte de l'Édition est conforme à l'usage moderne, qui évite la redondance.

- Le possessif peut être suivi immédiatement de propres, qui le renforce : Exemple : (il) fust massacré fort cruellement par ses propres subjects (page 474).

- On trouve quelques exemples de l'emploi de l'article suivi de la forme tonique du possessif :⁽⁴⁰⁾ Exemple : Je ne vouleis point faire ce tort à un sien compaignon (page 574).

Si notre corpus contient cette seule occurrence, l'usage est attesté, dans le reste du texte, pour l'article défini :

- les autres soldats appelloient les nostres pionniers gastadeurs (page 181).

Mais cet emploi de l'article avec le possessif reste très limité dans le texte.

39) op. cit., page 387.

40) Maxime Lanasse considère cet emploi comme un gasconisme : il traduit le gascon si mé nébon par le sien neven (op.cit., page 389).

1-2-3- Déterminant démonstratif.

1) L'emploi est bien attesté, et aucune restriction de sélection n'apparaît.

Exemples : - (....) ayant sous sa cornette ses jeunes seigneurs venus de la court (page 154)

- ceste seule occasion ne vous second d'aller de bon coeur et allegrement au combat (page 564)

- j'avois baillé au capitaine Bahue la charge de faire faire des gabions se quatriemes jours (page 774)

- Le démonstratif peut être renforcé par là (8 occurrences), ou icy (une occurrence) :

- monsieur de La Valette ne se peut rendre à Gramat ce jour-là (page 644).

- il ne prend une opinion de quelque mal'heur ceste nuit icy (page 434).

A la différence de propre, là et icy suivent immédiatement le nom.

- Les variantes appellent quelques remarques : il y a 3 cas de changement de ses (Manuscrite) à ses (Edition), qui se s'expliquent que par l'homophonie (en ces lieux-là, page 354 : les copies indiquent ses). Par ailleurs, dans deux cas, il y a changement du démonstratif (Manuscrite) au possessif (Edition) :

- j'ecris en non livre (page 384) : non remplace
ce des copies, et cette construction indique la va-
leur possessive du démonstratif ; l'autre exemple (notre nation,
(page 804), qui remplace ceste) a la même valeur.

Une autre variante, limitée à 2 occurrences, concerne le
nom heure : à cette heure (pages 124 et 184) remplace le texte des
copies ature ou ature (copie B) ; M. Lanusse⁽⁴¹⁾ la cite, mais
l'interprète comme une contraction avec le g de gest syncope, et
non comme un gasconisme ; selon lui, cette graphie correspond à
la prononciation. Enfin, les manuscrits comportent 6 variantes
gais à l'édition gais :

Exemples : - de gest enseigne (page 184) : varia nte -
d'gais
- il n'avoit jamais cru que gais place fût
si forte (page 784) :

Cet emploi de gais dans les manuscrits s'explique pour
des raisons d'euphonie : gais figure pour ceste après de ou au.
Mais le texte de l'Édition présente uniquement ceste (e)⁽⁴²⁾.

2) Il convient de traiter comme démonstratif lendit.
rendit. Exemples : - et ne r'envoya rendit nerve (page 634).

41) op. cit., page 279.

42) E. Huguet (Dictionnaire, pages 164 et 166) indique que gest
et gais sont souvent altérés dans la prononciation et dans
la graphie, et cite de nombreux exemples du texte de Meulac.

- Ledita tout avait été perdue (page 284).
- Ledita avasans lay dit tout en la mesme sorte qu'il n'avait conté (page 764).

A côté des 17 occurrences de ledit et des 3 occurrences de mondit, quelques variantes indiquent une hésitation entre article défini - démonstratif et ledit (page 534 : ledit marquis - variante de B : le).

Ce déterminant fonctionne comme un démonstratif, en décomposant dans sa forme la double valeur sémantique de celui-ci, référent (article défini) et déictique. Une étude détaillée du texte montre que la valeur anaphorique de ledit est très forte, même si ce mot semble inutile dans des cas où il suit de très près son référent (Ledita avasans, page 764, reprend audit avasans de la phrase précédente). L'anaphore est d'autant plus nette que, dans la plupart des cas, le même nom est repris, mis à part deux cas où le référent est un nom propre. Cette anaphore a donc pour effet de renforcer la cohésion du texte ; ledit fonctionne comme un "embrayeur", en faisant référence à la situation de discours, et pourrait être paraphrasé par "le N que j'ai dit", ce qui renforce le parallélisme avec le démonstratif. Dans notre corpus, les emplois de ledit sont plus nombreux en "Récit" qu'en "Discours" (17 contre 3) ; mais la faiblesse des effectifs ne nous a pas permis de vérification statistique.

1-3- QUANTIFICATEURS CUMULABLES : LES NUMÉRAUX CARDINAUX.

La sous-classe des déterminants numéraux cardinaux se définit par les deux critères suivants :

- a) Ils peuvent s'employer seuls devant un nom pluriel pour former un groupe nominal acceptable ;
- b) Ils peuvent être précédés de la sous-classe Article

Trois cas d'emplois sont à distinguer :

Exemples :

1) Emploi seuls (critère a) :

- on ne ti-nt trois jours en cest estat (page 274)
- et trouvasmes que n'estions que cent quarante cinq hommes et cinquante chevaux (page 104)

2) Numéraux coordonnés :

- et fis dresser cinq ou six compagnies vers Villeneuve (page 754)
- (ils) en avoient prins sept ou huit battelles chargées (page 754).

3) Déterminant "article" + Numéraux (critère b) :

- nous trouvasmes desjà nos deux troupes de picquiers et arquebusiers à part (page 184).
- et partirent incontinent les six cornettes les unes après les autres (page 664).

Pour les mots mêmes, *seul* emploie six-vingts au lieu de cent vingt ; la graphie de mille varie selon l'encourage : avec un autre numéral, il s'écrit mil ; employé seul, il s'écrit mille devant une initiale consonantique (mille dangers, page 614), et mil devant initiale vocalique (mil arabeziens, page 744). Enfin, une grande quantité indéterminée s'exprime par tant (ne se trouveit tant sacs de bled, page 414), ou par mille (mille dangers, par 614).

Examinons les trois cas d'emploi du numéral cardinal (le numéral ordinal fonctionne comme un adjectif, puisqu'il ne se rencontre pas seul devant le nom pour former un groupe nominal acceptable) :

1) Numéral seul (article a) :

Il signifie un "nombre précis appliqué à des objets indéterminés"⁽⁴³⁾, et cette parenté de signifié avec l'article indéfini permet l'explication d'un article indéfini à signifiant zéro, par opposition aux cas où l'article défini précède le numéral. Normalement, le Quantificateur numéral précède l'adjectif (premier, grand, etc...) ; mais ce n'est pas le cas avec autres (4 occurrences relevées) ; dans ce cas, autres précède le numéral. Sans article, une seule occurrence est à noter :

- donner autres mil cens (page 424).

Bien que autres ne figure pas dans les manuscrits, son antéposition

43) R. Martin, op.cit, page 13

le distingue des autres adjectifs (voir 3), pour les autres deux 11).

2) Emploi coordonné.

Dans ce cas, il y a rarement un déterminant article qui précède le numéral, comme si l'indétermination liée à la coordination avec ou, l'exclut⁽⁴⁴⁾. En effet, la quasi-totalité des numéraux coordonnés le sont avec ou ; il y a toujours une progression numérique du premier au second numéral.

À côté de ou, nous rangeons sur le même plan deux numéraux reliés par et :

- ils vous serviront de cinq à six cents chevaux (page 144).

La commutation avec ou est possible. (de Q à Q' = Q ou Q').

Nous rangeons aussi sous ce cas deux occurrences de la forme numéral ou plus (cent cinquante ou plus, page 604).

Peut être des contraintes de sélection jouent-elles sur le nom, puisque trois types de noms sont précédés de numéraux coordonnés : noms de temps (jours, nuits), d'espace (pas), d'armée (compagnies, chevaux,...).

Enfin, un cas de coordination avec et indique une quantité indéterminée :

- (il) vous baille cent et cent cinquantes le jour (page 24).

44) Notre corpus n'en présente pas. Dans le reste du texte, quelques cas sont à noter, par exemple, page 117 : les dix ou douze de chevaux.

3) Déterminant article + Numéral (critère b).

Le numéral précédé de l'article défini, du démonstratif ou du possessif (pluriels) s'applique alors à des objets déterminés. Il précède toujours l'adjectif, sauf autre :

- Les autres deux villates se rendirent (page 244).
- Et en moins de deux-quart d'heure arrivèrent les autres deux cornettes (page 664).

Cette place de autre peut s'expliquer par l'article défini : d'une part, l'emploi pronominal les autres deux est fréquent, d'autre part, on trouve, sans l'article, deux autres petites villates (page 243) ; il y aurait donc contrainte sur la place de autre exercée par l'article défini. En outre, sur 4 occurrences de autre avec le numéral, 3 se présentent avec le numéral deux : on peut, au moins dans deux de ces cas, y retrouver le sens étymologique de autre, "second" (la lecture des pages 663-664 invite à cette interprétation : deux cornettes sont déjà arrivées, et "les autres deux" viennent à leur tour)⁽⁴⁵⁾.

4) Ajouts gauches du numéral (aG₁)

Lorsque que le quantificateur numéral est employé seul (sans article), il peut être précédé par un ajout gauche, adverbe simple, ou adverbe de quantité :

45) Voir G. Meigast, Grammaire de l'ancien français, Paris, Klincksieck, collection Initiation à la linguistique (B), page 125.

Exemples : - environ cent ou six-vingts gentils-hommes
(page 794)

- il y avoit esté tué plus de six vingts
hommes ou chevaux (page 264)

- vous n'estes icy qu'bras plus de trente gen-
tilshommes (page 324).

Dans le premier cas, environ renforce l'indétermination de la quantité. Dans le second, l'adverbe de quantité est à considérer comme un simple ajout au numéral, et non comme un déterminant⁽⁴⁶⁾; l'article indéfini Un, dans son emploi numéral, peut aussi être modifié par plus de.

1-4- QUANTIFICATEURS NON CUMULABLES AVEC L'ARTICLE.

On les identifie par les critères suivants :

- a) Ils peuvent figurer seuls devant un nom singulier et/ou pluriel pour former un groupe nominal acceptable ;
- b) Ils ne peuvent être précédés d'un autre déterminant.

Selon cette définition, appartiennent à la sous-classe des quantificateurs : l'article indéfini Un, aucun, nul, tel, quel, force, plusieurs, chaque, quelque.⁽⁴⁷⁾

46) M. Balkoff (op.cit, note 36, p.91) donne la même analyse, "puisque N ne peut figurer dans Qd de N avec le seul quantificateur : «beaucoup de 20 hommes»".

47) En raison de leur fonctionnement particulier, et analogue, des de la et du seront étudiés à part. Voir plus loin, 1-7, de N.

1-4-1- L'article indéfini Un.

Son classement parmi les quantificateurs peut sembler contestable, puisqu'il s'oppose généralement à l'article défini. La raison de ce choix tient au fait que un est à la fois article et numéral : "un est à la fois article et quantificateur ; la plupart de ses occurrences sont ambiguës. Ainsi, dans la phrase Un homme viendra il peut être ou bien un article (puisque "Homme viendra) ou bien un quantificateur : cette phrase serait donc une ellipse pour Un homme viendra, en peut être deux ou trois. (48) Mais, alors que M. Salkeff le classe à la fois comme article et quantificateur, nous préférons le ranger uniquement dans cette dernière sous-classe, en nous appuyant sur le critère du cunul : comme Un ne peut figurer devant un autre déterminant, il ne peut être rangé dans la sous-classe "Article". En outre, si un est séparé de l'article défini, il se trouve dans la même sous-classe que quelque, son concurrent indéterminé.

Pour sa distribution, un ne se rencontre pas avec un autre déterminant, mais peut être précédé par tout ; mais, comme les numéraux, il peut être modifié par un ajout gauche (près de, plus de) (g Q).

Exemples : - il y avait près d'une lieue davantage

(page 64)

48) M. Salkeff, pages 71-72.

- et allasmes enceres plus d'ung mil et deux
(page 364)

De par son statut de numéral, il n'est compatible qu'avec des noms singuliers (+ comptables), et exclut les noms (- comptables), noms abstraits et noms de matière. Trois cas d'emploi de Un peuvent être distingués, mais il est souvent difficile de faire la part entre un emploi strictement numéral et un emploi strictement indéfini : de nombreuses occurrences présentent simultanément les deux valeurs :

Exemples :

1) Indéfini :

- il importe à un roy se trouver lay mesme à la bataille (page 44)
- combien importe un bon chef dans une place (page 804).

2) Indifférent :

- je ne sauois en un endroit (page 594)
- ladite ville se mettoit en hazard, mesmes en attendant un siége (page 64).

3) Numéral :

- (ils) leur blessarent un cheval (page 94).
- il met un garde de garnis de quatre cents hommes
(....) (page 434).

Le nom chose peut aussi être précédé de l'article indéfini :

- il ne demandoit une chose qu'il savoit mieux que moy (page 354).

Cet emploi (limité à 2 occurrences dans notre corpus) ne se fait que dans une phrase nettement positive, et hors des fonctions qui permettent l'absence du déterminant.

1-4-2- Quelque.

Ce déterminant s'emploie devant un nom singulier ou pluriel (le singulier présente 25 occurrences, le pluriel 11) :

Exemples :

1) Singulier :

- monsieur d'Analle avoit laissé quelque gendarme-
fig et cavallerie à Septen (page 364).
- (cela) peut engendrer quelque doute (page 84)

2) Pluriel :

- Je fis mettre quelques vivres incontinent dans le
château (page 604).
- Nous y avions mis quelques barrières pleines de
terre (page 284).

Au singulier, quelque précède un nom indéterminé, et concurrence un, avec le sens de "un certain". Au pluriel, il indique un nombre indéterminé d'objets indéterminés. Quelque s'emploie avec chose, pour former ce qui sera la préforme nominale (- amié) en français moderne :

- je voyois quelque chose (page 374).

Les deux emplois de notre corpus figurent dans des phrases positives ; mais la préforme nominale n'est pas totalement lexicalisée, comme l'attestent des exemples où l'accord se fait au féminin (quelque chose particulière, page 248).

1-4-3- quel.

Il s'emploie devant un nom singulier ou pluriel, dans une phrase interrogative (directe ou indirecte), ou exclamative :

Exemples :

- j'allay regarder en quelle façon je pourrais faire les chemins en la montagne (page 204).
- quel honneur rapporteray-je à ma maison ! (page 344).

Qual précède souvent des préformes nominales : en quelle sorte (page 354), par quel moyen (page 84) ; la coexistence avec comment semble possible.

1-4-4- Quantificateurs négatifs : Nul et aucun :

1) Nul, à côté de aucun, est peu employé (une occurrence contre 15) :

Exemple : (...) ne voulant prendre nulle raison en payement (page 104).

2) Aucun supplante peu à peu nul, mais ses emplois ne sont pas uniquement négatifs, et il se rencontre aussi au pluriel :

Exemples :

- il ne vous en reste aucun scrupule (page 84)

- il n'y avait aucunes nouvelles d'ennemis (page 374)
- et aucunes fois le capitaine Favas, son lieutenant, venoit devers soy (page 134).

Quand il est négatif, il définit un ensemble vide, au singulier comme au pluriel, où il équivaut à "pas de". Notre corpus présente 3 occurrences de sens positif (équivalent à quelque), mais une seule est nettement positive ; les deux autres figurent en atmosphère forclusive (question et avant que) ; AUCUN a donc bien perdu son sens original, et le rapport positif/négatif s'inverse par rapport à l'ancien français⁽⁴⁹⁾.

- AUCUN employé avec chose (3 occurrences) équivaut à rien (négatif) dans 2 cas, à quelque chose (positif) dans un cas :

Exemples :

- dès qu'il entendroit aucune chose, il viendroit trouver le capitaine (page 304).
- sans qu'aucune chose m'empeschast à considérer ce qu'il me falloit faire (page 354).
- AUCUN peut suivre le nom qu'il détermine, mais ce cas est limité (2 occurrences), et ne se rencontre qu'avec un nom seul :
- je ne m'en suis revenu de charge aucune (page 494).

Un des emplois postposés est négatif, l'autre est positif, en atmosphère formative (hypothétique : si ce n'est aucun, page 114).

49) L. Foalet (op.cité, p. 357-358, p.247-248) indique que l'emploi de aucun dans une phrase négative est très rare en ancien français.

- Aucun peut être suivi d'un ajout droit, de forme que (3 occurrences dans notre corpus) :

Exemple : en aucune manière que ce fust (page 494).

1-4-5- Quantificateurs singuliers.

1) Tel, comme quantificateur, ne se rencontre qu'une fois dans notre corpus :

- Il y avait tel prisonnier qui vouloit donner quatre mil escus (page 784).

Dans les autres cas, tel fonctionne comme adjectif marquant l'identité, et peut commuter avec pareil, semblable, alors que dans cet exemple, il précède un nom indéterminé.

2) Chacun, peu fréquent (2 occurrences), figure dans un contexte distributif :

Exemple : il en pourroit distribuer vingt à chacune compagnie (page 205).

1-4-6- Quantificateurs pluriels.

A la différence des précédents, ils ne s'emploient que devant un nom pluriel.

1) Plusieurs : Il indique une quantité imprécise :

Exemple : ce que difficilement après plusieurs prières je fis (page 544).

Employé avec fois (4 occurrences), il crée un groupe de sens itératif.

2) Forse marque aussi une quantité indéterminée :

Exemples : - ils avoient mis forse tables l'une sur l'autre (page 204).

- j'apperceus forse gens à cheval, qui alloient droit au Teheron (page 374).

Il ne présente pas de contraintes de sélection particulières avec les noms.

1-4-7- Autres quantificateurs absents de notre corpus.

1) Certains quantificateurs, absents de notre corpus, sont attestés dans le reste du texte :

a) Certain :

- Il s'emploie devant un nom :

. singulier : certain entretienement (page 111)

. pluriel : certaines places (page 207).

b) Je ne sais quel :

- j'ay je ne say quel pressage en moy (page 301)

Il convient donc de les rajouter à la liste des quantificateurs.

2) Par contre, nous n'avons pas relevé d'exemples de différents employé comme déterminant. Les datations du Grand Larousse de la langue française⁽⁵⁰⁾ sont

50) Tome 2 (Cir - Ery) Paris, Larousse, 1972 :

- différent, page 1522, colonnes B et C

- divers, page 1377, colonnes B et C.

contemporaines de Monluc pour divers (1552, Rabelais, et 1580, Montaigne), sauf pour l'emploi avec article défini (1713, Fénelon), mais semblent postérieures pour différents (avant 1662, Pascal). Seul différents ne sera donc pas classé comme déterminant .

Par ailleurs, le reste du texte ne donne pas d'exemple de cumul des déterminants classés ici ; parmi les quantificateurs, seuls les numéraux peuvent être précédés de l'article.

1-3- TOUT.

Tout fonctionne à la fois comme quantificateur (non cumulable), et comme ajout gauche de l'article, que l'on peut appeler "prédéterminant"⁽⁵¹⁾.

1-3-1- Tout quantificateur.

Il entre dans la liste des quantificateurs étudiés en 1-4. Il s'emploie seul, sans autre déterminant, devant un nom singulier ou pluriel :

Exemples :

1) Singulier :

- tout homme de guerre en doit faire ainsi (page 784).
- Alors je cuiday perdre toute espérance (page 524).

51) Pour ce double statut en français moderne, voir M. Salheff, op. cit., pages 72-75.

2) Pluriel :

- Il faisait le même en toutes autres charges
(page 814).

1.- Au singulier, tout présente deux sens différents :
ou bien il a valeur de distributif, et pourrait commuter avec
"chaque" (ex. page 784), ou bien il exprime globalement la totali-
té, et peut se paraphraser par "entier, complet" (ex. page 524). A
ce second sens, on peut rattacher des groupes comme en toute sécurité
(page 334), à toute diligence (page 374), où tout, devant ces noms
abstraites, marque une intensité, au point que l'ensemble du groupe
pourrait commuter avec très + adverbe (très sûrement).

Tout, employé avec autre dans notre corpus, n'est pas
adverbe, mais bien déterminant : dans en tout autre place (page 234),
il signifie "n'importe quelle".

2.- Au pluriel, il indique la totalité, et son sens est
identique au sens qu'il prend lorsqu'il précède l'article (page 814 -
"toutes les autres charges").

1-5-2- Tout prédéterminant.

Il fonctionne comme un ajout gauche de l'article ; il
peut précéder l'article défini, le démonstratif ou le possessif,
plus rarement un (tout un jour, page 305) ; dans un groupe nominal
contenant deux noms coordonnés, il n'est jamais répété devant

le second nom . Tout peut précéder un groupe nominal singulier ou pluriel :

Exemples :

1) Singulier :

- il ne se perdist un sac de bled de toute sorte qu'il (page 234).
- tout le batail se rendroit à vespres dans la ville (page 194).

2) Pluriel :

- Tous les princes et seigneurs estoient encorés en la salle (page 204).
- tous ses capitaines le vouloient (page 644).

1.- Le singulier, tout marque la totalité, et peut se paraphraser par "entier, complet", sauf avec un nom collectif (page 194), où il signifie "l'ensemble de".

Quand il est employé devant le nom, il crée un groupe qui fonctionne comme une préforme nominale, et équivaut à "l'ensemble des gens", "tous" ; le groupe semble bien lexicalisé (13 occurrences dans notre corpus).

Le groupe formé avec tout peut être suivi d'un ajout droit, qui le modifie comme un superlatif :

- je prisois plus cela que tout le bien du monde (page 824).

- (...) avec toute la fidélité que les roys nos maistres eussent eue désirer (page 794).

Dans le premier exemple, de grande renforce jeu comme un superlatif ; dans le second, la présence de jeu entraîne l'emploi du subjonctif dans la relative, qui en renforce l'intensité.

2.- au pluriel, tout signifie "l'ensemble de" ; "tous les insiste sur la totalité, (ce qui est une redondance)", et semble donc équivalent à les seul ; cependant, le sens n'est plus identique lorsqu'il y a une négation⁽⁵²⁾.

Tous, au pluriel, peut être suivi de l'article défini, du possessif ou du démonstratif ; ceux-ci eux-mêmes peuvent être suivis par des numéraux :

- le senechal devoit mettre toutes ses deux troupes de pied dans la ville (page 604).

Il n'y a aucune idée de périodicité, mais un simple renforcement de l'article défini (totalité de l'ensemble formé par les deux troupes). Pour un autre groupe nominal, le texte de la copie A (tous les deux bras) a été remplacé par ses deux bras (page 224), ce qui montre l'usage de tout comme simple renforcement, inutile ici. Par contre, tous les suivis de fois, jours, jours prend une valeur itérative, et pourrait coexister avec un groupe nominal singulier formé de chaque + nom.

52) Georges Van Marck, *Franc-Math, I, le Syntagme nominal*, Paris, Didier, 1975, pages 52-54.

3.- Ajouts gauches de tout :

Tout, ajout gauche de l'article, peut lui-même être précédé d'un ajout, EXEMPLES :

Exemples (extérieurs à notre corpus) :

- EXEMPLE tous ses paysans (page 157)
- EXEMPLE tous les chevaux de sa cavalerie (page 160).

Les deux emplois de tout sont à séparer nettement : devant un nom sans autre déterminant, tout fonctionne comme un quantificateur (voir 1-4). Par contre, devant un déterminant article, il est un ajout gauche de l'article, et n'appartient pas à la catégorie des déterminants, puisqu'il ne répond pas à sa définition. D'ailleurs, en français moderne, tout nous semble extérieur au groupe nominal ; lorsque celui-ci est remplacé par un "substitut", tout subsiste en dehors (tous ces hommes → tous ceux-ci), et peut même être séparé du "pronon personnel" par le verbe (tous les enfants sont partis → ils sont tous partis).

1-6- ADVERBES DE QUANTITE - CHAINES Gd DE N.

Selon L. Foulet⁽⁵⁵⁾, les adverbes de quantité suivis de de s'emploient surtout "devant des noms partitifs sans article" ; la présence d'un article, démonstratif est plus rare en ancien français. C'est cette situation qui se retrouve dans le texte de Moniac. Nous définirons les adverbes de quantité, formant les

55) op. cité, p 90-92, pages 64-67.

chaînes Qd de N⁽⁵⁴⁾, par leur aptitude à figurer devant un nom singulier ou pluriel, après de, pour constituer un groupe nominal acceptable. Répondent à ce critère, dans le texte de Neuhof, autant, beaucoup, combien, peu, peine, peu, un peu, plus, rien, rien, tant.

Certains ont un fonctionnement et un emploi différents du français moderne : rien est l'équivalent de beaucoup, tant signifie souvent "autant", mais présente aussi son sens moderne⁽⁵⁵⁾. Par ailleurs, des restrictions limitent l'emploi de combien aux phrases interrogatives (directes ou indirectes), et l'emploi de un peu avec les seuls noms singuliers⁽⁵⁶⁾, alors que les autres s'emploient au singulier comme au pluriel. Il faut aussi introduire une restriction générale, indiquant que ces mots s'emploient soit devant des noms pluriels, soit devant les noms singuliers ayant le trait (- comptable) (notions continues).

1-6-1- Qd de + N singulier ou pluriel :

C'est le cas le plus fréquent :

Exemples :

1) Singulier :

- nous n'aurions apporté tant de bonheur (...)

(page 504)

54) M. Salkoff, op.cit, 4-2-1, pp 89-92

55) tant de belles choses, page 514.

56) Pour une étude complète de peu et un peu, voir M. Martin, Analyse sémantique du mot "peu", langue Française 4, 1969, pp. 75-87.

- Il faut manger beaucoup de sel pour cognoistre un homme (page 254).

2) Pluriel :

- nous avions beaucoup de compaignes de gens d'armes (page 684)

- nous eumes plus de vivres qu'il ne nous faillloit (page 714).

1.- Au singulier donc, Qd de précède des noms ayant le trait (-comptable), c'est-à-dire des noms de nombre, ou des noms abstraits (trait(- concret)).

2.- Au pluriel, l'adverbe de quantité indique une quantité indéterminée d'objets eux-mêmes indéterminés, ce qui lui donne un signifié voisin de celui de l'article indéfini. Dans ces deux cas, la relative est peu fréquente avec Qd de N ; le seul type de relative attesté est la relative appositive.

1-6-2- Qd de + Déterminant + N :

Les cas de cumal avec un autre déterminant sont rares. Lorsque Qd de précède un numeral, nous l'avons classé comme ajout gauche du numeral⁽⁵⁷⁾. Cette analyse semble aussi convenir à deux autres cas :

a) il avoit perdu plus de la moitié de ses années (page 554).

57) Voir supra, 1-57 4).

b) Et en moins de demi-quart d'heure arrivèrent les autres deux cornettes (page 664).

Dans le premier exemple, le non de quantité permet l'emploi de près de, qui peut se trouver par ailleurs devant un nominal : il y a donc une contrainte de sélection très nette entre ces adverbes et les noms de quantité. Dans le second cas, étant donné que deux s'emploie sans article indéfini, on peut aussi considérer Qd de comme un ajout gauche facultatif plutôt que comme un déterminant nécessaire.

Mais d'autres exemples du texte montrent que Qd de peut être suivi d'un déterminant article :

- il sera difficile qu'ils soient desfaits sans tuer beaucoup des ennemis, lesquels n'osent enfoncer (page 95).
- il aurait mieux perdre beaucoup de son bien (page 210).

Cependant, la plupart des cas d'emploi de Qd de ne comportent pas d'autre déterminant.

En comparant les séquences Qd de N et Qd de Ddt N (où Ddt = T), nous constatons qu'elles s'opposent entre elles comme les séquences simples du, de la, des N et TH : dans les deux cas, il y a, schématiquement, opposition de signifié "indéfini"/"défini". On analysera donc les séquences Qd de N comme des séquences contenant un indéfini (du, de la, des) à signifiant sére, par opposition aux séquences Qd de Ddt N. Cette analyse décrit de façon unique le fonctionnement des "adverbes de quantité" (Qd), que M. Gross définit en partie par la propriété suivante :

" Ddt peut se combiner avec N1 (groupe nominal avec déterminant)

au moyen de la préposition de^(57bis). Qd de est donc extérieur au groupe nominal, comme le prouve d'ailleurs son emploi avec les substitués (beaucoup de ceux-ci).

1-6-3- Ajouts de Qd de N et compléments.

1) Ajouts gauches : Dans notre corpus, seul peu est modifié par des ajouts gauches : - votre Majesté en tiendroit quelque peu de compte (page 794)

- bien peu de jours après n'arriva le don que le Roy n'avoit faict (page 464).

Dans le premier cas, quelque nous semble fonctionner comme variante de peu, et n'est donc pas un véritable ajout, mais représente plutôt une variante de un peu. Dans le reste du texte, si peut aussi modifier peu (si peu de jours, page 166).

2) Comparatives : Le groupe Qd de N peut être suivi de compléments, qui sont des phrases, ou des groupes nominaux introduits par que : Exemples : - Cela donna plus de travail à l'esprit de la Roynne que tout le demourant (page 474).

- Nous eumes plus de vivres qu'il ne nous failloit (page 714).

- il fist mettre tant de vivres qu'il poust promptement dans Naples (page 614).

57bis) Gross, Maurice, Une classification des déterminants et indéterminants indéfinis du Français, in "Grammaire Transformationnelle : syntaxe et lexique" (J.C. Chevalier eds), Publications de l'Université de Lille XII, 1976, page 17. Cette propriété caractérise aussi plusieurs, certains, deux et les "Noms de Quantité" (cf. infra, 1-8-). Pour l'explication transformationnelle de l'effacement de de, de la, des, voir 1-1-0-2-, et la note 10 (M. Gross, pp. 111-112).

Ces compléments ne doivent pas être considérés comme des ajouts, dans la mesure où leur présence est nécessaire à la constitution d'un groupe nominal acceptable : leur suppression rend le groupe incomplet, ou change son sens (il fist notre tant de vi-
yreg). Ces phrases ou groupes nominaux introduites par gag, suivent les chaînes Qd de H, où Qd = plus, moins, autant, tant (au sens de "autant")". Les deux premiers exemples (page 474 et page 714) contiennent une phrase comparative, alors que le dernier (page 614) présente un renforcement, marquant une intensité maximale. Avec tant, notre corpus présente un complément introduit par gagag :

- nous n'eussions apporté tant de dommage à nos ennemis
comme en leur laissant l'entrée (...) (page 304).

Gagag a ici un sens nettement comparatif, et la séquence équivalent à "comme si nous leur en eussions laissé l'entrée".

Alors que ce qui précède Qd de H doit être considéré comme un ajout (sauf quelque, variante de ga devant gag), ce qui suit cette chaîne doit être traité comme un complément nécessaire à la constitution d'un groupe nominal acceptable.

1-7- LES GRAINES DE H.

Suivant Morris Salhoff, nous regroupons ici d'une part les groupes nominaux formés avec les articles de, de la, des.

("la chaîne de N"), d'autre part, les groupes nominaux précédés de de seul après une négation ("négation comme Qd")⁽⁵⁸⁾. Dans ce cas, il n'y a pas de casuel possible avec un autre déterminant.

1-7-1- Du, de la, des + N :

Nous avons déjà indiqué (voir supra 1-1) les variations de ces trois articles, que l'on pouvait considérer comme des gasconnes, en concluant que le texte de l'Édition était homogène et conforme à l'usage moderne. Nous traitons de, de la, des à part, au lieu de les ranger dans les articles, du fait que leur origine commune (de + article défini) leur donne un comportement particulier, comme l'a montré Maurice Gross⁽⁵⁹⁾. Cependant, nous traiterons de, de la, des chacun comme un article unique, sans dissocier la préposition de de l'article défini ; la coanotation prouve d'ailleurs que l'ensemble est totalement soudé : par exemple, nous pouvons faire coanoter de (la mutation) avec de la (de la mutation, page 224).

1-7-1-1- Du, de la + N singulier :

Du, de la (de l') précédés nous ayant le trait (-comptable), nous abstraits (14 occurrences) et nous de mutib-
re (10 occurrences) :

58) Voir H. Salkoff, op. cité, 4-2-2 Négation comme Qd, pp. 92-93

4-2-4 La chaîne de N, pp. 94-96.

59) Sur une règle de "cacophonie", *Langages* 7, 1967, pages 105-119.

Exemples : - il nous vint de l'esq (page 254)

- il avoit du cour et du couraiz (page 674).

L'article indique la partie indéterminée d'un tout, et se trouve devant les noms en distribution complémentaire avec un. L'emploi de l'ancienne langue, devant un nom défini et déterminé, nous semble se présenter dans l'exemple suivant :

- ils ne pouvoient tirer qu'ils ne monstrassent de la
esquiere en haut (page 444).

Autrement, l'usage du partitif est conforme à l'usage moderne où, selon l'analyse de Gustave Guillaume, de se comporte comme "inverseur du mouvement extensif", et donne "une impression d'infinie quantité évitée"⁽⁶⁰⁾.

1-7-1-2- Des + N pluriel :

Son emploi est bien attesté dans notre corpus :

Exemples : - c'estoient des envies qu'on portoit à ce
brave et vaillant prince (page 444).

- il envoyoit camper en des villages qu'il y
avoit entre Ornat et la Dordogne (page 644).

Comme nous l'avons dit, la valeur partitive n'est pas nette, et le sens de pluralité indéterminée l'emporte largement. Nous avons noté un exemple de l'ancien usage, devant un superlatif :

- il y avoit des meilleurs hommes que monsieur de Termes
eust en toute sa compagnie (page 124).

(60) Maillard, J. et Valin, R, Vox Romanica, 18, 1959, Nom et article, page 46.

Ici, de introduit un nom déterminé. A titre de comparaison, nous avons relevé quelques cas d'emploi de de suivi de noms déterminés, avec le possessif ou de démonstratif :

- on ne fera plus de ses fautes (page 624).

- (...) qu'il envoyait de ses forces à Saintes (page 624).

Dans ces exemples, de + déterminant indique la partie d'un tout bien déterminé. En dehors de ces cas, l'usage de de est celui du français moderne.

1-7-1-3- Ajout gauche de de : bien :

- Il y avait bien des soldats aussi qui ne portaient pas ces couleurs (page 174).

Le statut de bien, ajout gauche de de, est semblable à celui de tout, à gauche de de ; il n'est pas déterminant, puisqu'il ne peut se rencontrer seul devant le nom pour former un groupe nominal acceptable⁽⁶¹⁾.

1-7-2- Réduction à de AN .

Comme nous l'avons noté, quand de est suivi d'un adjectif qualificatif, il se réduit à de, selon la norme classique :

- j'ay eu de grandes et honorables charges (page 494).

- d'autres inconnus les pressent (page 454).

Selon la "règle de cacophonie", il y a effacement de la partie "article générique" dans le contexte de — Adjectif⁽⁶²⁾. Parai

61) Voir M. Salhoff, op.cit, page 96, et la note 48.

62) M. Gross, art. cité, pp. 116-117.

les adjectifs suivant de, autres, grands sont bien attestés, ce qui élimine encore, pour autres, son classement parmi les déterminants.

1-7-3- "Négation comme Qd".

Lorsqu'une négation précède le groupe nominal (ne + ... pas, point, plus), la partie "article générique" est effacée, et de figure seul⁽⁶³⁾.

Exemples : - il n'y a plus d'exousa (page 424).

- c'est n'avoir pas de nous et de jugement (page 694).

- ils n'avaient point d'arsna (page 174).

- il n'y avait point d'arsushuiera (page 34).

de s'emploie devant des noms singuliers (pas forcément (- comptables)) ou devant des noms pluriels. Mais cette réduction ne se rencontre qu'après le verbe, dans nos exemples, pour les fonctions de groupe nominal objet et de complément de construction impersonnelle.

Il reste un problème de classement : doit-on considérer pas, point, plus + de comme équivalent d'un adverbe de quantité + de, ou doit-on dissocier pas, point, plus et de, en faisant de l'adverbe un simple ajout droit du verbe ? M. Salkeff, partant du fait que "pas est bien plus fortement lié au verbe que les Qd"⁽⁶⁴⁾, et notamment de l'impossibilité de rencontrer pas de H

63) M. Gross, art. cité, pp. 110-111.

64) op. cité, page 93.

en position sujet, le classe parmi les ajouts droits du verbe. Nous préférons retenir l'analyse mathématique de S. Van Hout⁽⁶⁵⁾ qui, s'appuyant sur le fait que pas de quantifie l'ensemble vide, traite la séquence pas + de comme un déterminant unique, pouvant commuter avec aucun (je ne vois pas de raton laveur dans ma soupe, je ne vois aucun raton laveur dans ma soupe), et s'employant éventuellement dans les "énoncés nominiaux", les titres en particulier ("Pas d'orchidées pour Miss Blandish" - J.H. Chase). Nous classerons donc pas de comme un déterminant, mais en le distinguant de Qd de, car ses latitudes combinatoires sont plus limitées (fonction objet), et liées en partie au verbe.

1-8- SÉQUENCES PARTICULIÈRES.

Il s'agit, d'une part, de séquences formées de quantificateur + de + GN, et de l'expression des "fractions" d'autre part.

1-8-1- Q de GN.

- Exemples :** - le sieur Francisco avait envoyé deux de ses amis pour découvrir (page 374).
 - les ennemis avaient tué plusieurs de ses soldats (page 754).
 - un de leurs combattants, qu'ils aimaient fort, estoit mort (page 94).

Selon M. Salkeff, "ces groupes peuvent être analysés comme

65) op. citée, pp. 50-51.

une séquence QH () and H dans laquelle $QH = Q$, $dH = PH$, et les parenthèses renfermant un vide indiquent le nom manquant qui peut être rétabli à partir du contexte : ainsi hommes de ces hommes — ainsi () de ces hommes⁽⁶⁶⁾.

On peut formuler la règle de formation de cette séquence de la manière suivante :

- chaîne QH de QH : H → Q, si Q é q.

- Q peut être :
- un quantificateur numéral (deux, trois,...)
 - un quantificateur non cumulable (plusieurs, certains.....)
 - le quantificateur un (article indéfini).

QH est souvent suivi d'un groupe nominal contenant un superlatif renforcé par une relative : -(11) avoit une des meilleurs et des plus fortes compagnies qui fust en Italie (page 394).

On peut considérer que le fonctionnement du quantificateur est intermédiaire entre son statut de déterminant et son emploi de "prenon" (Deux + plusieurs sont venus).

1-8-2- Séquences marquant une fraction.

Pour l'ancien français, Lucien Fœulet note que "précédé de l'article défini, le nombre cardinal peut indiquer une fraction prise sur un tout, à condition que ce tout soit parfaitement défini"⁽⁶⁷⁾. Nous trouvons quelques exemples dans notre corpus :

- des quatre parts les trois estoient blessés (page 444).

66) op.cité, page 90, et pages 77-78, pour la formulation de la restriction.

67) L. Fœulet, op. cité, § 282, page 194.

Mais il est plus courant d'employer le numéral sans article :

- et en mourut de cent-trente quinze en sera (page 114).

Dans tous ces emplois du numéral sans article, le pronom en représente le groupe de GN : - De cinq compagnies j'en avois envoyé deux à Villeneuve (page 704).

En est utilisé ici pour permettre le détachement en tête de phrase de la séquence de GN. Nous retrouvons le même procédé avec les adverbes de quantité :

- de jeunesse nous en faisons assez (page 324)

Et c'est la même opération avec la négation :

- de force je n'en avois point (page 704).

Le détachement, rendu possible par EN qui exerce la fonction du groupe nominal déplacé en tête de phrase, a pour effet de disloquer le groupe nominal, la séquence de GN se plaçant en tête alors que l'adverbe de quantité (sans de) et le numéral gardent leur place après le verbe. Seule une règle transformationnelle peut rendre compte de ces groupes nominaux disloqués.

1-8-3- Remarque sur les noms de quantité (Dét N₁ de N₂)

Certaines études récentes du français moderne classent les noms de quantité parmi les déterminants du substantif, en s'appuyant sur leurs propriétés de déterminants : ils exercent notamment des contraintes sur le nombre de N₂ (une seule de soldats), et "les restrictions de sélection s'exercent entre N₂ et V et non

entre X_q et V^n (68).

Dans notre corpus, ces noms de quantité se présentent avec ou sans article :

- et lui, avec tout le demeurant de son camp, demoura à Arbierette, et partit de sa chevalerie à Bonconvent (page 274).
- la plupart des femmes furent tuées (....) (page 784).

Comme l'étude des noms de quantité n'est pas complètement achevée, il nous semble que cette sous-catégorie des noms, actuellement définie de façon empirique, n'est pas nettement délimitée, ce qui risque d'élargir de façon imprécise et hétérogène la classe des déterminants ; aussi, nous nous en tiendrons à la position de M. Halkoff, qui accepte d'"associer quantité et nombre à des Qd", comme ils sont employés sans déterminant, alors qu'il estime que "des noms comme la plupart, la majorité, ..., sont plus proches des groupes nominaux" (69).

1-9- CLASSIFICATION DES DÉTERMINANTS DANS LA LANGUE DE MONLUC.

La situation des déterminants nous semble relativement plus simple dans le texte de Monluc : les régularités sont plus grandes, les possibilités de cumul (et donc, les différentes positions relatives) sont plus limitées.

68) A.M. Dossaux, Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles, Langue Française, 30, 1976, pages 44-62.

69) op. cit., note 35, page 91.

Nous distinguerons quatre séquences possibles du groupe nominal, auxquelles il convient d'ajouter les expansions possibles ; nous classerons à part les séquences présentées en 1-3. Dans le tableau suivant, nous indiquons pour chaque cas les chiffres de notre corpus.

TABLAU GENERAL DES DETERMINANTS (1)

I.- Déterminant "article" (T) = 2006		II. Quantificateur cumulable (Q₁) = 213	
- Article défini :		- "Adjectifs numéraux ordinaux" :	
• le, la, l' =	1076	- Seuls (Q ₁ , N)	= 131
• les =	348	- Dét + Q ₁ + N	= 28
- Démonstratif =	177	- Q ou Q N	= 34
+ Lequel =	17		
- Possessif =	384		
+ Non dit + un rien =	3 + 1		
"Pré-déterminants" (ajouts gauches de T + gT) :		- Ajouts gauches de Q₁, (2)	
	98	- (g Q ₁) =	
Tout + GN singulier =	52	- Qd de + Q (plus de)	= 11
Tous + GN pluriel =	46		
II.- Quantificateurs non cumulables : (Q₂) = 321			
aucun = 15 + 2 NQ	{ tout = 7	plusieurs = 7	+ certains je ne sais quel (3)
nul = 1	{ tous = 2	quelque = 23	
chaque = 2	quel = 11	quelques = 11	
tel = 1	force = 8	Article UN = 231	

- Remarques :** 1) Le total représente 2819 séquences sur les 3229 groupes nominaux (les 410 séquences non comptées sont celles où le déterminant est absent).
- 2) Nous n'avons compté que les adverbes de quantité.
- 3) Ces deux quantificateurs ne figurent pas dans notre corpus, mais sont attestés dans le texte

'III.- <u>Chaînes Qd de N</u> = 49 - Qd de N seul { + N singul. = 22 { + N pluriel = 25 - Qd de Ddt N = 2	" <u>Écarter sans Qd</u> " = 10 (Singulier = 5 (Pluriel = 5
--	---

'IV.- <u>Chaînes de N</u> = 85 + 4 - du, de la (de l') + N singulier = 24 - des + N pluriel = 41 - de A N = 20	+ de ^{des} N = 4 ^{des}
---	---

<u>Séquences particulières</u> : 22 (4) - Q ₁ de GN = 7 + UN de GN = 8 - de Q ₁ N (T) Q ₁ = 5 - de N ... en .. Qd = 4

Remarque : 4) Il convient d'ajouter 5 séquences comportant des
noms de quantité sans déterminant (Nq de GN).

2.- LES ADJECTIFS (A).



2-0- Les adjectifs peuvent être ajouts gauches (gⁿ) ou ajouts droits (dⁿ) du nom. A gauche du nom, ce sont les seuls ajouts à pouvoir s'insérer entre le déterminant et le nom ; à droite du nom, les adjectifs peuvent figurer avec d'autres ajouts droits (compléments déterminatifs, relatives, etc...). Pour décrire clairement leur fonctionnement, nous regroupons dans ce chapitre tous les emplois de l'adjectif épithète, exclusion faite des adjectifs "mis en apposition", pour lesquels les contraintes de place sont différentes.

Le fait dominant de la langue de Mouluc est la nette domination de l'antéposition de l'adjectif épithète : dans notre corpus, si nous faisons exception des adjectifs ordinaux qui sont de toutes façons antéposés, ou nous en tenant aux seuls adjectifs qualificatifs, nous trouvons 77,3 % d'adjectifs antéposés, et seulement 22,7 % d'adjectifs postposés (le calcul avec les ordinaux donne respectivement 78,76 % et 21,24 %). Ces chiffres correspondent à l'état du reste du texte.

Nous avons essayé de savoir si l'antéposition pouvait être provoquée par la présence d'ajouts droits du nom (compléments déterminatifs et relative), ou s'il n'y avait aucune corrélation entre la présence de ces ajouts et la position de l'adjectif :

	Adjectif + Nom	Nom + Adjectif	Totaux
GN = T AN	111	39	150
GN = TN pup GN	16	2	18
GN = TN Relative	29	11	40
Totaux	156	52	208

Remarque : Les calculs portent sur les groupes nominaux contenant un déterminant, exclusion faite de la coordination et des adjectifs numéraux ordinaux.

Malgré un effectif théorique de 4,5 pour la 2e ligne de la 2e colonne, nous avons effectué le test du χ^2 ; pour deux degrés de liberté, la probabilité (avec un chiffre de 2,06) est supérieure à 0,30. Cette répartition étant due au hasard, la présence d'ajouts droits du nom n'a pas d'influence sur la position de l'adjectif.

Pour l'étude du fonctionnement des adjectifs, nous n'avons pu nous limiter à notre corpus : affirmer que tel ou tel adjectif est uniquement antéposé, ou uniquement postposé représente

une extrapolation douteuse si nous la formulons à partir du seul corpus. D'autre part, ne pouvant ni faire appel à notre intuition de locuteur ni effectuer des manipulations sur le corpus, nous avons utilisé le reste du texte de Monlux, pour vérifier une affirmation, ou compléter certaines lacunes.

Nous distinguerons les faits suivants :

- Adjectifs normalement placés à gauche du nom (gN) (2-1)
- Adjectifs normalement placés à droite du nom (dN) (2-2)
- Adjectifs mobiles (sans changement de sens/avec changement de sens) (2-3)
- Compléments et ajouts gauches (gA) et droits (dA) (2-4)
- Adjectifs juxtaposés et coordonnés (2-5).

2-1- ADJECTIFS NORMALEMENT ANTEPOSÉS (gN).

Ce sont des adjectifs courts, les ordinaux, et les superlatifs synthétiques (meilleur, moindre). L'antéposition est la règle générale, malgré certains contextes qui entraînent la postposition.

2-1-1- Même et autre.

Ils présentent, en dehors de leur opposition de sens, des distributions souvent parallèles ; absence possible de déterminant, expansion phrastique, possibilité de suivre les pronoms (qui les distingue des autres adjectifs)⁽⁷⁰⁾. Ils ne sont ni adjectifs

70) Seul présente aussi cette possibilité : voir Mahmoudian, Hertzma, Les Modalités nominales en français, Paris, Puf, coll. Sup, 1970, pages 261-264.

qualificatifs, ni déterminants (du fait de leurs emplois avec déterminant), mais représentent une sous-classe particulière d'adjectifs.

Même et autre n'ont pas la même position : alors que autre est antéposé, même peut être postposé, quand il marque l'ipséité.

2-1-1-1- Autre.

Son emploi sans déterminant se rencontre souvent dans les phrases négatives, ou avec quelque chose : autre chose en phrase négative équivaut à nulle autre chose, et fonctionne comme une proforme nominale. (71)

Après un déterminant, il se combine avec le déterminant article, quel (72) sans article et l'indéfini ; il se rencontre aussi après de, réduction de des (d'autres demandes, page 174). Il précède le quantificateur numéral, seul (autres nil euros, page 424) ou précédé de l'article (les autres deux cornettes, page 664) (73). Il peut lui-même être suivi d'un autre adjectif (une autre petite plaine, page 201).

Le non précédé de autre peut être suivi d'une séquence commençant par que ou si, qui apparaît comme un complément indispensable à la structure du groupe nominal, et non comme un ajout droit que l'on peut supprimer (sauf contexte particulier) :

71) Voir 1-1-2-1- et M. Grevisse, op. cité, § 589.

72) Voir 1-5-1-

73) Voir 1-5-1- et 3).

Exemples : - Or je ne faisois autre chose que de courir
partout à cheval (page 214).

- et n'y avoit autre ciarté que par la porte
où l'on entroit (page 244).

-(....) et qu'ils ne se souciaient d'autre
chose sinon que je puisse entrer (page 504)

Sur 8 occurrences de ces compléments, 7 se présentent en phrase négative, et 5 comportent le non chose ; aucune de ces séquences n'est précédée par un déterminant, pour les raisons évoquées plus haut. La concurrence de sinon, à côté de que, joue dans les phrases négatives : "après autre, autre chose, Rien, employés dans une proposition négative ou interrogative, au lieu de que corrélatif, on met parfois sinon"⁽⁷⁴⁾. Il nous semble qu'il y a distribution complémentaire, dans notre texte, de que et de sinon en phrase négative : sinon précède une phrase non déformée (que P, ou Relative), et que précède un infinitif ou un groupe nominal simple. Après que, la préposition est répétée devant le groupe nominal (on ne nous parloit d'autre chose que de grand Gonsalvo, page 824), et de est obligatoirement employé devant l'infinitif.⁽⁷⁵⁾ Le mode de la complétive suivant sinon dépend du verbe principal (subjunctif après souciaient, page 504, et indicatif après a apporté, page 794).

Autre est relié au non, par en et ne, dans deux constructions particulières :

74) M. Grevisse, op.cité, § 971; b; Remarque 1

75) Cet emploi de de est facultatif en français moderne :

M. Grevisse, op. cité, § 922, 10e.

- d'heure en autre monsieur du Massès nous mandoit que les ennemis marchoient (page 644).
- (...) qu'ils regardassent d'entrer par un costé ou autre (page 724).

Dans ce deuxième exemple, la préposition précédant le groupe nominal est répétée ou non devant autre (par une sorte ou par autre, page 194).

2-1-1-2- Même.

Il s'emploie plus fréquemment sans déterminant que autre : (76)
 par contre, alors que autre s'emploie (1 fois avec l'article indé-
 fini, même ne se rencontre qu'une fois avec celui-ci : c'est une
même nation (page 144). Il suit normalement le numéral. Même
 peut aussi précéder un autre adjectif : la bonne bonne porte (page
 114).

A la différence de autre, même peut être placé avant ou après le nom ; avant le nom, il marque l'identité, tandis qu'après lui, il marque l'ipséité ("exactement, précisément") :

Exemples : - Le second estoit aux Augustins, sur la rue

bonne (page 314).

- (ils) portèrent les bonnes nouvelles (page 154)

- Et des le soir bonne que la capitulation fust faicte, monsieur de Guise despescha monsieur de Fronsac (page 444).

76) Voir 1-1-5, 1) et le tableau chiffré sur l'absence du déterminant.

Ces deux valeurs sont nettement distinctes dans le texte de Monius.

La séquence même + non peut être suivie d'une séquence introduite par que, à valeur comparative.

Exemples : - à meurs leura qu'ils montoient, monsieur de Fontenilles et le capitaine Monius arrivent (page 664).

- Lediet eveque luy dit tout en la meurs ser-
te qu'il n'avoit conté (page 764).

L'absence de déterminant ne se rencontre qu'avec des noms de temps (jour, leura) dans un groupe prépositionnel (à, en) complément de phrase : la séquence à/en + meurs + leura + que est partiellement lexicalisée. Le déterminant employé est le, ce qui différencie même de autre.

2-1-2- Tel.

Il faut distinguer l'adjectif et le déterminant (77), sur la base des commutations possibles, d'autant plus que l'adjectif aussi se rencontre sans article (78) ; dans cet emploi, on trouve souvent une préforme nominale après tel (lien, shens), et tel peut être suivi de que P.

Tel s'emploie aussi avec déterminant, nécessairement

77) Voir 1-4-3- 1) L'adjectif marque tantôt l'intensité (si grand), comme le montre la coordination, une telle et si grande extrémité (p. 279), tantôt l'identité (pareil, semblable).

78) Voir 1-1-3- 1) et L. Foalet, op.cit. § 78, pp. 57-58.

indéfini :

- Exemples : - mais l'on ne se trouvera jamais par écrit
 au livre de telles meschancetés (page 494)
 - il valoit mieux attendre monsieur de Barie
 que de faire un tel erreur (page 524).

Dans ces emplois, tel joue d'une certaine façon un rôle d'anaphorique, en renvoyant à une idée qui précède, que le groupe nominal reprend globalement.

La séquence Tel + N (ou N + Tel) peut être suivie d'une séquence commençant par que ; le fonctionnement de l'ensemble varie suivant les deux valeurs de tel (identité, ou intensité) :

- Exemples : - les ennemis leur coururent sus avec telle
 espouvente que, sans faire guère de resis-
 tance, se mirent en fuite (page 274).
 - j'attendois une lettre telle que vous aviez
 accoustumé écrire au coindre capitaine de
 ce royaume (page 794).

Dans le premier exemple, telle, qui précède le nom, marque l'intensité, et l'ensemble est suivi d'une proposition consécutive. Dans le second, telle marquant l'identité suit le nom ; que nous semble représenter deux que, comparatif et relatif. (79)

79) L. Foulet (op. cité, p 493, page 556) signale cet emploi d'un que unique au lieu d'un que comparatif et d'un que introduisant une complétive.

En résumé, lorsque tel est complété par une P, il se place différemment par rapport au nom selon qu'il marque l'intensité (+ consécutive) ou l'identité (+ comparative). En outre, ces compléments phrastiques sont indispensables à la structure du groupe nominal, et ne sont pas des ajouts.

2-1-3- Deny.

Cet adjectif peut s'employer sans article (indéfini) ⁽⁸⁰⁾ il est toujours antéposé (sauf coordination) :

- Exemples : - les chevaux y avaient toujours eauté
jusques à deny ventre (page 64).
- et en moins de demi-quart d'heure arrivèrent les autres deux cornettes (page 66).

Dans le premier exemple, l'expression est proche de la lexicalisation; dans le second, de n'est pas à traiter comme déterminant, mais comme ajout gauche, comme avec un et les numé-
RIKES : il y a article indéfini à signifiant séro ⁽⁸¹⁾. Deny s'emploie le plus souvent avec des noms de temps et de lieu (nil, par exemple), mais cette restriction, importante, n'est pas totale. Par contre, il se présente coordonné à une séquence comportant (Quantificateur + Nom de lieu/de temps) :

80) Voir remarque, 1-1-5.

81) Voir 1-6-2, et 1-3- 4) pour les numéraux. Malgré des similitudes de distribution, nous n'avons pas traité deny comme un quantificateur.

- Toute nostre cavallerie estoit en des villages à gng
liens et desis de nous (page 774)

2-1-4- Grand - petit - bon - beau.

On peut regrouper ces 4 adjectifs du fait de leur fréquence d'emploi : comme "adjectifs courts", ils sont normalement antéposés, mais peuvent suivre le nom dans des conditions particulières :

2-1-4-1- Grand.

Il peut se rencontrer sans déterminant, mais n'est pas le seul responsable de cette situation : la fonction (attribut, ...), la phrase (négative), la préposition et des expressions figées expliquent aussi l'absence de déterminant⁽⁸²⁾. Il suit tous les déterminants (ces deux grands royaumes, page 564), et peut aussi être précédé par de (de grandes difficultés, page 784). Dans un groupe nominal simple, il est rarement postposé (une fois sur 53 emplois, dans notre corpus) :

(11) a en charge des choses grandes (page 254) (1 e "importantes").

Cela est confirmé dans le reste du texte, où gng est suivi de grand (pages 27) 107, ... par exemple), mais n'en est précédé qu'une fois (de grandes gng, page 60). La postposition tient au nom gng, alors que l'antéposition est de règle : il nous semble que gng est postposé pour des raisons prosodiques : placé après

82) Voir 1-1-5, 1)

le nom, il porte l'accent, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est antéposé. Grand, d'autre part, peut précéder un autre adjectif (une grand deux heures, page 57).

La morphologie de grand présente un état particulier au XVI^e siècle : devant un nom au féminin, le -e n'est pas généralisé, mais les deux graphies existent concurremment, comme dans toute situation de transition ; et même, dans notre corpus, c'est grand qui domine au singulier : 12 occurrences, à côté de 5 occurrences de granda (et le texte des manuscrits comporte 3 variantes grand) ; par contre, la situation au pluriel est opposée : grandes domine nettement (5 occurrences, à côté d'une forme granda, mais les manuscrits comportent deux variantes grans) ; dans cet état intermédiaire, le - e du féminin est davantage généralisé au pluriel.

2-1-4-2- beau - bon - petit.

Ces trois adjectifs courts sont presque toujours antéposés. Petit se rencontre une seule fois après le nom pour des raisons contextuelles (Il estoit de stature petit, mais gros et fort d'espaules, page 594) :

- Exemples : - un bon ^{luy} slers /avoit fait une belle hermines
à Orléans (page 814).
- (ils) se jettarent dans un petit bois
(page 604).

Ces trois adjectifs ne présentent pas de contraintes de sélection particulières avec tel ou tel nom en déterminant. Beau

peut précéder le quantificateur numéral, comme quatre. (les bons jours combats, page 146), et aussi un autre adjectif antéposé (une belle petite troupe, page 125), étant plus court que celui qui le suit.

2-1-5- Adjectifs numéraux ordinaires.

Ce sont de véritables adjectifs, puisqu'ils ne peuvent être employés seuls devant le nom pour former un groupe nominal acceptable, sauf dans des expressions plus ou moins figées (de bons arrivés, page 484). Ils précèdent le nom, et suivent le ou les déterminants (les deux premières troupes, page 794). Les formes archaïques quatre et quatre (la quatre part, page 624) sont encore employées. Ces adjectifs ne présentent pas de contraintes de sélection particulières avec d'autres éléments du groupe nominal.

A ces adjectifs, il convient de rattacher dernier, qui est le plus souvent antéposé (au dernier soupir de leurs vies, page 144), mais peut aussi se rencontrer après le nom (voir 2-3-2).

2-1-6- Meilleur, moindre.

Ces formes synthétiques sont toujours antéposées :

Exemples : - tel que vous estimez peu a souvent le meilleur advis (page 394).

- pour ne laisser la moindre chose du monde que peut engendrer quelque doute (...)
(page 84).

Nous traiterons plus loin le fonctionnement des comparatifs et des superlatifs.

2-1-7- Autres adjectifs antéposés.

Après vérification sur le reste du texte, nous retiendrons la liste suivante d'adjectifs placés uniquement avant le nom (l'absence de déterminant est peu fréquente devant ces adjectifs) : vaillant, extrême, dur, mauvais, gros, fatigué, simple, brave, pesant, plat, jeune, faux, long, serré, juste, faible, pauvre. Cela concerne leur emploi normal dans un groupe nominal, sans tenir compte de contextes particuliers.

2-2- ADJECTIFS PLACÉS NORMALEMENT A DROITE DU NOM (DE).

On peut regrouper certains de ces adjectifs en classes sémantiques :

a) Adjectifs indiquant la nationalité et la religion :

- les soldats français eurent l'œil sur vous (page 564).
- le Roy très-chrétien, mon seigneur (page 64) (ce dernier adjectif est toujours précédé du préfixe intensif très quand il suit le nom Roy).

Les autres adjectifs recensés sont :

allemand, espagnol, allemand, français, allemand, espagnol, italien et hongrois.

b) Adjectifs marquant une couleur :

blanc, rouge, jaune, noir, etc....

c) Adjectifs en -é ou -ant :

- le discours suivant (page 684) ; gens experimentés (page 44).

Autres adjectifs : tranchant, parti (jeu parti), comptant (argent comptant), privé, levant et couchant (soleil).

Remarque : Tous les adjectifs terminés par -ant ne sont pas postposés : entre, ressant, vaillant (2-1-7), ignorant précède le nom (un ignorant aveugle, page 14).

d) Autres adjectifs postposés :

- droit, gauche (main, côté —), voisin
- general, particulier, universel -
- pitoyable, sauf (vies sauves), léger, indigne -
- ordinaire, nécessaire
- rase (campagne rase)
- nue, continue, présent -

L'adjectif légers suivant le nom chevaux forme avec celui-ci un nom composé (les chevaux légers, page 154).

Nous avons rencontré tous ces adjectifs placés après le nom dans nos relevés.

2-3- ADJECTIFS DONT LA PLACE VARIE.

Sans aller jusqu'à dire, comme R. Garder et M.A. Greene, que la position de l'adjectif en moyen français est "déterminée

par la fantaisie de l'écrivain"⁽⁸³⁾, il faut souligner que les contraintes de position de l'adjectif (et en général, l'ordre des éléments) sont plus souples qu'en français moderne : le nombre d'adjectifs dont la place est libre, sans contraintes contextuelles ou sémantiques, est plus important.

2-3-1- Adjectifs dont la position est libre.

La position prénominal ou postnominale n'est pas due au contexte, et ne correspond pas à un sens distinct ; tout au plus peut-on voir dans le choix de la place des raisons accentuelles :

- la religion neuve (page 554) / la neuve religion (page 604).
- d'honnêtes hommes (page 454) / la table honnête d'un capitaine (page 454).
- la charge honorabile (page 444) / cest honorabile titre (page 267).
- nos pères anciens (page 88) / vos anciens pères (page 90).
- son naturel seigneur (page 88) / les raisons naturelles (page 84).
- double papier (page 247) / la trahison double (page 115).
- l'entière défaite (page 164) / un an entier (page 41).

83) A brief description of Middle French Syntax, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1958, page 33.

-(ce sont) viens soldats (page 574) / (composés de)
soldats viens (page 263).

- un regretai reproche (page 295) / une infame reg-
retuelle (page 296).

On peut ajouter à cette liste rapide l'emploi de grand
postposé (des choses grandes, page 27), puisque cette place est
possible sans changement de sens, pour des raisons prosodiques
ou stylistiques.

2-3-2- Adjectifs dont la place détermine le sens.

Une différence de place, pour certains adjectifs, impli-
que une différence de sens : la distribution de l'adjectif condi-
tionne donc l'interprétation sémantique, et l'adjectif peut être
rangé "dans une classe de synonymie différente" selon la posi-
tion⁽⁸⁴⁾.

1) Nous avons cité parmi les adjectifs antéposés certains
de ces adjectifs : ning, dont la position après le nom indique
l'ipéité (2-1-1-2), et dernier. Pour ces adjectifs, l'antéposi-
tion est très nettement dominante. En ce qui concerne dernier,
la postposition lui donne le sens de "précédent" :

les deux jours derniers (page 265) sont les deux jours
qui précèdent le jour dont parle l'auteur (de même, cette guerre
dernière, page 226).

84) M. Salkeff, op. cité, pages 75-76.

2) Propre présente deux sens différents selon sa position :

- (il) fut massacré fort cruellement par ses propres subjects (page 474).

- Nous avions pris un grand paquet de lettres, le jour propre que nous arrivâmes à Rabastens (page 774).

Dans le premier exemple, propre antéposé renforce le possessif⁽⁸⁵⁾ ; dans le second, il pourrait commuter avec même⁽⁸⁶⁾, la présence de la relative restrictive apparaît comme indispensable ; à cette place, propre est très fréquemment utilisé avec des noms de lieu et de temps, selon E. Huguet⁽⁸⁷⁾.

3) Seul :

- Il n'y est demeuré une seule personne (page 784)

- bien souvent un homme seul peut beaucoup (page 254).

Placé après le nom, seul coïncide avec isolé, solitaire ; avant le nom, il équivaut à unique ; dans notre corpus, l'antéposition se rencontre uniquement dans les phrases négatives, où pas + un seul équivaut à aucun renforcé.

4) Haut-bas :

- (il) se tient sur le haut bout (page 694) / la ville haute (page 171).

- (sortis de) bas lieu (page 624) / des chandelles hautes (page 225).

85) Voir supra, 1-2-2c

86) Voir supra (2-1-1-2-) l'exemple de la page 444 (le soir mesmes)

87) op.cité, page 222, colonnes A et B.

On peut dire que l'antéposition de haut et bas indique une valeur, une position sociale (supérieure et inférieure), et que, dans ce sens, ils ne peuvent être postposés. Pour la situation dans l'espace et dans le temps, la position est plutôt après le nom, sans que ce principe soit absolu.

5) Malheureux :

- ce malheureux instrument (page 54) / un homme malheureux (page 266).

Dans les occurrences de cet adjectif, l'antéposition donne le sens "qui cause le malheur", alors que la postposition amène le sens "qui éprouve du malheur", la répartition se faisant alors selon les traits de sélection (+ humain), (+ animé).

Sauf ce dernier adjectif, nous n'avons pas rencontré dans le texte des adjectifs dont la place dépend de la sous-catégorisation du nom, ou dont le sens varie selon les traits du nom (cf. un homme tiède / du lait tiède).

2-4- ADJECTIFS + AJOUTS ET COMPLÉMENTS.

Les adjectifs peuvent être précédés d'ajouts gauches (gA) : ce sont des adverbes, dont le comparatif et le superlatif représentent des cas spécifiques ; ils peuvent être suivis de séquences, introduites généralement par de ou sur, pour lesquelles il est nécessaire de distinguer entre ajouts droits (dA) et compléments essentiels. La présence de ces éléments peut avoir une influence sur la place de l'adjectif.

2-4-1- Adverbes + Adjectif - Comparatifs et superlatifs (gA).

2-4-1-1- Adverbes.

1) En dehors des comparatifs proprement dits, l'adjectif peut être précédé par fort, bien, assez, trop, tout :

- de fort belles lettres (page 314)
- une bien vaillant gentilhomme (page 18)
- le combat tout entier (page 271)
- ce sujet assez triste (page 31).
- (c'est) chose trop importante (page 146).

Bien et fort représentent des variantes de très.

2) Les adverbes peuvent être eux-mêmes précédés par un autre adverbe (gD) :

mon dîner, beaucoup plus grand que je n'avois accoustumé (page 181) (cet exemple présente une apposition).

2-4-1-2- Comparatifs et superlatifs sont nettement distingués dans le texte de Molière ; le superlatif relatif (le plus, le moins) est toujours précédé de l'article défini (y compris les superlatifs synthétiques).

1.- Comparatifs : L'adjectif est précédé par les adverbes plus, si, aussi (sauf les formes synthétiques meilleur, pire) :

- des mots plus honnestes que je ne meritois (page 314).
- (seroit) aussi affectionné serviteur que moy (page 259).
- un si vieux capitaine que moy (page 211).

L'adverbe gi présente deux valeurs d'emploi : il introduit un comparatif (exemple ci-dessus) et équivaut à aussi, ou marque simplement l'intensité :

- je m'estonne qu'un gi advisé et sage homme pour le monde fist que gi lourde faute (page 854).

Le premier gi marque l'intensité, tandis que le second peut commuter avec aussi, et joue un rôle anaphorique analogue à celui de tel. La distinction entre ces deux valeurs peut difficilement se faire sur une base purement formelle : l'exemple ci-dessus montre que ces deux valeurs peuvent exister sans complément ; lorsqu'il y a un complément, gi peut être autant comparatif que consécutif ; la seule marque pertinente est goung, qui ne peut suivre la séquence que lorsque gi marque une comparaison. Dans les autres cas, le recours au contexte est nécessaire.

2.- Superlatifs.

En dehors des formes synthétiques du type le meilleur, le moindre, et des formes analytiques (le plus,), nous rencontrons dans le texte des superlatifs formés par l'adjonction du suffixe -issim à l'adjectif simple :

- ceste illustrissim cité (page 85)
- vostre serenissim Republique (page 90).

Cette formation n'est pas ouverte, mais limitée à quelques adjectifs ; ce superlatif est généralement antéposé, même lorsque deux adjectifs sont coordonnés (c'est illustrissim et serenissim dauphin, page 86) ; en outre, les exemples relevés

figurent dans un discours.

Les autres superlatifs sont conformes à l'usage moderne, et l'article défini précède le superlatif relatif :

- ils lui viennent les plus grands malheurs (page 464)
- c'est une très belle partie (page 654).

2-4-2- Adjectifs + Compléments et ajouts droits (dA).

2-4-2-1- Comparatifs et superlatifs.

1) Comparatif $\left\{ \begin{array}{l} ((\text{plus, si, aussi}) + A) \\ \text{meilleur} \end{array} \right\} + (N) \left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{comme} \end{array} \right\} X$

Remarque :

L'adjectif peut-être aussi postposé au nom (voir 2-4-3-)

Exemples :

- vous ne pouvez éviter que vous ne tombiez en aussi grand malheur que celui qui joua (page 24).
- (avec) des mots plus honorés que je ne méritois (page 514)
- il entra en aussi grand désordre (....) comme à Rivel (page 218)
- (cette charge) ne serait de si longue durée que le gouvernement d'Albe (page 258)
- (J')avois de si bonnes espies que j'etois bien assuré d'estre adverty (page 684).

Ces compléments sont indispensables à la structure du groupe nominal, et on ne peut les supprimer, sauf si le contexte le permet : dans l'exemple de la page 834 (une si lourde fuite), la comparaison renvoie au contexte antérieur, et n'a donc pas besoin d'être explicitée par un complément. Mais si l'on considère une phrase isolée de tout contexte, la présence de ce complément est indispensable.

Si marquant l'intensité est suivi d'une proposition consécutive (page 354) ; s'il marque simplement la comparaison, il est suivi d'un complément comparatif (page 258) ; la différence entre ces deux valeurs ne correspond pas à une place différente de l'adjectif. Dans un cas, si AN est suivi d'une relative :

- une si grande force que le marquis avait devant Siens
(page 354).

Comme pour tel (2-1-2- ; page 794), nous analysons que comme la fusion de deux que, que comparatif et que relatif.

Aussi et si marquant la comparaison peuvent appeler un complément introduit par que ou comme ; la répartition entre que ("comparaison différentielle") et comme ("égalité ou identité")⁽⁸⁸⁾ n'existe plus, et que s'impose peu à peu dans le domaine de comme : que et comme, variantes contextuelles en ancien français, sont ici variantes libres⁽⁸⁹⁾.

88) Voir G. Maignet, op. cité, pages 271-272.

89) Malgré l'origine comparative de plus de + numéral (plus de cent francs, voir H. Grevisse, § 366, Hist.), le comportement distributionnel de plus de est celui d'un simple ajout gauche du numéral, qui peut être supprimé sans que l'on détruise la structure du groupe nominal (voir 1-5, 4).

2.- Superlatif. Les compléments du superlatif relatif ont des formes plus variées :

- il y avait des meilleurs hommes que monsieur de Ternes eut en toute sa compagnie (page 124).
- (laisser) la moindre chose du monde qui peut engendrer quelque doute (page 84).
- eute pour vous desrobe le sens et l'entendement, qui est la meilleure pièce de votre harnois (page 344).

Dans le premier exemple, des représente la forme originelle de l'article partitif, devant un nom déterminé ; la relative au subjonctif, qui est restrictive, vient limiter le domaine de l'antécédent (à la compagnie de monsieur de Ternes), et des indique bien qu'il s'agit d'une partie de ces hommes, parfaitement déterminés.

Dans le second exemple, du monde est un simple renforcement du superlatif, et son emploi d'ajout est le même qu'avec tout⁽⁹⁰⁾.

Dans le dernier exemple, le complément prépositionnel indique le tout dont on isole une partie ; il est indispensable à la structure du groupe nominal.

Une relative restrictive au subjonctif suit les superlatifs entrant dans les chaînes Q de GN⁽⁹¹⁾,

il eust une des plus grandes joies qu'il eust jamais (p.104).

90) Voir 1-5-2,1)

91) Voir 1-8-1 et 3-5-

Le subjonctif est ici obligatoire, à cause de la construction partitive et de la présence du superlatif. On rencontre cette même construction avec un adjectif au positif, qui prend valeur de superlatif :

(il) estoit un des vaillans hommes que, cent ans a, avoient esté aux nez (page 614)

Ces relatives et les compléments prépositionnels (sauf de monde) sont des éléments essentiels du groupe nominal.

Pour terminer, notons que le superlatif + de GN peut s'employer sans nom, dans des séquences du type le + superlatif + () + de GN, où la parenthèse marque le nom effacé⁽⁹²⁾.

2-4-2-2- Adjectifs + compléments et ajouts droits (4A).

L'adjectif simple peut être suivi d'une séquence, généralement introduite par de ou à, contenant un nom ou un infinitif :

- Aussi est-ce chose indigne d'un français (page 224).
- une grand cuve pleine de pierres (page 46).
- la paix nécessaire à tous les chrétiens (page 88).
- une masse de gens tous convoiteux de gagner honneur (page 214).
- des actes dignes d'être loüez et estimes d'un chacun (page 297)
- (ils sont de) contraire religion à la sienne (page 82).

92) Voir 3-5-, et M. Salkoff, op.cité, pages 77-78.

Ces séquences sont des ajouts droits (dA) ou des compléments indispensables ; ce dernier cas se vérifie lorsque la suppression de la séquence prépositionnelle porte atteinte à la structure du groupe nominal : spavanteux, par exemple, ne peut se passer de complément, de même que contraire, si la phrase est prise hors contexte ; d'autres compléments sont nécessaires à la conservation du sens de l'adjectif : supprimer le complément donne à l'adjectif un sens différent : signe suivi d'un complément signifie "qui mérite (de)", alors que seul, il équivaut à noyé. Dans ces deux cas (préservation de la structure et conservation du sens), le complément est indispensable ; par contre, dans le cas de nécessaire, la séquence est un simple ajout, dont la suppression reste possible.

En outre, certains adjectifs n'admettent pas de complément ni d'ajout (exemple : une loi universelle, p. 794).

2-4-3- Influence des compléments et des ajouts sur la place de l'adjectif.

En français moderne, l'adjectif accompagné d'un complément prépositionnel (2-4-2-2-) est toujours postposé ; précédé d'un adverbe, il peut garder sa place normale, avec les adverbes courts comme aussi, assez, bien, fort, plus, si, tout, très, trop, moins.

Dans le texte de Menius, l'adjectif suivi d'un complément est plutôt postposé, mais cette tendance dominante n'est pas absolue (exemple page 82) : 10 % des adjectifs restent antéposés.

Précédé d'un adverbe ou employé au comparatif avec ou sans complément, l'adjectif à place normalement fixe garde généralement sa position ; en particulier, il y a toujours dominance de l'antéposition pour les comparatifs et superlatifs/ : le seul cas notable de changement de position est celui de l'adjectif beau :

(85 % antéposés)

- Nous avons de raisons très belles pour excuser cette faute (page 684).

C'est la présence de l'infinitif prépositionnel qui explique plutôt cette postposition. Les adjectifs mobiles se placent indifféremment à gauche ou à droite du nom (un plus honorabile lieu, page 159). L'influence du comparatif et du superlatif est aussi négligeable lorsqu'ils sont suivis d'un complément ou d'un ajout (voir guyana, les exemples 2-4-2-1).

2-5- PLUSIEURS ADJECTIFS DANS UN GROUPE NOMINAL.

L'adjectif peut se répéter, à gauche et à droite du nom ; cette répétition peut prendre la forme d'une simple juxtaposition, ou d'une coordination :

2-5-1- Adjectifs juxtaposés et coordonnés.

1) Adjectifs antéposés :

- Ces adjectifs peuvent être simplement juxtaposés :
- d'infinies bonnes parties (page 141)
- une belle petite troupe (page 125)

- des anciens belliqueux romains (page 268)
- une autre petite plaine (page 201)
- la mesme fauce porte (page 114).

Il est difficile de prévoir par une règle l'ordre de ces adjectifs : si ancien et belliqueux semblent devoir être placés le plus à gauche, l'ordre n'est pas forcément de l'adjectif le plus court à l'adjectif le plus long ; le premier adjectif, pour employer le terme de G. Guillaume, est incident au groupe formé par le second et le nom, mais ce n'est pas général : l'exemple de la page 268 appellerait plutôt l'ordre inverse.

- La coordination peut réunir jusqu'à trois adjectifs antéposés :

vostre ancien, fidèle et affectionné amy (page 91)

La coordination de deux adjectifs est plus fréquente, et certains couples d'adjectifs, de sémantisme voisin, se répètent souvent :

- tant de belles et grandes victoires (page 564).
- ce brave et vaillant prince (page 444).

Les superlatifs et comparatifs antéposés sont aussi coordonnés :

- la plus forte et la plus grande escarrouche que je ne trovay jamais (page 247).

2) Adjectifs coordonnés :

Ils sont généralement coordonnés, plus rarement juxtaposés :

- leurs soldats tudesques, italiens ou espagnols (page 84)
- une entreprise hasardeuse et soudaine (page 224).

Comparatifs et superlatifs peuvent être aussi coordonnés :

- une petite ville bien joye et bien ferude de muraille
(page 244).

3) Adjectifs antérieurs et postérieurs :

- Exemples : un autre moulin huguenot (page 754).
deux gros matins allemans (page 164).

La coordination est ici exceptionnelle :

- une belle charge et honorable (page 814).
 - deux si grande princes et si voisins (p. 192).
- Cette construction est plutôt rare ; il y a plutôt coordination de deux adjectifs à la même position : de grandes et honorables charges (page 494).

2-5-2- Influence du nombre des adjectifs sur leur place.

Deux faits particuliers sont à noter :

1) Lorsque deux adjectifs doivent précéder le nom, l'un des deux, au lieu d'être coordonné avec le premier avant le nom, peut être déplacé après celui-ci (exemple ci-dessus, page 814). Le cas se présente également lorsque ces adjectifs pourraient être simplement juxtaposés : ces anciens Romains belliqueux (page 296) ; il n'y a pas ici de coordination. De même : les autres deux cornettes dernières (page 664) : ici, l'adjectif dernières déplacé après le nom garde le sens qu'il a lorsqu'il est antéposé⁽⁹³⁾.

93) Voir supra, 2-1-5- et 2-5-2-(1).

2) Des adjectifs normalement antéposés peuvent être postposés lorsqu'ils sont coordonnés : un roy sage et prudent (page 635) ; sage, normalement antéposé, se place après le nom (94).

Autres exemples :

- l'armée grande et puissante (page 85)
- un capitaine et gouverneur sage et avisé (page 292)
- le capitaine vaillant et sage (page 26) (95)

Cela se rencontre aussi avec fort + adjectif : une chose fort bonne et assurée (page 304).

Malgré ces tendances, qui confirment l'existence d'une plus grande liberté dans la position de l'adjectif, restent limitées dans le texte de Mouluc, et la situation normale, dans l'ensemble, est l'identité de position pour les adjectifs coordonnés ; les adjectifs à place fixe (même au comparatif ou au superlatif) gardent la même place, et les adjectifs mobiles la même liberté que lorsqu'ils sont employés seuls.

2-6- SEQUENCES DE DE A.

L'adjectif est relié au nom par la préposition de ; le symbole A représente un adjectif ou un participe passé :

94) Un facteur prosodique peut aussi expliquer cette postposition :

ROY est monosyllabique (cf. un sage lieutenant de roy, page 234).

95) Cf. un si avisé et sage homme pour le monde (page 834). Les sages et vaillans capitaines (page 27).

- ils avoient des palatots de blanc et rouge (page 174).
- si y eust-il plus de deux cents hommes de morts en ces maisons (ibid)
- j'en fis faire grand quantité de demy pied d'espois (page 214).

Si de est obligatoire dans le 3e exemple, où l'adjectif suit un nom de mesure (cf. trois mètres de haut), il est facultatif dans les deux autres ; H. Grevisse souligne que ce type d'expressions est " en rapport généralement avec des verbes marquant l'état, la possession, une perception (.....) ; très souvent, de telles expressions viennent après une indication de nombre ou de quantité ; le tour avec de détache l'adjectif, le met en relief et le présente avec une valeur d'attribut"⁽⁹⁶⁾. Dans le premier exemple, il y a donc contrainte du verbe avoir ; dans le second, il y a contrainte de l'adverbe de quantité (ajouts gauches) et du numéral (Q₁).

2-7- BOHS-CATEGORISATION DES ADJECTIFS.

2-7-1- Certains adjectifs ne peuvent s'employer avec n'importe quel nom, mais possédant des traits contextuels qui ne sont compatibles qu'avec certains traits du nom. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous présentons ici quelques exemples, qui illustreront cette sous-catégorisation :

1) Adjectifs accompagnant un nom (+ humain) :

jeune : ce jeune garçon (page 224).

96) op.cité, § 922, 8e, page 912 ; voir note 2.

- brave : ces deux braves commissaires (p. 494)
- vallant : vaillans hommes (page 34)
- expérimenté : un jeune homme non expérimenté (page 284)
- sage : un sage lieutenant de Roy (page 254).

2) Adjectifs accompagnant un nom (- animé) :

- pesant : ce pesant faix (page 834)
- plat : le plat pays (page 774)
- long : les longues consultations (page 34)
- gauche/droit : à main droite (page 244) ; à main gauche (page 724).

3) D'autres adjectifs ont un emploi préférentiel avec des noms de lieu et de temps : deux (supra, 2-1-3-), et premier lorsqu'il est postposé (supra, 2-3-2(2)).

4) Malheureux a un sens différent lorsqu'il accompagne un substantif (+ humain) ou (-animé) (supra, 2-3-2-(5))⁽⁹⁷⁾.

5) Adjectifs + Prep + Groupe Infinitif :

Je ne cogneus jamais homme si soigneux et desirieux d'apprendre..(p.56).

2-7-2- Certains adjectifs peuvent accompagner n'importe quel nom, quelles que soient les sous-classes auxquelles il appartient. Le nom peut être spécifié comme "non restreint" (Nnr) avec des adjectifs comme beau, grand, bon, petit, autre, même, dans un groupe nominal singulier. Le concept de nom non restreint peut donc s'appliquer avec certains adjectifs :



97) Voir infra, la sous-catégorisation des noms, en particulier 3-3-5.

Il faut aussi prévoir dans les restrictions les contraintes liées à la place des adjectifs (supra, 2-3-2). En outre les adjectifs numériques ordinaux (comme les cardinaux) accompagnant plutôt des noms (+ comptables).

Exemples : - se donner du bon temps (page 474) ; un bon chef (page 804).

- mes petits princes (page 454) ; un petit bois (page 604).

- l'autre partie (page 744) ; un autre roy (page 484)

Cela est aussi vrai pour les formes synthétiques meilleur et meindre :

les meilleurs nouvelles (page 744) ; des meilleurs hommes (page 124).

Dans un lexique, il convient donc de caractériser les adjectifs par le trait (+ Mar)⁽⁹⁸⁾

2-2- CONCLUSION DE L'ETUDE DES ADJECTIFS.

Dans la perspective d'une grammaire en chaîne, les adjectifs posent un double problème : d'une part, leurs fonctions en font tantôt des ajouts (épithète), tantôt des éléments de chaînes centrales (attribut) ; mais, même à l'intérieur de la fonction épithète que nous avons étudiée, certains adjectifs sont de vrais ajouts (les ordinaux, en général), et d'autres sont indispensables à la structure du groupe nominal (aussi est-ce chose indigne d'un français, page 224 ; Il estoit de stature petite, page 594)⁽⁹⁹⁾ ;

98) Voir infra, 337.

99) Dans cet exemple, la postposition de petit s'explique par l'opposition avec les adjectifs qui suivent : il estoit de stature petite, mais gros et fort d'espaules (voir 2-1-4-2-).

le même problème se pose avec les comparatifs et superlatifs, surtout lorsqu'ils sont suivis d'un complément ou d'une relative ; les différents compléments possibles de l'adjectif sont généralement indispensables. Pour rendre compte de ce double statut, on doit avoir recours d'une part aux règles syntaxiques du modèle, d'autre part à des traits de sous-catégorisation du lexique (on pourra distinguer, par exemple, des adjectifs "transitifs", qui ne peuvent figurer dans GN sans complément - cf. 2.4.2.2.).

Le second problème concerne la place des adjectifs par rapport au nom : en dehors des adjectifs à place fixe qui entrent dans une seule classe de distribution (à gauche, ou à droite), les adjectifs mobiles peuvent soit entrer librement dans deux classes (gauche et droite), soit appartenir à deux classes de distribution selon les classes de synonymie auxquelles ils appartiennent ⁽¹⁰⁰⁾ ; enfin, il faut tenir compte des faits contextuels pouvant modifier la position des adjectifs : présence de compléments et d'ajouts (supra, 2-4-3-), juxtaposition et coordination (supra, 2-5-2-), ou faits particuliers.

Si nous définissons l'adjectif comme la classe qui précède et/ou suit le nom, il apparaît nécessaire de compléter cette définition par une description en extension, sous forme d'une liste des adjectifs, classés selon leurs positions et leur statut.

100) Voir l'opposition entre les adjectifs à place libre, et les adjectifs dont la place détermine le sens (supra, 2-5-).

L'étude présentée n'est pas exhaustive ; nous avons tenté de décrire tous les faits de fonctionnement de l'adjectif, mais sans citer tous les adjectifs rencontrés dans nos relevés. Les chiffres présentés dans le tableau qui suit concernent notre seul corpus, sur lequel nous avons effectué les tests de corrélation.

TABLEAU GENERAL DES ADJECTIFS EPITHETES.

ADJECTIFS	TOTAL	REMARQUES
Adjectifs antéposés : (2-1-)	266	
- même	25	
- autre	36	+ 5 = en autre + 4 - en autre
- tel	6	
- deux	5	+ 3 = DN et deux
- beau, bon, petit, grand	112	
- Numéraux ordinaux + dernier	24	
- meilleur, moindre	9	
- autres adjectifs antéposés (2-1- et 2-3-)	51	- Place fixe ou mobile
Adjectifs postposés : (2-2- et 2-3-)	64	- Place fixe ou mobile
- même	3	
- tel	2	
- propre (232 (2))	2	2
- seul (232 (3))	7	1
		Antépo/Postpo sés sés
- Adverbe + Adjectif + Nom (+ Complément) (2-4-)	22	- Y compris compara- tifs et superlatifs analytiques
- Nom + Adjectif + Complément	1	

- D N de A (2-6-)	2
Total des adjectifs du corpus (coordonnés exclus)	372
<u>Adjectifs juxtaposés ou coordonnés (2-5-)</u>	17
- Dét A A N	1
- Dét A N A	3
- Dét A et AN	6
- Dét AN et A	1
- Dét N A et A	6

Remarque :

A la suite d'une remarque de M. Th. Venokoleur au Colloque de Metz (14 et 15 octobre 1976) consacré à la syntaxe du moyen français, nous avons soumis notre corpus à un nouveau test de corrélation, pour savoir si la fonction du groupe nominal avait une influence sur la place de l'adjectif : si l'on classe les adjectifs selon les deux positions du groupe nominal, avant et après le verbe, le test de corrélation montre que la répartition des adjectifs avant ou après le nom se fait indépendamment de la fonction : pour 1 degré de liberté, la probabilité est proche de 100 %. Il n'y a donc, d'après notre corpus de Menluoc, aucun rapport entre la place de l'adjectif et celle du groupe nominal.

3.- LE NOM (N).

C'est la catégorie essentielle du groupe nominal : les autres constituants se situent relativement au nom dans l'étude linéaire de surface, et lorsqu'on réduit le groupe nominal à ses constituants essentiels (pour obtenir une chaîne centrale), le nom ne peut être supprimé ; en outre, le déterminant, autre constituant essentiel, peut être absent (voir supra, 1-1-), alors que le nom est nécessairement présent.

3-1- DEFINITION DU NOM - SOUS-CATEGORISATION.

3-1-1- Définitions.

Les catégories grammaticales se définissent par des propriétés morphologiques, syntaxiques ou sémantiques. Si la grammaire traditionnelle a donné la priorité aux critères morpho-sémantiques, la grammaire distributionnelle s'est attachée aux propriétés syntaxiques. Pour notre part, nous définirons la classe grammaticale du nom, en intension, par ces trois genres de propriétés, mais en donnant aux dernières une valeur différente de celle que leur attribue la grammaire traditionnelle :

a) Propriété syntaxique : Tout mot précédé par un mot appartenant à la classe des déterminants (sauf dans les cas d'absence de cette dernière, liés à des conditions spécifiques) appartient à la classe des noms. Si cette définition permet d'inclure dans les noms d'autres mots ou séquences que les substantifs traditionnels

(un je ne sais quel, le boire, etc...), elle se révèle insuffisante seule pour identifier les noms d'un texte, puisque l'élément qui permet cette reconnaissance (le déterminant), peut être absent. Il convient donc de la compléter par d'autres.

b) Propriété morphologique : Le nom transmet ses marques de genre et de nombre à d'autres catégories de la phrase : à certains déterminants, aux adjectifs (directement liés au nom, ou reliés à lui par un verbe), et aux verbes (pour le nombre seul).

c) Propriété sémantique et syntaxique : La grammaire traditionnelle définit le nom de façon absolue comme dénotant une substance, une action, un objet, une qualité, etc.... Cette définition est insuffisamment opératoire, et il nous semble préférable de définir le nom sur la base des traits lexicaux : de même que le nom transmet ses marques morphologiques à d'autres classes, il possède des traits lexicaux (syntaxiques et sémantiques) inhérents, avec lesquels les traits (contextuels) des autres catégories doivent être compatibles. En se fondant sur ces traits, on peut définir le nom comme la catégorie à partir de laquelle s'organise la compatibilité des traits des différentes catégories composant la phrase, compatibilité nécessaire pour que celle-ci soit acceptable (ou bien formée). Cette propriété n'existe que dans une grammaire dépendante du contexte, et dans laquelle les catégories lexicales sont sous-catégorisées.

Remarquons que l'identification du nom se fait le mieux

lorsque celui-ci figure dans un groupe nominal sujet, car c'est dans cette fonction que les trois propriétés définies se manifestent le plus nettement ; mais notre définition a été élaborée de façon à pouvoir reconnaître le nom dans toutes les fonctions exercées par le groupe nominal.

3-1-2- Sous-catégorisation des noms.

La grammaire en chaîne étant dépendante du contexte, les noms seront rangés en différentes sous-catégories, qui rendront compte de leurs compatibilités avec les autres catégories lexicales. La caractérisation des sous-classes du nom dans une analyse formelle doit être faite au moyen de critères opératoires. Ceux-ci "doivent amener deux témoins quelconques de la langue à la même décision, indépendamment du sentiment ou de l'intuition qu'ils ont de cette langue".⁽¹⁰¹⁾ Or, les critères sémantiques, en amenant souvent les locuteurs à formuler des jugements différents, sont en général insuffisamment opératoires, de telle sorte qu'il faut d'abord faire appel à des critères syntaxiques. Néanmoins, quand on considère les traits du nom tels qu'ils ont été établis selon la Théorie Standard de Chomsky^(102a), on

101) M. Salkoff, Construction d'un analyseur syntaxique automatique du Français, vol. 2 (mimeo, Paris VII, 1975), pages 9.2. et 9.3.

102a) N. Chomsky, Aspects de la théorie syntaxique, 1965, traduction française Paris, Le Seuil, 1971, pp. 108-175. Dubois, Jean, Dubois-Charlier, Françoise, Éléments de linguistique française : Syntaxe, Paris, Larousse, 1970, pp. 57-66.

constate la difficulté qu'il y a pour délimiter des sous-classes selon des critères purement syntaxiques : la définition des traits + animé, + humain, + concret et + comptable notamment, fait essentiellement appel à l'intuition (sémantique) du locuteur, à côté d'incidences syntaxiques évidentes (distinction des préfixes nominales, combinaison avec les déterminants et les verbes).

Nous suivrons l'analyse de M. Salkoff ; selon lui, "il arrive que la définition d'une sous-classe sur des critères partiellement sémantiques soit possible, parce que ceux-ci déclenchent la même intuition chez un témoin quelconque de la langue"⁽¹⁰¹⁾. (cf. noms concrets, adjectifs + non animés). Pour définir les sous-classes du nom, nous partons de sous-classes sémantiques, que nous caractériserons par des critères syntaxiques, tout en sachant que le lien n'est pas constant entre des délimitations sémantiques intuitives et les propriétés syntaxiques qui leur sont associées.^(102b) Ainsi, pour les quatre sous-classes citées, la définition sera établie de cette manière :

(a) Noms (+ animés) et noms (+ humains) : Leur délimitation syntaxique est difficile : pour les noms (+ animés) la référence aux "êtres vivants" ne correspond pas à des propriétés syntaxiques homogènes (cf. le chien croit qu'il est en danger / ? l'insecte croit qu'il est en danger). Il en est de même pour les noms (+ humains) : si l'on

^{102b)} M. Salkoff, op. cit, 9.2. "Les sous-classes de noms", pages 9.15

à 9.29. Voir aussi M. Gross, Une classification des déterminants et pré-déterminants indéfinis du français. In Grammaire Transformationnelle : Syntaxe et lexic (J.C. Chevalier éd), Publications de l'Université de Lille III, 1976, pages 29.51.

s'en tient à la référence aux seuls êtres humains, à laquelle M. Salkoff associe le contexte syntaxique N Prep qui Relative (l'homme avec qui je suis parti), on élimine des noms (gouvernement, journal, conseil, police,....) dont le comportement syntaxique, avec des verbes comme penser, prétendre, avoir, etc... est le même que celui des noms désignant des êtres vivants. Cette délimitation approximative ne correspond donc pas à toutes les propriétés syntaxiques associées^(103a).

b) Noms (+concrets). Intuitivement, ils dénotent des objets concrets ; mais cette définition sémantique permet difficilement une classification systématique : parfum, seigneur, siège, son, monde sont-ils ou non concrets ? M. Salkoff les définit syntaxiquement de façon négative, par leur absence de "lien transformationnel avec une autre sous-classe ou avec une phrase", c'est-à-dire comme des noms racines, qui ne sont pas dérivés de verbe, adjectif, ou non^(103b).

c) Noms (+comptables). A la différence des précédentes, la définition de ces noms peut reposer sur un consensus sémantique, lui-même associé de façon systématique à une propriété syntaxique, la combinaison avec les quantificateurs numériques (deux chaînes), alors que les noms non-comptables se caractérisent par l'absence de cette propriété (x deux sables). Mais une difficulté subsiste, à cause de la

103a) M. Gross, Méthodes en Syntaxe, Paris, Hermann, 1975, pp. 47-50.

M. Salkoff, *op.cit.*, 9.2.9.

103b) *op.cit.*, 9.2.15. les noms "concrets" 240.

polysémie, qui fait qu'un même nom sera (+ comptable) selon son contexte (cf. du fromage/deux fromages). Ainsi, nous considérons les définitions de ces quatre sous-classes comme approximatives dans l'état actuel des recherches linguistiques, malgré leur rôle essentiel dans l'étude des compatibilités entre les éléments constituant la phrase.

Le but de ce chapitre est d'abord de réunir dans une brève synthèse l'ensemble des contraintes existant entre le nom et les autres éléments du groupe nominal. Notre présentation suivra la distinction établie par N. Chomsky entre la "sous-catégorisation stricte", définie "sur la base des symboles catégoriels", et, les traits de sélection^(104a). Nous répartirons aussi les noms dans les sept sous-classes distinguées par J. Dubois et F. Dubois-Charlier^(102a), auxquelles nous ajouterons quatre autres sous-classes, qui rendent compte chacune de combinaisons à l'intérieur du GN :

(1) Noms de Quantité, mentionnés plus haut (1-8-3)

(2) Nominalisations, que nous définirons simplement en surface : dans un groupe nominal de forme générale Dét N₁ Prep Dét N₂, les relations entre N₁ et N₂ sont semblables à celles qui existent dans une chaîne assertive entre le verbe et le sujet ou l'objet (l'arrivée de Pierre \longleftrightarrow Pierre est arrivé ; la construction du pont \longleftrightarrow On construit le pont).

104a) N. Chomsky, op.cit., pages 133-137.

(3) Noms opérateurs (ou phrastiques), "qui peuvent prendre comme ajout à droite une phrase introduite par que ou une phrase déformée en infinitive"(104b).

(4) Noms de temps. "un G N les contenant peut constituer un ajout à la phrase" (le lendemain/trois heures plus tard, le train partit)(104c).

En outre, nous classerons à part les proformes nominales (choss, lieu, hommes, gens), définies comme représentant l'ensemble des propriétés communes à tous les membres d'une sous-catégorie du Nom (ainsi, homme représente l'ensemble des propriétés des noms de la sous-catégorie (+ humain)).

3-2- SOUS CATEGORISATION STRICTE DES NOMS.

Les relations du nom avec les autres classes du groupe nominal sont définies en termes de catégories, et non sur la base des sous-catégorisations en traits. Trois types sont à considérer : les noms opérateurs, les noms suivis d'adverbes, les nominalisations.

3-2-1- Noms opérateurs (ou phrastiques) :

Ils peuvent être suivis d'une phrase (QUE P), ou d'un infinitif , (105)

104b) Définition de M. Salkeff, op.cit., 9.2.7. les noms phrastiques N8.

M. Gross (Méthodes en syntaxe, pp. 53-55) parle de "noms opérateurs".

104c) M. Salkeff, op.cit., 9.2.6. les noms de temps N7.

105) Voir note 104b, et M. Grevisse, Le Bon Usage, 8e éd. Grenoble, Duculot, 1964, § 996, 3e Remarque, pp. 1011-1012.

1) QUE

- Exemples : - le bruit courroit que les viscontes ne se vou-
loient obéir l'un l'autre (page 684).
- (le) Sieur de Rieux luy avoit renvoyé foras
excuses qu'il ne le pouvoit faire (page 764).

Dans ce type de phrases, que ne peut être analysé comme relatif, puisque la substitution est impossible avec le groupe nominal. Le déterminant n'est pas obligatoire : il est absent devant crainte (pour crainte que P. pages 534 et 24, peut être interprété comme une séquence lexicalisée), et devant des noms pluriels (prîères que P. page 524 ; nouvelles comme P. page 104). La seule occurrence de l'indéfini présente le mot chose :

- une chose voy-je, que nous perdrons fort l'usage de nos lances (page 814).

Dans ce cas, chose semble être l'équivalent du démonstratif ceci, et fonctionne comme une préforme nominale. Le pluriel se rencontre également, avec nouvelles, excuses, prîères (les nouvelles qu'il estoit deffaict, page 734). Le choix du mode dépend du verbe que l'on peut relier morphologiquement et/ou sémantiquement au non opérateur : crainte est suivi de QUE P. Subjonctif, espérance de QUE P. Indicatif, alors que les noms opérateurs signifiant dire sont suivis de l'indicatif (bruit, nouvelles,....). La conjonction QUE est partout employée, sauf dans un cas, après nouvelles :

- (....) ayant porté nouvelles comme nous estions tous deffaicts. (page 104)

QUE peut être répété, "quand il introduit une proposition qui est immédiatement interrompue par une subordonnée circonstancielle"⁽¹⁰⁶⁾,

- (...) avecques charge aux, si les ennemis s'approchoient de la Cayenne, qu'il s'iroit jeter dans Libourne (page 654).

2) N de Groupe Infinitif. La phrase, intacte avec QUEF, est ici déformée, par absence du sujet, qu'il soit indéterminé (- on) ou employé dans le contexte :

- Exemples : - je luy fis très-humble requeste de ne se vouloir point faire exercer la charge d'autrui (page 424)
- il ne faut pas que vous entrés en gesis crainte de mourir (page 544).

Dans le premier exemple, le sujet de veuloir figure dans le contexte (luy), alors que dans le second, il semble être général et indéterminé (- on). L'emploi de la séquence de + groupe infinitif représente une réduction de QUEF ; dans cette partie, nous nous contentons de constater cette distribution, que nous expliquerons dans l'étude transformationnelle.

3-2-2- Noms + Adverbes.

Il existe une sous-classe de noms (noms de temps) qui peut être caractérisée par la possibilité d'être suivie d'un adverbe, ou d'une phrase ou d'un groupe nominal ayant fonction d'adverbe :

106) U. Moignet, op.cit., page 339.

Exemples : - Et la nuit après s'en allèrent ceux qui s'estoient saisis du chasteau de Taillequibat (page 674).

- Cinq ou six jours avant que l'artillerie vint, je faisois sortir de la ville deux payans et un capitaine ou sergent (page 304).

Seule cette sous-classe de noms peut être suivie de ces séquences, exclues pour les autres sous-classes⁽¹⁰⁷⁾, et figurer, comme dans nos exemples, dans un C M ajout à la phrase.

3-2-3- Nominalisations.

Dans des séquences de forme Dét N₁ Prep Dét N₂, on peut reconnaître entre N₁ et N₂ les mêmes rapports qu'entre un verbe et son sujet ou son objet :

Exemples : - Je ne veux taxer la mémoire de personne pour la perte de cette bataille (page 44).

- (il) estoit allé à l'enterrement de sa femme (page 704).

- L'esperance du butin est perdue pour eux si la capitulation s'ensuit (page 244).

Dans une analyse en chaînes, de telles séquences seront analysées comme Dét N d N (où d N indique un ajout droit de N) ; mais cette analyse est approximative, puisque l'effacement de d_N n'est pas toujours possible ; il convient donc de considérer ces

107) Les noms de temps (et de lieu) s'emploient aussi avec l'adjectif deux.

groupes Prep + Dét + N comme des éléments essentiels quand ils suivent la nominalisation⁽¹⁰⁸⁾. Ajoutons que cette interprétation s'appuie sur la parenté morphologique entre N₁ et un verbe (espérance/espérer), et que seule l'analyse transformationnelle peut en fournir une description complète.

3-3- TRAITS DE SÉLECTION DES NOMS.

Ces traits permettent de définir des sous-classes des noms, dont on décrira la compatibilité avec les autres sous-classes des éléments du groupe nominal sur la base des traits lexicaux, et non plus sur la base des catégories.

3-3-1- (± défini), (± commun).

Ces deux traits permettent la distinction entre noms communs et noms propres : "la présence du trait (+ défini) distingue les noms propres des noms affectés du trait (+ défini) (réduisant de (+ commun))".⁽¹⁰⁹⁾ Comme nous avons exclu les noms propres de notre corpus, ces deux traits sont inutiles ici.

3-3-2- Genre : (± masculin).

En nous limitant strictement au genre grammatical, nous pouvons relever chez différents auteurs des différences de genre

108) Pour la discussion, voir M. Salkoff, *op.cit.*, 4-1-2- pp. 76-77

109) Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. *op.cit.*, page 64.

par rapport à l'usage moderne⁽¹¹⁰⁾. Dans l'ensemble, le genre des noms est semblable à celui du français moderne, sauf quelques exceptions : si honneur est normalement masculin, nous trouvons deux exemples d'erreur masculin (un tel erreur, page 524 ; un erreur, page 524), conformément à l'étymologie⁽¹¹¹⁾. Enseigne hésite entre le masculin et le féminin (cette enseigne, page 104/cet enseigne, ibidem). Dans le reste du texte, rencontre se trouve au masculin ou au féminin. Mais il faut aussi remarquer, pour erreur et enseigne, que le déterminant, indiquant le genre, peut avoir subi l'élision du -e final devant l'initiale vocalique.

3-3-3- (+ animé), (+ humain) :

Ces deux traits, le second représentant un sous-ensemble de (+ animé), interviennent dans la compatibilité du nom avec les adjectifs d'une part, avec certains compléments déterminatifs d'autre part :

1) Adjectifs :

- (+ humain) = ce brave et vallant prince (page 444)
- (+ animé) = le cheval blessé (page 94)⁽¹¹²⁾
- (- animé) = le plat pays (page 774).

2) Compléments déterminatifs (+ humain) :

- un homme de commandement (page 254).

110) F. Brunet, op.cité, pp.400-408. M. Lanson, op.cité, pp.375-386

111) Dans l'exemple de la page 524, les Manuscrits indiquent une telle erreur : il y a hésitation sur le genre, p. 770, l'Édition présente le féminin.

112) Nous traitons ce participe passé comme un adjectif.

- les gosses de valeur (page 314).

Si certains adjectifs ne possèdent dans leurs traits contextuels que deux de ces traits (+ animé et + humain par exemple), d'autres sont compatibles avec n'importe quel nom (+ animé) et (+ humain) : grand, naïf, bon, par exemple.

3-3-4- (+ concret, + comptable).

Leur influence sur la distribution porte essentiellement sur les déterminants : le trait (- comptable) est compatible, au singulier, avec les adverbes de quantité (Qd de N) et le "partitif" de, de la⁽¹¹³⁾; il exclut les numéraux, l'article UN (devant le nom seul, sans expansion), et, de façon générale, le pluriel. Or, nous rencontrons ce nombre pour quelques noms (- concret) :

- nos imperfections (page 344), nos malheurs (page 36),
nos imaginations (page 344).

Ces noms, mis au pluriel, changent de trait, et prennent "une valeur concrète"⁽¹¹⁴⁾; "nos traits d'imperfections", "ces manifestations du malheur", "les manifestations de notre imagination".

Pour le trait (+ concret), nous avons étudié la répartition des deux sous-classes (noms abstraits / concrets) selon la distinction discours / récit d'une part, et selon les variantes

113) Voir supra, les exemples de 1-6-1- et 1-7-1-1-

114) G. Meignot, op.cité, page 87. Voir aussi J. Dubois, Grammaire Structurale du Français, tome 1, page 30 "lexicalisation des mots marqués".

du texte d'autre part (passages de l'Édition ne figurant pas dans les manuscrits). Ces tests de corrélation ont porté sur les seules séquences Déterminant Article + Nom (y compris le/dit et non-dit), exclusion faite des cas de "dérivation impropre" ; en se limitant à ce seul type de séquences, on pouvait espérer appréhender les faits de façon "pure", non perturbés par d'autres facteurs. Mais avant de présenter les tableaux, il faut introduire une réserve quant aux résultats : pour classer les noms, nous avons dû forcément faire appel à notre intuition du français moderne, ne pouvant procéder à aucune opération d'identification formelle ; c'est dire qu'une part de subjectivité inévitable est inhérente à ce classement.

	N (-concret)	N (+ concret)	Totaux
Discours	40	129	169
Récit	195	893	1088
Totaux	235	1022	1257

Le test du χ^2 donne un chiffre de 2,86 ; pour un degré de liberté, la probabilité est donc supérieure à 0,10, ce qui est trop élevé pour que la distribution soit significative : la répartition des noms selon Discours / Récit est due au hasard.

	N (-concret)	N (+concret)	Totaux	$\chi^2 = :$	
Noms figurant dans la seule Édition	(1) 75	(3) 164	257	(1)	13,02
Noms figurant dans l'Édition et les manuscrits	(2) 162	(4) 838	1000	(2)	5,34
				(3)	2,99
				(4)	0,77
					<u>20,12</u>
Totaux	235	1022	1257		

Pour un degré de liberté, la probabilité est très faible pour que cette répartition soit due au hasard ($p < 0,0005$). La corrélation est donc significative : les additions au texte primitif (i.e. les passages qui figurent dans la seule édition) contiennent une proportion plus importante de noms abstraits que le reste du texte : cela confirme l'étude de Paul Courteault, qui souligne que Homère a "enrichi sa première rédaction en multipliant les réflexions personnelles, les préceptes techniques, les maximes morales, en amplifiant les considérations qui servent de commentaire à son récit"⁽¹¹⁵⁾. Ce type d'analyse, qui n'est pas directement grammaticale, peut être utile à une étude stylistique du texte de Homère.

115) Introduction au texte de notre édition de la *Pléiade*, page

3-3-5- Les noms de quantité (N_q).

Comme nous l'avons déjà signalé,⁽¹¹⁶⁾ cette sous-classe présente un fonctionnement particulier : en dehors de l'omission du déterminant devant quantité et nombre, les contraintes de sélection avec le complément de forme de N sont importantes : dans la séquence Dét N_q de N₂, le nombre obligatoire de N₂ est généralement le pluriel ; dans les rapports entre le groupe nominal et le verbe, c'est N₂ qui est l'élément essentiel : les restrictions de sélection du verbe concernent N₂, et non N_q ; en outre, l'accord en nombre se fait avec N_q ou N₂. Tous ces faits montrent que l'effacement de N₂ est difficilement possible, sauf dans un contexte où il est déjà employé (j'ai demandé l'avis de mes amis ; la plupart pensent que). Aussi, en ne considérant comme déterminants éventuels que nombre et quantité, il convient de mentionner les autres noms de quantité parmi les sous-classes des noms⁽¹¹⁷⁾.

Exemples : - (je) passerai aujourd'hui avec une partie de mes gens (page 744).

- qu'est-ce qu'une masse de gens tous convoiteux de gagner honneur (page 214).

3-3-6- Préfixes nominales.

Ces noms, qui possèdent en général un contenu sémantique

116) Supra, 1-8-3- et notes 68-69.

117) En dehors des références des notes 68 et 69, voir H. Schrire, "De" quantitatif", *Etudes de Linguistique Appliquée, Nouvelle Série*, Paris, Didier, n° 5, 1972, pp. 74-78.

limité à des traits lexicaux du nom (+ animé, + humain), se rencontrent souvent sans déterminant⁽¹¹⁸⁾; les quatre proformes les plus fréquentes sont : honna (+ humain), gana (+ humain, qui correspond à honna, singulier), liou, et ghona (- animé) ; ce dernier fonctionne comme un véritable "pronon", puisque, sans déterminant, il peut concurrencer liou, et qu'avec les déterminants anun et quelang, il est presque lexicalisé⁽¹¹⁹⁾.

Exemples : - ils sentoient venir gana (page 234)

- honna ne se pouvoit mieux cognoistre (page 234)

- jé ne pouvois le faire venir en liou où je luy voulois dire de bouche tout le discours que nous avions fait (page 694)

- il faut que ce soit ghona qui dépende principalement de vous (page 214).

De par leur aptitude à figurer à la place de tous les noms dont ils possèdent le (ou les) trait (s), ils fonctionnent bien comme des proformes (quelqu'un, quelque chose, on, etc...).

3-3-7- Utilisation du concept de "Noms non restreints"

(Nan):

Pour terminer cette sous-catégorisation des noms, en

118) Voir 1-1-2, 1)

119) Voir 1-1-2, 1) et notes 29-30 + Voir aussi 1-4-4- (anun) et 1-4-2- (quelang), et H. Grevisse, op. cité, § 309.

peut se demander si le concept de non non restreint, défini par Maurice Gross dans le cadre des relations avec le verbe, peut être transposé dans le seul cadre du groupe nominal. "La notion *Mar* ne correspond pas à une classe de substantifs, elle spécifie une position syntaxique comme pouvant recevoir un substantif d'une nature sémantique quelconque, une complétive ou une infinitive"⁽¹²⁰⁾. Dans la phrase, il existe donc des positions du groupe nominal (sujet et / ou objet) pour lesquelles aucune restriction de sélection venant du verbe ne limite l'emploi de tel ou tel groupe nominal particulier ; il y a centralisation de toutes les restrictions de co-occurrence. En est-il de même au sein du groupe nominal ? Existe-t-il des séquences dans lesquelles n'importe quel non, quelles que soient les sous-classes auxquelles il appartient, peut figurer librement ? Cela semble peu probable, après l'importance des contraintes que nous venons d'évoquer. Une seule position semble non restreinte : Déterminant Article + Non singulier ; le pluriel en effet exclut les noms (-comptable), sauf les noms abstraits vus plus haut (mais avec changement de trait) ; les déterminants suivis d'un non pluriel sont donc contraints (les numéraux, par exemple), tandis que les chaînes de G de H et de H exercent aussi des contraintes de sélection. D'autre part, dans les séquences contenant un ajout (gauche ou droit), des contraintes existent généralement entre le non et l'adjectif, le

¹²⁰⁾ Maurice Gross, *op. cit.*, page 50.

nom et le complément déterminatif, le nom et un ajout phrasique (que P). Le nom non restreint peut cependant figurer avec certains adjectifs (grand, petit, bon, ...), et avec les relatives. Nous retenons donc la condition suivante :

Nar → N singulier, (dans tous les contextes (Dét.Arti-
 els _____)
 dans des contextes :
 {Dét. Article — Adjectif)
 {Dét. Article Adjectif—}
 dans les contextes :
 {Dét. Article— Relative)

(121)

3-4- CATEGORIES TRANSPOSEES DANS LA CLASSE DU NOM.

Comme il a été noté plus haut (3-1-1- (a)), d'autres catégories que celle du substantif peuvent figurer sous la catégorie nom ; c'est ce que la grammaire traditionnelle appelle la dérivation impropre.

- Exemple : - Infinitif : se sortir de la porte (page 314) ;
 la manger (page 24).
 - Participe passé : les morts (page 104).
 - Adjectifs : le vrai (page 764) ; le fort en
le faible de la place (page 575).

121) Nous traitons des contextes adjectif et relative dans les chapitres consacrés à ces éléments : cf 272. (adjectifs) et 4.6.

- Adverbes : un grand bien (page 634)

- Adverbes-Prépositions : par le dedans et par le dehors (page 214) ; le dessous (page 134).

Pour les adjectifs, il y a soit ellipse du nom (page 575), soit emploi du neutre (page 764)⁽¹²²⁾. On peut définir une restriction quasi-générale sur le déterminant : seul l'article défini peut s'employer devant tous ces noms, pour la plupart au singulier. Certains peuvent recevoir des ajouts gauches ou droits du nom (adjectif, relative, complément déterminatif). Ces noms issus d'autres catégories répondent en partie seulement au concept de nom non restreint, qui se révèle ainsi opératoire au sein du groupe nominal pour les seuls substantifs.

3-5- FORMES PARTICULIÈRES DU GROUPE NOMINAL.

Dans tous ces cas, le nom "tête" du groupe nominal est absent :

Exemples :

- 1) Q de GN : deux de ses gens (page 374).
- 2) de GN Q, (ou Qd) : de cette troupe quinze en sens (p.114)
- 3) Dét Adjectif de GN : le dernier des dix (page 204).
- 4) Le + Superlatif + de GN : A quoy je suis assuré que ne me pourroit répondre le plus avisé et le plus affectionné des partisans impériaux (page 84).

¹²²⁾ Voir M. Greville, § 123, 1^o. page 75.

Les deux premiers cas ont été analysés dans l'étude des déterminants⁽¹²³⁾; les deux autres sont à traiter de la même façon que Q de GN : le nom effacé figure dans le contexte. M. Salkeff décrit les cas 1) 3) 4) par la même restriction ; pour les adjectifs, la condition est la suivante : "L'adjectif est nominal et T / β "⁽¹²⁴⁾. Le groupe nominal des types 3) et 4) aura donc la forme : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Dét () A} \\ \text{Dét A ()} \end{array} \right\}$ de GN, où la parenthèse marque le nom effacé.

En dehors des traits de sous-catégorisation et des traits de sélection des substantifs, la catégorie du nom, telle qu'elle se présente dans le discours, comporte d'autres particularités de fonctionnement (transfert d'autres catégories, effacement du nom dans des contextes spécifiques). Tous ces faits peuvent être décrits par des restrictions à ajouter aux séquences des classes constituant le groupe nominal. Le concept de nom non restreint semble être limité, à l'intérieur du groupe nominal, essentiellement à la séquence Déterminant Article + Nom singulier.

123) Voir supra, 1-8-1 (Q de GN) et 1-8-2- (Séquences marquant une fraction).

124) M. Salkeff, op. cité, pages 77-78.

4- LES CHAINES A DROITE DU NOM ; AJOUTS BROITS (AN) ET CATEGORIES

ESSENTIELLES.

4-0- LISTE DES CLASSES A DROITE DU NOM.

Les classes figurant à droite du nom peuvent se distinguer selon deux critères, utilisés l'un par M. Salkeff, l'autre par M. Tutescu :

M. Salkeff, dans sa description des ajouts à droite du nom, veut définir exactement l'ordre relatif des classes qui suivent le nom ; selon ce critère, il distingue des ajouts courts et des ajouts longs : "Dans une première approximation, on peut scinder les chaînes de AN en deux groupes tels qu'une chaîne du premier groupe apparaîtra toujours avant toute chaîne du deuxième groupe" (.....). Les chaînes du premier groupe se succèdent à droite du nom dans un ordre relativement fixe ; celles du deuxième groupe figureront plus librement après les premières, et leur ordre ne peut être aussi rigidelement prescrit que pour les premières".⁽¹²⁵⁾ Le premier groupe est composé des ajouts courts : adjectif, adverbe, préposition + nom ; le deuxième contient les ajouts longs : chaînes participiales, groupe prépositionnel, adjectif apposé, propositions relatives, ajouts phrastiques, *de* + adjectif, apposition (groupe

125) Op. cité, pages 78-79, et 4-1-3- Les ajouts à droite du nom, pages 78-89.

nominal), et chaîne verbale. Nous verrons que l'ordre relatif des ajouts longs est beaucoup plus libre dans la langue de Roule qu'en français moderne.

M. Tutescu distingue, d'après B. Pottier, le groupe nominal homogène et le groupe nominal hétérogène : dans ce dernier, les modificateurs sont liés au centre nominal par des éléments de relation : prépositions, pronoms relatifs, conjonctions et pause (pour l'apposition).⁽¹²⁶⁾ Cette distinction suivant la présence ou non d'un élément de relation coïncide à peu près avec le classement de M. Salkeff ; la seule différence tient à la place des participes non appelés, classés comme ajouts longs par M. Salkeff.

Ces deux critères étant pertinents pour le classement des classes à droite du nom, nous ferons cependant appel à un autre fait, le caractère superflu (ajout) ou indispensable de la catégorie pour la constitution du groupe nominal.

4-1- SEQUENCES COURTES A DROITE DU NOM.

Ces séquences sont composées en général d'un mot, éventuellement suivi d'un groupe complément : adjectifs, adverbes, noms, participes. Elles entrent dans le groupe nominal homogène, et leur présence peut être facultative.

¹²⁶⁾ Tutescu, Mariana, Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne, Bucarest, 1972, Klincksieck, pages 42 à 64.

4-1-1- Adjectifs (A)

Il convient de rappeler simplement les différents cas où un adjectif peut figurer à droite du nom :

- 1) - Adjectifs placés normalement à droite du nom (2-2) : les soldats français (p. 564).
- 2) - Adjectifs dont la position est libre (2-3-1) : les raisons naturelles (p. 84).
- 3) - Adjectifs dont la place détermine le sens (2-3-2) : un homme seul (p. 254).
- 4) - Adjectifs suivis d'un complément ou précédés d'un adverbe (2-4-3).
- 5) - Adjectifs juxtaposés ou coordonnés (2-5-2).
- 6) - Adjectifs dans la séquence de A ⁽¹²⁷⁾ (2-6).

Dans les types 4) et 5), la position n'est pas nécessairement influencée par les faits indiqués.

Ces adjectifs, pour la plupart, fonctionnent comme des ajouts ; mais dans certains groupes nominaux, leur présence peut être indispensable lorsque, possédant une valeur déterminative, ils délimitent le domaine du nom comme une relative restrictive. Outre des expressions plus ou moins figées, comme à main gauche, à main droite, ou des choses grandes (p. 254), nous pouvons noter

127) Malgré la présence de la préposition de, nous rattachons cette séquence à l'emploi général des adjectifs, du fait que l'emploi de la préposition n'est pas toujours obligatoire. Pour le français moderne, voir M. Greville, op.cité, § 922, 6e., page 912.

les exemples suivants :

- la plupart (...) sont de la nouvelle religion (page 604).
- à mon premier conseil, je songeay (...) (page 464).
- ceste hostellerie, qui est sur un lieu haut (page 94).

En particulier, certains comparatifs, superlatifs (ou séquences adverbe + adjectif) sont nécessaires : - tel que vous estimez peu à souvent le meilleur avis (page 394).

- ceux qui ne sont pas d'une si grande taille (page 444).

Dans tous ces exemples, la suppression de l'adjectif crée le sentiment d'un groupe nominal incomplet. Il conviendra donc de prévoir ce double statut de l'adjectif, qui tient soit au nom, soit à la structure syntaxique, soit à l'adjectif lui-même.

4-1-2- Adverbes (D):

Leur emploi se fait en cooccurrence avec une sous-catégorie du nom, ayant le trait adverbial (+ temps)⁽¹²⁶⁾ :

Exemples : le jour devant (page 154).

la nuit auparavant (page 114).

la troisième nuit après (page 324).

un'heure plutôt (page 404).

De même qu'ils ne s'emploient qu'avec une sous-catégorie de noms, ces adverbes appartiennent à une sous-classe limitée

126) Voir le Nom, 3-2-2.

qui comprend essentiellement devant (avant), ensuivant, ainsi, ensuite.

Dans notre corpus, ils entrent dans des groupes nominaux compléments de phrase, qui ne possèdent pas d'autres éléments, se limitant à la séquence Dét. + N + D. Leur présence est le plus souvent nécessaire à la structure du groupe nominal. Par ailleurs, il convient de les ranger dans la même classe distributionnelle que les séquences du type $\begin{matrix} \text{(Après)} \\ \text{(Devant)} \end{matrix}$ que P, la substitution étant possible dans le même environnement.

4-1-3- Nom seul.

Le nom, sans démarcatif (pause ou préposition) ni déterminant peut figurer après le nom centre du groupe nominal :

Exemples :

- le lendemain matin (page 504) ; le dimanche matin (page 554).
- tous les capitaines prisonniers (page 405).

Dans les deux premiers exemples, le nom matin ne figure qu'après des noms indiquant des jours ; dans le dernier, prisonniers fonctionne comme un adjectif de discours et peut, de façon générale, appartenir aux deux catégories du nom ou de l'adjectif, selon ses emplois.

Il faut remarquer que les emplois de noms seuls sont peu nombreux dans notre corpus.

4-1-4- Participes présents et passés.

Il convient de les distinguer de l'emploi en position détachée ; ici, en dehors de l'absence de pause, certaines occurrences présentent, comme les adjectifs, une valeur déterminative, ce qui n'est jamais le cas pour la mise en position détachée :

- (ils) en avoient prins sept ou huict battellées chargées (page 754).
- quand quelqu'un avoit fait quelque acte signalé (page 814).
- ces jeunes seigneurs jeunes de la court (page 155).
- les propres ley dessous escrites (page 484).
- la nuit propre venant au jour du tournoy (page 464).

Certains de ces participes ne peuvent être supprimés (pp. 464 et 484). L'emploi des participes ne permet pas de les considérer comme une simple sous-classe d'adjectifs ; en effet, ils peuvent être suivis d'objets du verbe (page 155), ou précédés d'adverbes du verbe (page 484). Un double traitement est donc nécessaire, selon la présence ou l'absence de séquences propres au verbe : les participes seront classés comme Vant et Vé lorsqu'ils sont accompagnés de séquences normalement réservées au verbe, et comme adjectifs postposés lorsqu'ils sont employés seuls (pp. 754, 814) ; c'est ainsi que nous avons traité experimenter (page 44).

levant, couchant, etc....⁽¹²⁹⁾. Mais la distinction n'est pas toujours simple, entre adjectif + préposition + GN et Yé + prep + GN ; par exemple, dans un homme doué de toutes ses bonnes parties (page 254), faut-il choisir l'analyse Yé ou Adj. pour doué ? Nous le traiterons comme Yé, du fait de l'adjonction possible d'un agent (par la nature, par Dieu,).

Ces divers ajouts courts sont contigus au nom, auquel ils ne sont séparés par aucune pause ni par un démarcatif ; ils peuvent se présenter seuls, ou suivis de séquences qui les complètent (cas des adjectifs et participes) ; leur emploi peut être nécessaire ou facultatif pour la structure du groupe nominal.

4-2- L'APPOSITION, COMME AJOUT LONG.

Sous cette fonction, nous rangerons diverses séquences (participes, adjectifs, groupes nominaux), dont le point commun est d'être séparées du nom par une pause ;⁽¹³⁰⁾ en outre, leur

129) Voir 2-2 (adjectifs placés normalement à droite du nom), et la discussion du problème dans H. Salkoff, op.cité, pages 83-85 ("les chaînes participiales").

130) Ce critère de la pause, marquée par une virgule à l'écrit, nous semble peu sûr, dans un texte dicté par son auteur, et corrigé par Paul Courteault, qui note dans son introduction qu'il a remplacé "la ponctuation fantaisiste de Florinond de Raenond" par "une ponctuation rationnelle" (page XXX). Les autres critères sont donc nécessaires.

mobilité est plus grande que celle des ajouts courts, et leur effacement est toujours possible, contrairement à ceux-ci. Mais ce regroupement de catégories différentes devra être corrigé par des particularités de comportement.

4-2-1- Les séquences apposedes.

Exemples :

1- Participes :

- plusieurs gentils-hommes auroient couru mesme peril, n'estimoient heureux de suivre l'un des plus anciens soldats de France (page 794).
- ces deux grands royaumes, jointz ensemble, iroent jeter le Turc de son siège (page 564).

2- Adjectifs (extérieurs à notre corpus).

- le Roy, mon seigneur, désireux d'icelle et du repos des chrestiens (page 89).
- le conte, curieux d'entendre à ceste entreprise, conclud (...) (page 109).

3- Verbes conjugués.

- ces povres officiers, gusa de bien, demourerent deux ou trois mois prisonniers (page 534).
- le Roy, vostra maistre, sachant le devoir que vous aurez fait, vous en sçaura meilleur gré (page 564).

Pour les participes, le problème se pose aussi de leur classement comme V_g ou comme Adj. Le critère retenu précédemment sera utilisé, et le participe suivant, par exemple, sera classé comme V_g :

- un chapeau de soye grise, fait à l'allemande (page 294).

Fait est suivi d'un complément du verbe.

Les groupes nominaux apposés peuvent commencer ou non par un déterminant ; cet emploi facultatif permet de rapprocher l'apposition de l'attribut suivant fig., association que nous pourrions expliciter par des règles transformationnelles. (131)

Il faut distinguer, comme le propose M. Glatigny pour le français moderne (132), les participes et adjectifs apposés d'une part, le groupe nominal apposé d'autre part. Selon des critères syntaxiques (consutation, mobilité) et sémantique (statut de l'assertion, indépendante ou non), celui-ci considère le groupe nominal apposé comme expansion du groupe nominal, et les adjectifs

131) Voir 1-1-1, 3) Rappelons que nous n'avons pas mentionné le groupe nominal apposé dans les cas d'absence du déterminant liés à la fonction, puisque nous avons éliminé de notre corpus les groupes nominaux apposés.

132) M. Glatigny, L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom ?, Le Français Moderne, 34, 1966, pages 264-279.

et participes comme liés au groupe verbal. Nous pouvons remarquer que, dans nos deux exemples de participes, la commutation avec une subordonnée circonstancielle est possible (parce qu'ils se seraient estimés heureux, page 794 ; quand/g'ils sont joints ensemble, page 364) ; d'autre part, dans plusieurs occurrences du corpus, le groupe participe est séparé du groupe nominal par le syntagme verbal (exemple page 794), ce qui prouve sa liberté de position. En conclusion, même si nous continuons à traiter ces séquences comme des ajouts droits du nom, il sera nécessaire d'indiquer la liberté de position du participe et de l'adjectif apposé. Le point commun entre les trois types d'appositions reste le statut d'ajout, toujours effaçable, qui les différencie des séquences courtes placées à droite du nom, pour lesquelles l'effacement n'est pas toujours possible.

4-2-2- L'apposition, combinée avec d'autres séquences à droite du nom.

Ces trois types d'apposition suivent naturellement les séquences courtes, adjectifs et participes. Entre eux, l'ordre relatif semble indifférent, et, d'après nos exemples des pages 89 et 364, des raisons de longueur de la séquence semblent expliquer l'ordre groupe nominal + groupe adjectif ou participe.

Par ailleurs, ces séquences apposées suivent les séquences N + NPN + GN :

- ce fait d'armes, rapparté avec plusieurs semblables (page 794).

Mais l'ordre le plus intéressant à noter est celui des séquences contenant des subordonnées relatives ; les appositions peuvent se placer avant ou après la relative :

Exemples : - une petite montée qu'il y avoit, bordée de hayes aux deux costez (page 94).

- par le moyen des escarouches qui furent faictes, aussi belles en ces lieux qu'en tout autre place que je ne trouvoy jamais (page 234).

- j'avois mené soixante-cinq gentils-hommes, tous armes et montez, qui estoient venus pour l'amour de moy (page 464).

Lorsque le participe et l'adjectif apposés s'emploient avec une relative, ils peuvent suivre celle-ci, à condition qu'elle soit restrictive, et contienne peu de mots. Mais, d'après le reste du texte, l'ordre normal est apposition + relative.

4-3- LES GROUPE] PREPOSITIONNELS.

Il convient de les répartir en deux sous-catégories, selon la présence ou l'absence d'un déterminant devant N2.

4-3-1- Séquences Déf N_1 prop N_2 .

Elles ont déjà été présentées dans les cas d'absence du déterminant dus à la fonction du groupe nominal ; nous avons classé les séquences de N_2 selon les critères de Lennart Carlsson. (133)
De façon générale, la cohésion de ces groupes nominaux est plus forte que lorsque N_2 est précédé d'un déterminant, comme le prouvent les combinaisons avec d'autres séquences à droite du nom.

4-3-1-1- Déf N_1 de N_2 .

Lennart Carlsson classe ces séquences suivant le rapport entre N_1 et N_2 .

1) N_1 est contenu dans N_2 .

Il s'agit essentiellement des noms de quantité, des collectifs, et de noms marquant une localisation spatiale (maison de campagne) ou temporelle (nuit d'été).

a) Noms de quantité.

- Exemples : - qu'une bonne dose de gens tous convoiteux de gagner honneur (page 214).
- un petit morceau de pain (page 294).

Le déterminant précédant N_1 peut être absent, et des contraintes spécifiques s'appliquent à ce type de groupes nominaux. (134)

133) Voir 1-1-1-4), et les notes 22 et 23.

134) Voir 1-8-3 et 3-3-5.

dans le premier exemple (page 214), l'adjectif s'accorde avec gens, dont la suppression est impossible. L'effacement du déterminant peut être dû à la "règle de cacophonie" définie par M. Gross (24). Mais les "noms de quantité" peuvent aussi entrer dans les séquences où N_2 est précédé d'un déterminant :

- et passeray (....) une partie de nos gens (page 744).

b) Noms collectifs.

- et baillay audiet sieur de Madailen une compagnie d'argoulets (page 624).

- (il) envoya (....) trois compagnies de gendarmes (page 554)

Avec ces noms collectifs, le pluriel est de règle pour N_2 , et l'effacement de des s'explique par la règle de cacophonie.

c) Localisation temporelle :

- à une heure de nuit l'artillerie seroit à Montcal-
lier (page 194).

2) N_2 est contenu dans N_1 .

La relation la plus fréquente est celle de l'objet fabri-
qué (N_1) à la matière (N_2) :

Exemples : - Puis me vestie un casquin de valleux gris,
garay de petites tresses d'argent, (....)
et doublé de toile d'argent (page 294).

- (11) lay mit une grosse chaine d'or au col (page 824),

N_1 est toujours (+ concret), alors que N_2 est un nom de matière (- comptable) ; l'article partitif du, de la est effacé après la préposition de. Le singulier est de règle.

3) N_1 a pour source N_2 .

Dans ce rapport, N_2 peut marquer :

- l'origine de N_1 : cinquante coups de canon (page 364).
- un état, un sentiment manifestés par N_1 : deux crises de fièvre (page 354).

Le singulier est plus fréquent pour N_2 que le pluriel.

4) N_1 s'oriente vers N_2 .

a) N_2 peut spécifier le domaine d'activité de N_1 ; tous

les groupes nominaux indiquant un métier (au sens large) sont de ce type :

- vos gens de guerre (page 814).
- le maître de camp (page 374).

N_2 est le plus souvent au singulier, sauf pour gens d'ar-

mes.

b) N_1 est destiné à N_2 :

- mon liot de camp (page 414).

Dans le premier cas, N_1 est un nom (+ humain) ; dans le second, c'est un nom (- animé) (+ concret).

5) Séquence particulière :

La séquence non standard de Valpi (page 164) doit être distinguée des autres, du fait de la différence entre les rapports syntaxique et sémantique : si, syntaxiquement N_2 dépend de N_1 , sémantiquement, le centre est N_2 , dont N_1 est le déterminant. Il faut en remarquer en outre que N_1 + de appartient à la classe de distribution des adjectifs qualificatifs, et que la liste des déterminants possibles se limite essentiellement à ce que nous avons appelé "déterminant article". (135)

Remarque : Si la classification des quatre premiers cas est utile, du fait des particularités syntaxiques de chaque type sémantique (sous-catégorisation du nom, nombre de N_2), il existe beaucoup de cas douteux que l'on peut ranger dans plusieurs rubriques : par exemple, notre marshall de cuir (page 624) peut aussi bien être analysé comme " N_1 s'oriente vers N_2 " que comme " N_1 est contenu dans N_2 " ; nous avons choisi la première analyse pour rattacher le groupe nominal à un ensemble homogène. Plutôt que de proposer un classement sémantique rigoureux, notre but était de montrer certaines corrélations entre les propriétés syntaxiques et sémantiques.

4-3-1-2- Dé N_1 &/ou N_2 .

Ces séquences sont peu nombreuses :

135) op. cité, pages 285-305.

- 1) à établit des rapports analogues à ceux définis pour de :
 - les gens à cheval (page 104) marque l'orientation de N_1 vers N_2 , de même que les gens de cheval (page 674) ; la différence entre à et de nous semble tenir à l'opposition actuel (à)/virtuel (de).
 - une petite échelle à main (page 284) indique le même rapport : N_1 est destiné à N_2 .

- 2) en peut marquer la localisation, au sens large : le combat en harnais (page 814), les armes en main (page 794).

Remarque : Dans toutes les séquences qui précèdent, la préposition introduit un substantif. Elle peut aussi introduire un adverbe :

- au bastion de gensons (page 184).
- le jour de demain (page 564).

Dans ces deux exemples, l'adverbe appartient à une sous-classe limitée ; aucune autre séquence ne peut s'insérer dans le groupe nominal.

Ces séquences Dét N_1 prep N_2 ont un degré de cohésion élevé, au point que certaines apparaissent comme lexicalisées ; c'est le cas notamment des groupes nominaux indiquant un "métier" : gens d'armes, par exemple, se trouve aussi écrit gensdarmes (page 534).

4-3-2- Séquences Dét N_1 prep Dét N_2 .

4-3-2-1- La préposition la plus fréquente est de (180

occurrences dans notre corpus) ; elle marque des rapports variés :

- possession : les mains du prestre (page 114).
- partie d'un tout déterminé : la soitié de son armée (page 334).
- origine : les paysans des mestairies (page 544).

Il faut noter en particulier le rapport action (N_1)/agent ou objet (N_2), que seule l'analyse transformationnelle peut totalement expliquer :

- Exemples :
- la mort du Roy (page 464)
 - la rupture du pont (page 754)
 - le service du Roy (page 614).

Dans ces groupes nominaux, le lien entre N_1 et N_2 est le même qu'entre le verbe et le sujet (ou l'objet), ce qui rend difficilement acceptable l'effacement de N_2 ⁽¹⁵⁶⁾. Par ailleurs, le déterminant précédant N_1 est la plupart du temps l'article défini.

La séquence du monde présente un fonctionnement particulier : en dehors d'un usage normal de complément déterminatif (l'ambition du monde est grande, page 74), elle sert à expliciter l'indéfinition d'un nom sans déterminant (homme du monde, page 314), notamment en phrase négative, et équivaut à une relative au subjonctif ("qui soit au monde")⁽¹⁵⁷⁾. Ou bien, elle sert à renforcer le bien (tout le bien du monde, page 824), et le superlatif (le moindre

156) Voir 3-2-3-

157) Four shone du monde, cf. R. Martin, op.cité, page 231.

chère du monde, page 84), jouant aussi le rôle d'une relative.

4-3-2-2- La préposition À est peu fréquente (6 occurrences), et se présente surtout dans des séquences contenant des noms de temps : le matin au soir (page 334).

4-3-2-3- Les prépositions devant et après suivent elles aussi, mais exclusivement, des noms de temps :

- deux jours après notre arrivée (page 714).
- deux heures avant jour (page 554).⁽¹⁵⁰⁾

Ces séquences contenant après, avant et suivant un nom de temps doivent être reliées aux séquences où le nom est suivi d'un adverbe, et d'une subordonnée circonstancielle de temps, puisqu'il s'agit de la même classe distributionnelle, ayant les mêmes restrictions de sélection.

4-3-3- Combinaison des groupes prépositionnels avec d'autres séquences à droite du nom.

4-3-3-1- Adjectifs.

a) Selon le test de corrélation effectué pour vérifier

150) Malgré l'absence de déterminant, nous présentons cet exemple en même temps que celui où N_2 est précédé d'un déterminant, puisque les restrictions de sélection avec N_1 sont les mêmes, avec et sans déterminant.

si la présence d'une séquence à droite du nom a une influence sur la place de l'adjectif, nous avons conclu à l'indépendance entre les deux faits. ⁽¹³⁹⁾ Il reste à voir les différentes places possibles de l'adjectif ; en théorie, il peut occuper 6 positions quand il se rapporte à N_1 :

- (1) Dét A N_1 de N_2 - 9
- (2) Dét N_1 A de N_2 - 0
- (3) Dét A N_1 de Dét N_2 - 8
- (4) Dét N_1 A de Dét N_2 - 1
- (5) Dét N_1 de N_2 A - 3
- (6) Dét N_1 de Dét N_2 A - 0

Le chiffre des occurrences de notre corpus, quoique peu élevé, est confirmé par le reste du texte ; en particulier, les séquences (2) et (6) ne sont pas attestées. Ce fait, ainsi que les autres chiffres, confirme le degré de cohésion élevé des séquences Dét N_1 prep N_2 : ou bien l'adjectif est placé avant N_1 , ou bien il est placé après N_2 ; il ne sépare jamais N_1 et N_2 ; la domination de l'antéposition est conforme à l'emploi de l'adjectif seul avec le nom. Inversement, le degré de cohésion des séquences Dét N_1 prep Dét N_2 est plus faible, puisque l'adjectif peut se placer après N_1 ,

139) Voir le tableau du test, 2-Q. En considérant les effectifs de Dét N prep QN, nous avons refait un nouveau test en excluant les relatives ; pour un degré de liberté, un χ_2 de 1,43 nous a permis de conclure à une répartition due au hasard.

(séquence 4), mais jamais après N_2 (séquence 6) ; ce dernier fait s'explique par l'ambiguïté inévitable qui serait créée.

- Exemples :
- (1) un sage lieutenant de Roy (page 254)
 - (4) la table honnête d'un capitaine (page 454)
 - (3) ce brave moulin du président (page 754)
 - (5) nos gens de pied italiens (page 274).

b) Par ailleurs, le groupe prépositionnel peut lui-même contenir un adjectif ; mais celui-ci se rencontre surtout lorsque N_2 est précédé d'un déterminant ;

- Exemples :
- les bonnes prières de ces honnêtes femmes (page 294).
 - une masse de gens tous convoiteux de gagner honneur (page 214)
 - le party de ces gens neuveaux (page 514)

Ici encore, en raison de leur degré de cohésion élevé, les séquences Dét N_1 de N_2 ne contiennent presque jamais d'adjectif. Au contraire, N_2 précédé d'un déterminant est accompagné d'un adjectif ou d'un participe seul, dont la place peut s'expliquer selon les règles générales de position de l'adjectif et du participe : ceux-ci se comportent donc comme s'ils figuraient dans n'importe quel autre groupe nominal.

En résumé, la présence du déterminant devant N_2 rend celui-ci nettement distinct de N_1 , alors que son absence permet la formation d'une unité N_1 prop N_2 indissociable.

4-3-3-2- Relatives.

Il faut distinguer deux cas, selon que la relative est rattachée à N_1 ou à N_2 .

1) N_2 est complété par une relative.

Nous avons soumis les deux types de séquences à un test de corrélation, pour savoir si l'absence de déterminant a une influence sur la présence d'une relative :

Séquences	N_2	Dét N_2	Total
Dét N_1 prop _____	111	192	303
Dét N_1 prop relative	2	18	20
Total	113	210	323

Après calcul des effectifs théoriques, on obtient un χ^2 de 5,96 ; pour un degré de liberté, il y a une probabilité légèrement inférieure à 0,02 pour que cette répartition soit due au hasard. La corrélation est donc établie : quand le déterminant est absent, la relative est plutôt une exception, alors qu'elle est toujours possible après Dét + N_2 .

Exemples :

- Monsieur d'Annalle savait bien le nom des capitaines à qui il en avait baillé la charge (page 364)
- (je) ne fis mettre le hausse-col de nos armes, qui estoient bien dorées (page 294).
- je vis une troupe de gens à cheval qui venoient devers Fossan (page 94).

Cette rareté d'une relative après N_2 sans déterminant est à rapprocher de la situation de l'adjectif, exceptionnel lui aussi. Cela confirme la séduction des séquences Dét N_1 de N_2 . Par ailleurs, après les séquences Dét N_1 prep Dét N_2 , où Dét N_2 se comporte comme n'importe quel groupe nominal, la répartition entre relatives restrictives et appositives est à peu près égale (10 et 9).

2) N_1 est complété par une relative.

Un nouveau test statistique a été fait, pour savoir si la présence du déterminant a une influence sur celle d'une relative déterminant N_1 :

Séquences	N_2	Dét N_2	Total
GN prep GN	111	192	303
GN prep GN + Relative	14	10	24
Total	125	202	327

- 213 -

Nous obtenons un X_2 de 4,8, après calcul des effectifs théoriques ; pour un degré de liberté, il y a une probabilité d'environ 0,05 pour que ce résultat soit dû au hasard. Il y a donc interdépendance entre les deux faits : l'absence de déterminant devant H_2 favorise la présence d'une relative reliée à H_1 . Cette corrélation est à opposer à la précédente, et elle confirme une nouvelle fois la cohésion élevée des séquences Dét H_1 prop H_2 , et l'autonomie des séquences Dét H_2 .

Exemples :

- les gens de cheval qui estoient à main droite virent que nos gens estoient dans la ville (page 724).
- les capitaines (....) ne menèrent cent ou six vingts chevaux de service, qui avoient esté gaignez en ceste faction (page 404).
- je me retiray en la maison de la marquise, où monsieur le maréchal estoit blessé (page 44).

3) le groupe prépositionnel suit une relative :

Exemple : - bien peu de jours après m'arriva le don que le Roy m'avoit faict de la compagnie de deux d'armes (page 464).

Ici, le groupe prépositionnel suit une relative restrictive, contenant le verbe faire, et de faible longueur ; c'est dire que cet ordre n'est possible que sous certaines conditions, et que

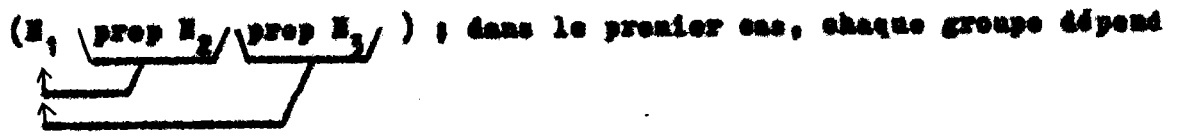
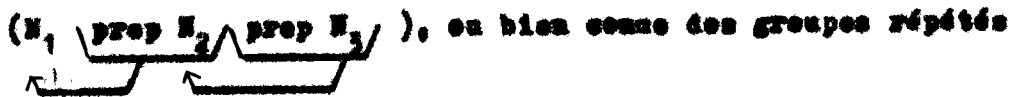
l'ordre normal est groupe prépositionnel + relative, la combinaison inverse restant très limitée dans notre corpus (deux occurrences).

En résumé, l'étude de la combinaison des groupes prépositionnels avec des adjectifs ou des relatives montre que la présence du déterminant devant N_2 est essentielle pour donner à la séquence le statut de groupe nominal, alors qu'en son absence, le groupe N_1 de N_2 fonctionne comme un tout indissociable : aucun adjectif ne peut séparer N_1 et N_2 , et des ajouts à N_2 apparaissent plutôt comme des exceptions.

4-3-4- Cumul de groupes prépositionnels.

Il faut rendre compte, pour terminer, des occurrences du groupe nominal constituées par la succession de plusieurs groupes prépositionnels, comme, par exemple, la contre-escarpe du fossé de la ville (page 434).

Selon M. Salkeff, deux analyses sont possibles : ou bien considérer ces séquences comme des groupes prépositionnels imbriqués



de celui qui précède, alors que dans le second, tous les groupes se rattachent au non centre. ⁽¹⁴⁰⁾ Nous choisirons, comme M. Salkeff,

140) M. Salkeff, op. cité, pp. 80-82.

la première analyse (groupes imbriqués), qui décrit convenablement les faits du texte de Monluc. Les trois séquences les plus fréquentes sont :

- (1) Dét N_1 de Dét N_2 de N_3 - les capitaines des gens d'armes (page 574).
- (2) Dét N_1 de Dét N_2 de Dét N_3 - du costé du fort des ennemis (page 284).
- (3) Dét N_1 de N_2 de N_3 - les compagnies de gens de pied (page 554).

N_3 peut être ou non précédé d'un déterminant. On ne trouve pas d'adjectifs à la fin de la séquence, se rapportant à N_1 , mais une relative reliée à N_1 peut se rencontrer lorsque N_3 est employé sans déterminant :

- l'en s'amusoit à prendre les soldats des corps de garde qui s'en estoient fuyz (page 224). Dans le texte de Monluc, la limite supérieure est de trois groupes prépositionnels imbriqués :

- Exemples :
- Monsieur de Gyé (...) estoit là en garnison, avec la compagnie d'hommes d'armes de son père (page 211).
 - Je trouvé une grande troupe de gens de cheval des ennemis, que le seigneur des Ferrando de Goussague conduisoit (page 57).

Remarquons la similitude de ces séquences, et notamment

l'absence de déterminant devant N_2 et N_3 . En outre, dans le second exemple, la relative nous semble devoir être rattachée à $N_1 - N_4$, dans les deux cas, est relié à l'ensemble N_1 de N_2 de N_3 .

Cette récursivité des groupes prépositionnels pourra être prévue par les règles du modèle distributionnel, mais sera limitée à trois groupes prépositionnels imbriqués.

4-5-5- Groupes prépositionnels coordonnés.

Si nous n'avons pas retenu ci-dessus, pour analyser la succession de groupes prépositionnels, la construction répétée, c'est que celle-ci se manifeste lorsqu'il y a coordination par et de deux groupes prépositionnels reliés à N_1 .

Lorsque deux N_2 sont coordonnés, les séquences suivantes sont possibles :

- 1 - T N_1 de T N_2 ^{et} N_2 : le accord des Gruyens et Preven-
seaux (page 164).
- 2 - T N_1 de T N_2 et de T N_2 : l'oubly de la mort et du
danger (page 344).
- 3 - T N_1 prop. N_2 et prop N_2 : les soldats à pied et
à cheval (page 104).

La répétition ou non de la préposition tient à la nature de la séquence contenant N_2 : alors que cette préposition est nécessairement répétée lorsque N_2 est sans déterminant, du fait de

la cohésion de ce type de séquences (cas 3), elle est plus souvent omise après q lorsque N_2 est précédé du déterminant (cas 1). Pour les séquences de type Dét N_1 de Dét N_2 en effet, la répétition de la préposition étant liée à celle de l'article, tout dépend de la relation existant entre les N_2 coordonnés : si celle-ci est étroite (par exemple, dans le cas 1, les deux noms dénotent une même troupe), N_2 suit directement q ; si la relation est plus large (deux noms distincts, dans le cas 2), préposition et déterminant sont répétés. Dans notre corpus, N_2 coordonné à Dét N_2 suit le plus souvent q sans préposition ni déterminant, (6 occurrences sur 8).

4-4- CHAÎNE PHRASTIQUE ET INFINITIF À DROITE DU NOM.

Les séquences QUE P sont reliées au nom, et doivent être distinguées des séquences liées aux adjectifs tel, même, autre, ou aux comparatifs et superlatifs, dont elles diffèrent par leur nature et par le lien de cooccurrence qu'elles ont avec le nom, appartenant à une sous-classe particulière.

4-4-1- Les chaînes phrastiques QUE P.

Elles suivent les noms opérateurs (141) :

- le bruit court par tout qu'en ce pays (page 244).
- nous avions perdu l'espérance que monsieur de Buis peut arriver à nous (page 324).

141) Voir 3-2-1- et la note 105.

Rappelons que ces noms opérateurs, constituant une sous-classe limitée, peuvent être reliés morphologiquement (espérance, graine) et /ou sémantiquement (bruit) à un verbe, et que le mode du verbe de que P peut être défini selon le verbe auquel le nom opérateur est relié (espérance, bruit → INDICATIF ; graine → SUBJONCTIF). Ajoutons que le pluriel est possible (nouvelles, page 734), et que nous avons noté une occurrence de comme au lieu de que (page 104). Enfin, le point d'insertion de que P n'est pas fixe, et la contiguïté n'est pas de règle, en particulier quand le nom opérateur est sujet du verbe (exemple page 244) : dans ce cas, que P s'insère après le verbe ; lorsque le groupe nominal est objet, que P peut être séparé du nom par un objet second. Des contraintes de rythme nous semblent régler la place d'insertion de que P : les séquences qui les séparent du nom sont très courtes (un mot en général), alors que la chaîne que P est longue :

Exemple : (.....) faisant chacun prières à Dieu qu'il nous fit la grâce de découvrir la vérité ...
(page 324).

Remarque : On distinguera aussi les séquences à ou que P des séquences du type : sur l'heure que le verglas tombe (page 134). Le nom de temps est ici suivi d'une relative, et que peut commuter avec qu'.

4-4-2- Séquence Préposition + Groupe Infinitif.

Lorsqu'un nom est suivi d'une séquence contenant un

infinitif, il faut faire la distinction entre les séquences qui peuvent être reliées à QUE P (la relation avec le nom opérateur est la même), et les séquences qui suivent un nom qui n'appartient pas à la sous-classe des noms opérateurs.

Exemples :

- (a) - un mal'heureux desir de ruiner le reste de la chrétienté (page 89)
- ils se rendirent, sur la promesse dudit colonnel de les laisser sortir vies et bagues sauvés (page 247).
- (b) - la collère où nous étions nous eust redoublé la force de combattre (page 544).
- ce fut une ruée pour sauver ceux qui demanderoient de l'argent (page 154).
- Pleust à Dieu que nous, qui portons les armes, prissions garde contre nous-mêmes d'essayer ce que nous voyons et faisons ! (page 344)

(a) Le premier emploi de l'^{b)}infinitif a été évoqué dans la sous-catégorisation des noms.⁽¹⁴¹⁾ Après un nom opérateur, le groupe infinitif introduit par de représente une déformation de QUE P, qui se manifeste par l'absence de sujet, que celui-ci soit indéterminé (page 89), ou qu'il soit déjà mentionné (page 247 : "dudit colonnel").

^{b)}
141) Voir 3-2-2- et la note 103.

(b) Dans la seconde série d'exemples, le groupe infinitif suit un nom quelconque, qui n'a aucun lien sémantique et/ou morphologique avec un verbe opérateur ; en outre, la substitution avec QUE P est impossible. La préposition peut être de ou par.

Cette distinction entre les deux emplois de l'infinitif n'est pas toujours aussi tranchée ; par exemple, avec le nom hasard :

- (qu'ils) ne le missent au hasard de perdre le tout (page 334).

On peut relier le nom au verbe hasarder, mais que P est impossible ; seul le premier critère (relation morphologique et sémantique avec un verbe) peut être utilisé, et nous permet de ranger de Q.INF comme séquence suivant un nom opérateur.

4-4-3)- Nom + subordonnée circonstancielle.

Lorsque le nom appartient à la sous-classe définie par le trait (+ temps), il peut être suivi d'une subordonnée circonstancielle :

Exemples :

- Il ne tarda pas quatre jours après que le lux eut donné à voir que l'on se porta les nouvelles qu'il était défait (page 754).
- Et le soir devant que nous démissionnâmes l'assaut, (....) nous emportâmes les tables de leur tranchée du haut de la tour (page 454).

La subordonnée circonstancielle de temps est introduite par avant ou après que, qui déterminent son mode. Cet emploi, lié aux noms de temps, est à rapprocher des séquences N (+ temps) + Adverbe et N₁ (+ temps) + prep + (Déf) N₂ : toutes ces séquences appartiennent à la même classe de distribution.⁽¹⁴²⁾ En outre, le déterminant est soit l'article défini, soit le numéral.

(T) (Q₁)

4-4-4- Combinaison de $\left\{ \begin{array}{l} \text{de G INF} \\ \text{que P} \end{array} \right\}$ avec une relative.

Les combinaisons de que P, ou de de G INF avec une relative relevées dans notre texte suivent une loi stricte : c'est la relative qui figure directement après le nom :

- Exemples :**
- le désir qu'il avait de vous rendre victorieux en toutes vos entreprises (page 794)
 - Voyez quelle fut la suite de la faute que nous fîmes de nous entendre si mal (page 704).
 - Monsieur de Stressi s'opiniâtrait à ne vouloir desloger le premier, sur l'espérance qu'il avait que le marquis deslogerait afin de le combattre (page 265).

La relative est toujours une relative restrictive, contenant un verbe opérateur comme faire, avoir, être, et l'ensemble

142) Voir 3-2-2- (Noms + adverbes), 4-1-2- (Adverbes), 4-3-2-3- (Déf N₁ prep Déf N₂).

nom + relative représente le réarrangement de séquences du type V + N que l'on peut considérer comme lexicalisées, et qui peuvent souvent se substituer à un verbe simple (désirer, garder, par exemple) ; ce type particulier de relative, de longueur réduite, explique que les séquences de G.NF et que F soient placées à la fin du groupe nominal. Celles-ci correspondent aux critères et aux définitions indiqués plus haut.

4-5- LES SUBORDONNÉES RELATIVES.

Leur fonctionnement est complexe, car leur nature varie, et leur relation avec le nom peut être analysée de façons diverses.

4-5-0- Relatives restrictives et relatives appositives

(RR et RA).

Cette distinction est fondamentale, car elle explique le caractère nécessaire ou facultatif de la relative, le choix des déterminants, du pronom relatif, et du mode.

4-5-0-1- Critères de définition et de reconnaissance en français moderne.

a) Le critère de définition que l'on admet généralement est de nature sémantique : "le G N antécédent définit un domaine (....), et la relative restrictive restreint le domaine aux seuls

éléments auxquels s'applique la propriété qu'elle énonce. En termes ensemblistes (....), elle opère une partition sur l'ensemble défini par le GN (....). La relative appositive ne modifie par l'extension du domaine ; elle lui attribue une propriété accessoire, une sorte d'étiquette dont la suppression ne compromet pas la validité de la phrase".⁽¹⁴³⁾

On distingue également ces deux types de relatives par le "statut de l'assertion" : la relative appositive a un "statut d'assertion", alors que la relative restrictive a un "statut non assertif", qui se caractérise par l'absence de l'énonciateur.⁽¹⁴⁴⁾ Cette analyse permet de rapprocher la relative appositive de l'adjectif apposé qui, selon M. Clatigny, se situe hors de l'énonciation principale : "il y a ajout un élément étranger comme le ferait une proposition juxtaposée ou une subordonnée".⁽¹⁴⁵⁾ Mais la relative appositive représente une assertion de type limité : elle ne peut être qu'affirmative ou négative (déclarative), et non pas interrogative ou impérative. Cependant, ce statut d'assertion explique l'autonomie que l'on attribue intuitivement à la relative appositive, autonomie qui la différencie de la restrictive, et la paraphrase possible par une

143) J. Bestuji, Langue Française, 22, 1974, "Les relatives et l'adjectif", page 76.

144) A. Greillon, Langages, 37, 1975, "Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle", pages 105-107.

145) M. Clatigny, art. cit., page 274.

phrase coordonnée. "La phrase complexe avec relative appositive, remarque A. Grosillon, peut être comparée à une coordination de type spécial, en ce sens que la partie enchâssée ne peut avoir que la forme d'une déclarative."⁽¹⁴⁴⁾

b) Les critères de reconnaissance découlent de cette définition ; indiquons les rapidement :

- I) Reprise anaphorique : L'antécédent peut être repris par celle (celle, ...) : RR
- II) Transformation interrogative : Si l'on soumet le groupe nominal à une question, celle-ci porte uniquement sur la phrase matrice lorsque la relative est appositive, alors qu'elle porte à la fois sur la phrase matrice et sur la relative si celle-ci est restrictive.
- III) Conversion en phrases minimales (juxtaposées ou coordonnées). Seule la relative appositive peut être paraphrasée par une phrase indépendante.
- IV) Effacement de la relative. La relative appositive peut être supprimée sans que l'on porte atteinte à la structure de la phrase (et du groupe nominal), alors qu'il n'est pas possible d'effacer la relative restrictive.

Remarque : Le critère d'identification le plus évident est celui de

144) A. Grosillon, Langages, 37, 1975, "Les relatives dans l'analyse linguistique de la surface textuelle", pages 105-107.

la pause, marquée à l'écrit par la virgule entre le nom et la relative. Mais ce critère, comme la ponctuation, est relativement variable : une relative peut être appositive même si aucune pause n'est marquée. Il convient donc de ne pas se fier à ce seul critère, ou de l'adapter, en disant qu'on peut toujours marquer une pause (écrire une virgule) si la relative est appositive, et que cela est impossible si la relative est restrictive.

De toutes façons, ces critères d'identification doivent être utilisés ensemble, et l'on ne peut se contenter d'un critère isolé.

4-5-0-2- La distinction RR/RA dans le texte de Menius.

Les critères que nous avons utilisés sont à la fois subjectifs et objectifs. Nous avons d'une part fait appel à notre intuition du français moderne, en tenant compte du texte de Menius, et du contexte dans lequel figuraient les groupes nominaux contenant une relative ; d'autre part, nous avons appuyé et contrôlé ce classement intuitif par les critères objectifs évoqués plus haut. Deux critères cependant, possibles pour le français moderne, n'ont pas été décisifs pour la distinction RR/RA : la présence d'une virgule, en dehors de son caractère aléatoire en général, n'est pas un critère sûr dans le texte de Menius, dont la ponctuation a été "rationalisée" par Paul Courtenault, c'est-à-dire mise en accord avec l'intuition que l'éditeur avait du texte, comme nous l'avons signalé à

prepos de l'apposition (150). L'autre critère du français moderne, qui est la substitution de lequel au relatif, possible seulement si la relative est appositive, n'est pas pertinent pour le moyen français ; ce pronom s'emploie indifféremment avec les deux types de relatives. (146)

D'autres critères objectifs pour la distinction RR/RA nous sont fournis par les variantes du texte, notamment par les séquences qui ne figurent pas dans les manuscrits, mais qui ont été ajoutées dans l'édition. Ces variantes nous apportent deux types d'indications : tout d'abord, certaines relatives sont ajoutées au texte des manuscrits ; elles sont, dans leur quasi-totalité, appositives :

- Un gentil-homme, qui étoit au quel, incontinent va après lui (page 324).

En effet, le caractère facultatif et accessoire des appositives permet au locuteur de les rajouter librement, alors que l'adjonction d'une restrictive modifierait le domaine délimité par le groupe nominal. Par ailleurs, une variante illustre la relation entre relative appositive et apposition :

- j'allay assieger Saraval, qui est une petite ville à quatre mil d'Albe (page 243).

La séquence qui est a été ajoutée au texte des manuscrits, qui présentait l'apposition simple.

146) G. Gengenhein, op. cité, page 91.

L'autre information, plus importante, fournie par les variantes, est l'équivalence entre relatives appositives et phrases coordonnées : sept relatives appositives (de notre corpus), dans le texte de l'Édition, correspondent à des phrases coordonnées, ou simplement juxtaposées, dans les manuscrits, ce qui représente notre critère III ("Conversion en phrases minimales") ; des manuscrits à l'Édition, c'est la démarche inverse qui a été effectuée, ce qui prouve que le locuteur a conscience de cette équivalence :

Exemples :

- monsieur de Duras avait pris le château de Marquès, qui est à l'évêque de Cahors, et l'évêque, lequel il emmenoit prisonnier (page 354).
 - Variante des Manuscrits : et l'admenoit prisonnier.
- Or, il y a une montagne au-dessus de la ville, au sommet de laquelle il y a une église, et dans le rocher un hermitage, dans lequel on entroit par dessus une table. (page 244).
 - Variante de A : • et sur le fin bout de la montagne (une église)
 - (hermitage) et faut entrer là dedans (par)

Mais ces informations ne se présentent que pour quelques occurrences des relatives. Il reste qu'elles justifient les critères objectifs utilisés (effacement de RA ; équivalence de RA avec les phrases coordonnées), en prouvant leur existence dans la compétence du locuteur.

4-5-1- Etude du fonctionnement des relatives selon la structure du groupe nominal.

Après avoir défini les critères utilisés, et explicité la méthode suivie, nous envisagerons la répartition RR/RA selon les classes qui constituent le groupe nominal : déterminants, noms (sous-classes), séquences à droite du nom.

4-5-1-1- Relatives et déterminants.

La répartition RR/RA peut être conditionnée par le déterminant. Si, pour les relatives seules (sans autre séquence à gauche ou à droite du nom), l'influence des quantificateurs (à l'exclusion de l'indéfini) est nulle (16 RA pour 15 RR), la classe article n'est pas indifférente à cette distribution, de même que le quantificateur indéfini.

- 1) La présence du possessif implique celle d'une relative appositive :

Exemples : - Le Roy, par ses lettres, que l'ay eues,

(.....) témoignoit tousjours qu'il n'avoit nul mescontentement de moy (page 834).

- (il) assembla son camp à Clairac, Tonens et Marmande, qui estoit de treize enseignes de gens de pied et sept enseignes de gens de cheval (page 514).

Le possessif délimitant déjà l'extension du nom, une relative restrictive serait incompatible avec lui.

2) Le démonstratif est plutôt accompagné d'une relative restrictive, qu'il annonce par anticipation :

Exemples : - (ils) lui montrèrent cet article qui avait mis en désespoir toute la cité (page 534).
- il n'oublierait jamais ce service que je lui avais fait (page 444).

3) Les articles défini et indéfini ont-ils une influence sur la nature de la relative ? Les tests statistiques que nous avons effectués pour savoir s'il y a corrélation entre tel article et tel type de relative sont négatifs : la répartition RR/RA est indépendante de l'article. Les chiffres, en pourcentage, indiquent seulement une légère dominance de la relative restrictive avec l'article défini (68 % de RR, contre 55 % de RR avec l'indéfini), mais ces pourcentages ne peuvent être tenus pour significatifs, compte-tenu des tests de corrélation négatifs. Cependant, ces résultats sont intéressants : s'ils n'apprennent rien sur l'article défini, ils montrent au moins qu'il n'y a pas non plus de relation entre l'article indéfini et la relative appositive, mais que celui-ci peut se trouver indifféremment avec les deux types de relatives, et que la restrictive est loin d'être incompatible avec lui.

	RR	RA	Totaux
Un, Des	17	15	32
Le, La, Les	76	56	112
Totaux	93	51	144

Le χ^2 est de 2,85 ; pour un degré de liberté, il y a environ 9 chances sur 100 de retrouver une répartition semblable. Nous considérons cette probabilité trop élevée pour conclure à une corrélation significative.

Exemples :

- a) RR : - Un homme qui a leu et retenu est plus capable d'exécuter de belles entreprises qu'un autre (page 654).
- je suis desuis de la charge que j'avois soustenue avec les armes en main (page 794).
- b) RA : - un huguenot, à qui monsieur de la Chappelle avoit sauvé la vie, les vint advertir (page 604).
- je manday promptement au chevalier, qui estoit desjà fort advancé vers Cahours, que tout incontinent il tournast visage à nous (page 644).

4) L'absence du déterminant, le plus souvent liée à la sous-classe du nom qui précède la relative, favorise l'emploi d'une

relative restrictive :

Exemples : - Je ne m'engagerois point en lien où il ne
faulst combattre (page 694).

- Je trouvoy la mère du capitaine Bertholeud,
une bien fort honneste damoyseille et autant
estimée dans la ville que gentil-femme qui
y fît. (page 414)

La relative restrictive au subjonctif vient expliciter
l'indétermination (ou l'indéfinition) qui cause l'absence du dé-
terminant, due et à l'emploi du nom dans une phrase négative ou
comparative et au nom lui-même, le plus souvent proforme nominale
ou terme générique.

Les occurrences de relatives appositives après un nom
sans déterminant sont au contraire sans rapport avec l'absence du
déterminant.

-Or, Bonne est presque environnée de vallons, qui sont
ansés couverts de taillis.... (page 234). La relative appositive
n'explique pas l'indétermination du nom : sa suppression ne
change rien à la phrase.

On peut donc conclure que l'absence de déterminant, due
à l'indétermination ou à l'indéfinition du nom, justifie l'emploi
d'une relative restrictive au subjonctif, plutôt que d'une relative
appositive, qui n'a pas pour rôle de confirmer ces deux valeurs.

4-5-1-2- Relative et adjectifs.

En dehors de l'absence d'influence de la relative sur la place de l'adjectif, on remarque qu'inversement, la présence d'un adjectif n'influe pas sur la nature de la relative : un test de corrélation sur ce point (RR/RA selon présence/absence d'adjectif) montre une répartition due au hasard ; il y a pratiquement autant de relatives appositives que de relatives restrictives lorsque le groupe nominal contient un adjectif (23 RR et 19 RA).

4-5-1-3- Relatives et compléments déterminatifs.

Nous avons déjà remarqué (supra, 4-5-3-2-), à la suite de tests statistiques, que la relative était toujours possible à la suite de N_2 lorsque celui-ci était précédé d'un déterminant, mais très rare après N_2 sans déterminant, et que, lorsque la relative est reliée à N_1 , elle est plus fréquente lorsque N_2 est sans déterminant.

Il s'agit maintenant de savoir, de façon générale, si la présence d'un complément déterminatif influe sur le choix d'un des types de relatives.

	RR	RA	Totaux
Relative seule	125	74	197
GN prep GN + Relative	6	18	24
Totaux	129	92	221

NB: La relative est reliée à N_1

Nous obtenons un X_2 de 12, 32 ; pour un degré de liberté, la probabilité d'une répartition aléatoire est inférieure à 0,001 ; il y a donc corrélation significative, et la présence d'un complément du nom favorise la présence d'une relative appositive. On peut penser que, le complément du nom délimitant l'extension de H_1 , la relative restrictive n'est pas souvent possible avec lui.

- Exemples :
- les gens de cheval qui estoient à main droite virent que nos gens estoient dans la ville (page 724).
 - Le capitaine des Alleuans, qui avoit la charge de la porte, ne les vouloit laisser entrer (page 284).

La faiblesse des effectifs de ces séquences ne nous a pas permis de vérifier par le test de Pearson si la présence ou l'absence de déterminant devant H_2 conditionne le choix RA/RA ; le coefficient de Yule, qui est de 0,22, nous fait conclure à une corrélation douteuse ou nulle.

4-5-1-4- Relatives et sous-catégories du nom.

Certaines sous-catégories du nom ont une influence sur le type de relative employé : il s'agit des noms (+ temps) et des préformes nominales. Les noms abstraits (- concret) ont un emploi préférentiel avec des relatives restrictives courtes, contenant des

verbes opérateurs comme faire, donner, avoir, tenir ; mais ce n'est qu'une tendance, jamais une loi générale. Les autres sous-classes de noms sont sans influence sur le choix de la relative.

1) Proformes nominales.

Ces proformes (homme, gens, lien, chose, etc....), de par l'indétermination ou l'indéfinition qui leur sont inhérentes, se présentent souvent sans déterminant. La relative restrictive au sujetif est alors employée, car son rôle est de confirmer ces deux valeurs (147),

- Exemples : - je ne suis trouvé en autant de combats
 (...) qu'homme qui soit aujourd'hui en toute l'Europe (page 794).
 - il faut que ce soit chose qui dépend principalement de vous (page 214).

Mais, du fait de leur très faible compréhension, ces proformes nominales sont aussi suivies d'une relative restrictive lorsqu'elles se présentent avec un déterminant : la relative (à l'indicatif) vient définir, préciser la compréhension du nom, et délimiter son extension :

- Exemple : - (ils) découvrirent ses gens qui s'en
 allaient en effroy (page 604)⁽¹⁴⁸⁾

147) Cf 1-1-2- (Absence du déterminant), et 3-3-6- (Proformes nominales).

148) Cette relative, d'un type particulier, pourrait se paraphraser par : ils découvrirent ses gens qui s'en allaient en effroy.

- Aux choses que ce vilain a faites, il a montré qu'il avait du cœur et du courage (page 674).

Nous pouvons conclure que les proformes nominales, avec ou sans déterminant, impliquent le choix de la relative restrictive : celle-ci indique la virtualité du non sans déterminant, ou concourt à son actualisation quand celui-ci est présent.

2) Noms de temps.

La relative suivant les noms de temps, toujours introduite par que ⁽¹⁴⁹⁾, est restrictive :

(ils) n'attendoient que l'heure où une grand troupe s'en yroient rendre aux ennemis (page 314).

En outre, le non de temps suivi de RR est toujours précédé de l'article défini (sauf lendemain matin que je fus arrivé, page 234, où l'absence d'article s'explique par l'hésitation sur la forme du non).

Par ailleurs, la relative peut être séparée du non de temps sujet par le verbe :

- Le temps viendra que la chance tournera (page 724).

Elle reste restrictive, malgré l'absence de contiguïté.

Rappelons pour terminer que, lorsqu'une relative peut se combiner avec un P ou de S. INF., celle-ci suit directement le non, et se présente comme une relative restrictive d'un type particulier (supra, 4-4-4).

149) que équivant alors à où : cf. G. Magnet, op.cit., p. 160, et

M. Grevisse, op.cit., § 549 et 1009, Rem. 1.

- (ils) desirent faire paroistre l'envie qu'ils ont de vous faire service (page 144).

Les différentes classes (ou sous-classes) qui constituent le groupe nominal ont donc, en règle générale, une influence sur la nature de la relative, restrictive ou appositive. Il reste à décrire le fonctionnement interne de la relative et, en dehors de la distinction RR/RA, à noter quelques relatives particulières.

4-5-2- Structure interne des relatives.

4-5-2-1- Le pronom relatif.

Nous envisageons successivement le problème de qui, en comparant le texte de l'édition et celui des manuscrits, le casuel d'un relatif avec un pronom (ou un adjectif possessif), et les critères de choix du pronom relatif, selon le type de relative et la sous-catégorie du nom.

1) Le pronom qui.

On sait que l'emploi du relatif qui était plus étendu en ancien français, et jusqu'au milieu du XVI^e siècle, où il pouvait prendre la valeur de qui, et aussi de dont et de où ; selon P. Guiraud, au milieu du XVI^e siècle, "l'emploi de qui est en train de se généraliser en fonction de sujet et de régime indirect"⁽¹⁵⁰⁾,

150) "Le système du relatif en français populaire", Langages, 3,

mais ce mouvement est renversé, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, par les grammairiens Maupas et Malherbe, qui rétablissent la déclinaison que nous connaissons. Pourtant, F. Brunot observe que "les écrivains gascons conservent que beaucoup plus tard". (151)

De fait, à part quelques cas isolés de l'édition, cet emploi plus étendu de que est essentiellement attesté dans le texte des manuscrits, où que remplace soit qui, soit une forme de lequel (par lequel, duquel, desquels, ...), soit où :

Exemples : (les manuscrits indiquent que)

- une croix de pierre qu'ils avoient rompue, (qui) pouvoit estre de deux pieds de haut (page 464).
- Je couchay la nuit dans un lit (duquel) les draps estoient humides (page 414).
- et là je prias une fièvre continue, (laquelle) dans dix jours se mist jusques à perdre la cognoissance de mes serviteurs propres (ibid).

Deux autres variantes permettent le dédoublement du relatif :

- et firent un trou par lequel pouvoit passer deux hommes (page 674).

variante : au'il y

- toutes les munitions des bleds que j'y avois mis, (où) il y en avoit pour plus d'un an, se trouvèrent desrobées (page 414).

variante : que en y avoit ...

151) op.cit., page 318.

Dans le texte de l'édition, que est employé à la place de où en corrélation avec quand, pour une idée comparative :

- en tout autre place que je ne trouway jamais (page 234).

Mais dans l'ensemble, l'usage de que est celui du français moderne, et seuls les manuscrits témoignent de l'usage plus étendu de que, mis à part l'emploi de que après les noms de temps, normal dans le texte de l'édition.

2) Relatif et pronom personnel (ou adjectif possessif).

Le nom antécédent peut être représenté dans la relative à la fois par le pronom relatif et un pronom personnel ou adjectif possessif ; cette redondance est courante avec qu (y), duquel (son, sa), dont (en) :

Exemples :

- un gentleman, (duquel) je ne say la non (page 165) :

la redondance a été supprimée dans l'édition ; les manuscrits comportent que non.

- et si falloit passer une rivière, qu les chevaux y avoient toujours eus jusques à demy ventre (page 64).

- () les soldats des corps de garde (....), dont le lendemain un capitaine qu fut perdu (page 214).

Mais l'examen des variantes montre que cette redondance tend à être supprimée dans le texte de l'édition, où elle demeure essentiellement pour qu/y, et dont/en.

3) Choix du pronom relatif.

a) L'autre fait original de la langue du XVI^e siècle, en dehors de l'extension de que, est l'usage important du pronom lequel ; à nous en tenir à notre corpus, lequel ne présente pas une fréquence très élevée ; pour les relatives contenues dans un groupe nominal simple, il compte 55 occurrences sur 197 relatives (soit 17,77 % de l'ensemble). D'autre part, malgré son possible emploi avec les relatives restrictives, lequel est essentiellement utilisé dans les relatives appositives (30 occurrences de RA, 5 occurrences de RB).

Exemples :

- RB : et leur dis les raisons pour lesquelles il ne sembloit avoir cogneu que l'es ne demoureroit pas long temps sans venir aux prises (page 474).
- RA : - (ils) donnarent l'alarme, laquelle incontinent fust au Port (page 754).
- (il) s'ayda de trois petites contaignelles, dans lesquelles il se retrancha (page 264).

Deux faits doivent être soulignés : d'une part, lequel seul introduit toujours une relative appositive ; il n'introduit une relative restrictive que lorsqu'il est précédé d'une préposition : c'est pour cette dualité de fonctionnement qu'il ne peut être considéré comme un critère de distinction uniforme. D'autre part, toutes les variantes des manuscrits, et une phrase coordonnée

est employée, correspondent à lequel ; au point que, dans certains de ses emplois, il fonctionne comme un "relatif de Maison" :

- cela fit entrer mon homme d'où je le pensais trouver ;
lequel s'alla mettre derrière les Suisses (page 164)
variante : et.

Lequel présente donc des affinités avec la relative appositive.

Enfin, il convient de distinguer le pronom de l'adjectif relatif lequel :

- ce trou avait été fait par l'artillerie de leur fort,
lequel fort monsieur de Termes avait fait faire (page 284).

Le nom est répété après lequel, et non pas simplement effacé.

b) Qu présente aussi quelques particularités de fonctionnement.

- Tout d'abord, il a plutôt tendance à introduire des relatives restrictives, mais cette orientation est moins nette que celle de lequel pour les appositives, (11 RR, 6 RA).

- Exemples : - RR : la collère qu' nous avions nous eust redoublé la force de combattre (page 344).
- RA : Puis marchay droit à l'église, qu' trouver les diables capitaines italiens (page 174).

- Où est fréquemment annoncé par là qui le précède immédiatement, et qui joue avec lui un rôle analogue à celui de ce qui annonce qui ou que :

- Puis despeschay le capitaine Manssan (.....), pour s'en aller aux vallées par là où falloit que les ennemis passassent (page 774).

Cet emploi de là ne se rencontre qu'avec une relative restrictive.

- Enfin, où suit souvent un nom de lieu (lieu, costé, endroit, ...), ce qui découle de sa fonction dans la relative.

e) Les autres relatifs ne présentent pas d'autres faits d'emploi particuliers : qui, que, et dont s'emploient avec les deux types de relatives :

Exemples : (1) Relatives restrictives :

- nous les avions laissez en la plaine qui est entre Serizolles et Sonarive (p. 154)
- les seigneurs qui se promenoient avec lay le suppliarent ne vouloir sauver la vie (p. 594)
- Au bout de cinq ou six jours, arriva le courrier que les parents et parentes de monsieur de Vieule aveient envoyé devers le Roy (p. 494).
- je lay monstray les lettres que ledict sieur de Monferran n'avoit escrit de Saint-Macaire (p. 744)
- je voyais venir, au long de la plaine tirant vers Calais, du petit portre dont je fis faire alte (...), force gens

qui venoient devers Calais (p. 187).

(On remarquera, dans ce dernier exemple, un emploi de dont qui s'explique d'abord par l'attraction de l'antécédent).

(2) Relatives appositives :

- les histoires, qui n'escrivent que des princes et grands, en parlent assés (p. 444)
- Le Roy, qui de son propre naturel n'aymoit, diet (...)
(p. 254).
- et en trovions tousjours quelques uns qui o'estoient cachés dans les bleds, qu'estions prestz à couper (p. 364).
- car, perdant nil ou douze cens hommes, qu'on jugeoit necessaires pour ceste entreprinse, ladiete ville se nettoit en hazard (p. 64).
- A l'arrivée au portal, dont je vous ay parlé, je trouvé une grande troupe de gens de cheval des ennemis (p. 57).

4-5-2-2- Le mode de la relative.

L'emploi du subjonctif, qui ne se rencontre qu'en relative restrictive, est surtout attesté dans notre corpus après un nom sans déterminant, ou après des adjectifs au superlatif :

Exemples :

- il n'y a homme qui l'entende qu'un maistre de l'artillerie qui longuement aura pratiqué (page 574).
- il y avoit des meilleurs hommes que monsieur de Termes eust en toute sa compagnie (page 124).

Ce subjonctif s'explique, dans le premier cas, par l'in-
définition de l'antécédent qui "virtualise" la relative, et dans le
second cas, par la virtualité créée par la restriction superlative.
(152).

En dehors de ces deux emplois caractéristiques, nous avons
rencontré peu de relatives au subjonctif dans notre corpus :

- Je priez mon hôte de ne trouver trois hommes qui ne
guidassent bien la nuit (page 64).

L'éventualité empêche ici l'actualisation, et implique
l'emploi du subjonctif.

Les relatives appositives présentent le même emploi des
modes que les phrases indépendantes, ce qui permet encore de con-
firmer leur statut d'assertion, et de les distinguer des relatives
restrictives.

4-5-3- Point d'insertion des relatives.

Les relatives ne suivent pas toutes immédiatement leur
antécédent : elles peuvent en être séparées par le groupe verbal,
ou par un complément du verbe. Les relatives restrictives sont,
dans leur quasi-totalité, placées immédiatement après leur antécédent;

152) Pour l'emploi du subjonctif en ancien français, cf. G. Neignot,
op.cit, p. 229-233 (Le mode dans les propositions relatives).

seul le groupe formé de verbe et de l'auxiliaire peut les en séparer, quand le groupe nominal est sujet. A côté des relatives suivant un nom de temps (supra, 4-5-1-4-, exemple page 724), on relève un emploi particulier : si quelque occasion se pourroit présenter, et vous puissiez employer votre hardiesse et adresse (page 24) : nous analysons cette relative comme restrictive, du fait de la présence du subjonctif notamment. Mais, de façon générale, les relatives restrictives doivent suivre leur antécédent.

Les relatives appositives séparées de leur antécédent sont introduites par lequel (une seule occurrence avec que, page 774) :

Exemples :

- (il) tenoit tous les prisonniers dans le palais, lesquels pouvoient estre de cinquante à soixante (page 394).
- les ennemis envoyarent reconnoistre par trainte ou quarante arachusiens, sur l'heure que le verglas tombait, lesquels je ne peux appercevoir (page 134)
- un bon clerc luy avoit faict une belle harangue à Orléans, le non duquel il avoit mis en son rellet (page 814).

Cette séparation possible de l'antécédent illustre l'antériorité des relatives appositives ; par ailleurs, même si une séquence longue est placée entre les deux, l'ambiguïté peut être levée par lequel, qui porte les marques du genre et du nombre de son

antécédant, ce qui explique la fréquence des séparations avec ce pronom ; enfin, le texte étant écrit, la contrainte de contiguïté est plus souple.

4-5-4- Relatives particulières.

À part les relatives suivant tout et les superlatifs, qui sont toujours restrictives⁽¹⁵³⁾, il convient de traiter les relatives liées à des présentatifs, et les relatives courtes contenant des opérateurs, ou il y a.

4-5-4-1- Présentatif + OE + Relative.

La relative restrictive est étroitement liée au présentatif :

Exemples : - voici un archer qui ne vint dire comme ils avoient combattu (page 664).

- il vaut mieux que ce soit quelque particulier qui en face l'ouverture (page 244).

Dans ces constructions, on ne peut dissocier la relative du présentatif, avec laquelle elle permet d'opérer la transformation d'emphasis pour former ce que M. Salkeff appelle "La chaîne d'extraction"⁽¹⁵⁴⁾. Il ne saurait être question de l'analyser seule, en dehors de la procédure d'extraction.

153) Voir 1-5-2-1 (tout) et 2-4-2-1 (2) (superlatifs)

154) op.cit., pages 34-41.

Nous distinguerons ces formes de phrase des séquences où la relative n'a pas de lien spécial avec le présentatif :

- Voilà l'âge que doivent avoir les capitaines à qui l'on baille les charges (page 224).

Dans cet exemple, nous trouvons un emploi simple du présentatif. Comme critère de distinction des deux constructions, nous avons retenu la conversion en phrase assertive : elle est toujours possible avec la chaîne d'extraction (un archer vint se dire, page 664), mais elle ne peut être accomplie avec le présentatif simple (les capitaines doivent avoir l'âge).

4-5-4-2- Les relatives contenant un opérateur. (155)

Ces verbes opérateurs suivis d'un groupe nominal forment des séquences parfois proches d'un verbe simple (par exemple, avoir regret \longleftrightarrow regretter). Les verbes ainsi relevés dans notre corpus sont : avoir, faire, ignorer, donner, prendre. Lorsqu'ils figurent dans une relative, celle-ci suit le nom qui s'emploie généralement avec eux pour former cette séquence plus ou moins lexicalisée :

- il se vint frustré de la promesse que monsieur de la Trinitat lui avait faite. (page 234)

155) Le terme d'opérateur employé ici doit être distingué de celui utilisé pour sous-catégoriser les noms (cf. 3-2-1, et note 102); les verbes opérateurs définis en ce sens par M. Gross (Méthodes en syntaxe, pages 107-134) rendent compte de la nominalisation de façon différente de Chesky (dessiner \longleftrightarrow faire des dessins).

Si l'on rétablit la phrase assertive, on constate que la séquence faire la promesse paraphrase promettre. La relative permet donc de dissocier le verbe du nom qui lui est lié, nom qui devient antécédent et se trouve toujours repris par que (+ objet).

1) Exercités communes des relatives à opérateurs.

En plus de leur brièveté, toutes ces relatives sont restrictives, le lien étant très étroit avec le nom. Ensuite, l'article est presque toujours le défini, l'article indéfini constituant l'exception. Enfin, seules ces relatives peuvent figurer directement après le nom et précéder les séquences que F et de G. INF (supra, 4-4-4).

Exemples :

- avoir : - La honte que j'avois fait cause que j'oubliay de leur écrire ... (page 304).
- faire : - ils faisoient tous le serment qu'ils ont fait (page 354).
- tenir : - tous ces langages tendoient aux propos que n'avoit tenu le lieutenant du Franc (page 484)
- donner :- j'estois si malheureux aux conseils que je luy donnois (page 634).
- prendre:- selon la resolution qu'auroit prise le commissaire (page 304).

Si l'on reconstitue les séquences V + R, on constate qu'elles peuvent être reliées morphologiquement (conseiller, réprendre) et/ou sémantiquement (prendre, faire) à des verbes simples.

2) Traits particuliers de ces relatives à opérateurs.

Il convient de distinguer les différentes valeurs des verbes de ces relatives, en particulier avoir et faire, qui ne peuvent pas toujours être traités comme des verbes opérateurs

Exemples :

(a) avoir : - j'appellay tous les sergens de la troupe na que j'avois (page 184).

- (il) sçavoit ou presque les sergens que nous avions (page 644).

(b) faire : - ils commencèrent à abandonner les rennes qu'ils avoient fait (page 505)

Le critère qui permet de reconnaître les verbes opérateurs est la parenté morphologique et/ou sémantique des séquences V + N avec un verbe simple ; en outre, ces verbes opérateurs sont sémantiquement vides. Lorsque ces deux critères (ou l'un des deux) sont négatifs, le verbe ne peut être analysé comme opérateur.

(a) Dans le cas de avoir, les deux exemples ci-dessus montrent la valeur possessive de la relative, ce qui fait que la séquence T_h Relative équivaut à Poss N ; une correction de Paul Courteault est significative à cet égard : il a remplacé le texte de l'édition, sa troupe qu'il avoit avec luy (page 644), par le texte des manuscrits, la troupe qu'il avoit avec luy, car l'indication de la possession ne pouvait admettre la redondance. AVRIS

n'est pas totalement vide sémantiquement, puisqu'il marque un rapport de possession.

(b) Faire est le plus souvent verbe opérateur ; seules quelques occurrences de ce verbe portent le sens de "construire", comme dans l'exemple ci-dessus ; le verbe n'est plus sémantiquement vide.

Remarque : En anticipant sur l'analyse transformationnelle, de même que nous avons relié une relative contenant avoir au possessif, nous pouvons rapprocher la relative suivante de le dit :

- (ils) iraient par le chemin que l'av dit (page 194)

Ici encore, la relative est restrictive, et l'équivalence est nette.

4-5-4-3- Les relatives contenant il y a.

Certaines relatives, toujours introduites par que et devant être analysées comme restrictives, contiennent la séquence il y a, généralement seule, suivie une fois d'un complément de lieu (page 644) ; en outre, le déterminant du nom antécédent est toujours l'article indéfini :

Exemples : - (ils) se voulurent approcher, s'acheminant par une petite montée qu'il y avait, bordée de haies aux deux costes (page 94).

- Monsieur de Stressi se vint camper entre le marquis et la ville, au long d'un grand chemin creux au'il y avoit (page 264).

Si l'on part du fait que "tout emploi substantif d'un nom apporte (...) un présupposé d'existence" (lorsque le nom est précédé d'un déterminant),⁽¹⁵⁶⁾ on peut considérer que la relative contenant il y a explicite ce présupposé d'existence ; une telle relative ne peut être niée, mais seule l'affirmation est possible.

Ces trois types de relatives ne peuvent être étudiés de la même façon que le type général ; il convient d'éliminer les relatives formant avec les présentatifs les chaînes d'extraction ; les relatives contenant un verbe opérateur seront classées à part (selon les restrictions de sélection V + E), de même que les relatives contenant il y a, qui ne se placent pas au même niveau d'énonciation.

4-5-5- Combinaisons de relatives.

Plusieurs relatives peuvent figurer simultanément à droite du nom ; elles sont simplement juxtaposées (séparées par une pause), ou coordonnées. Il convient de définir, dans les deux cas, leur nature et leur nombre.

¹⁵⁶⁾ O. Ducrot, Dire et ne pas dire, Hermann, 1972, page 230.

4-5-5-1- Relatives juxtaposées.

Toutes les occurrences relevées présentent deux relatives, dont la nature est de deux ordres : Relative restrictive + Relative appositive, ou deux relatives appositives.

Exemples :

(a) RR + RA :

- et n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit, qui respendoit vers la ville (page 244)
- monsieur le mareschal s'en estoit retourné de Grenade à Thoulouse, pour despit de la lettre que la noblesse d'Arnegnac luy avoit escrete, dont le vous ay faict mention cy-dessus (page 745)

(b) 2 RA :

- son frere, qui portoit son enseignes, s'en estoit allé à sa maison malade, lequel en avoit aussi unand de ses voisins (page 704)
- Je p ourrois bien escrire icy des exemples de nos Francois, qui sont sortis de bas lieu, qui par les armes sont parvenus à de grands grades (page 824).

Dans le premier exemple (page 244), la seconde relative pourrait être considéré comme restrictive, dans la mesure où la pause est indispensable de toutes façons pour séparer deux relatives ; de fait, le contexte nous apprend que cette porte est unique, de sorte qu'on ne peut paraphraser la relative par celle qui respendoit

vers la ville, alors qu'il est possible de juxtaposer une phrase simple : cette porte respendoit vers la ville ; la relative est donc appositive.

L'emploi des relatifs n'est pas totalement libre : dans le premier cas (RR + RA), la restrictive n'admet pas d'emploi de lequel, alors que tous les relatifs peuvent introduire l'appositive; dans le second cas (2 RA), la première relative ne peut être introduite par lequel, qui est souvent utilisé pour introduire la seconde.

4-5-5-2- Relatives coordonnées.

Les quelques relatives coordonnées de notre corpus sont de même nature, c'est-à-dire appositives :

- Le procès en est tout fait, et cent témoins en plus d'eux, la plupart desquels sont de la nouvelle religion, et qui étoient en ses troues (page 604).

Le nombre le plus élevé de relatives à droite du nom est de trois, et l'exemple suivant mêle coordination et juxtaposition :

- l'on ne fist passer deux ou trois de ces pauvres gens, qui étoient arrivés au lit Passage, et qui étoient en boni du boni avec ceux que les ennemis avoient tué, et s'étoient sauvés par la campagne la nuit, qui ne contèrent le tout (page 755).

4-5-5-3- Relatives coordonnées à d'autres séquences à droite du nom.

Si nous ne rappelons pas les possibilités de cumul des relatives avec d'autres séquences, nous noterons deux groupes nominaux particuliers, dans lesquels la relative est coordonnée à une autre séquence, qui la précède :

- il le loue des choses qui requièrent d'être en un honne de commandement et qui a en charge des choses grandes (page 254).

(les manuscrits comportent : honne qui fault qui commande en choses grandes)

- je representois devant vos yeux un vieux soldat de soixante-dix ans, vostre lieutenant general par degré, et lequel, commandant aux autres, sans s'approcher du combat, pouvoit satisfaire au devoir de sa charge (page 794).

La coordination reliant des séquences jouant le même rôle, on peut remarquer que, dans le premier exemple, la relative restrictive est reliée à un syntagme prépositionnel également nécessaire, alors que, dans le second, relative appositive et apposition sont également facultatives.

4-6- CONCLUSION - LE CONCEPT DE NOM NON RESTREINT.

Nous avons tenté de décrire la structure des séquences à droite du nom en recherchant des règles de fonctionnement qui

rendent compte de trois faits fondamentaux : d'une part, leur caractère nécessaire ou non à la constitution du groupe nominal ; si l'on peut aisément définir la nécessité des relatives restrictives, par opposition aux appositives, il est plus difficile de prévoir par des règles le caractère essentiel ou non de certaines séquences (adjectifs, groupes prépositionnels par exemple), qui dépend souvent du contexte particulier où elles sont employées. Ensuite, nous avons essayé de rendre compte des diverses combinaisons possibles des différentes séquences, que l'on peut prévoir en général par des règles, même si celles-ci n'ont pas toujours une valeur absolue ; en marge de cette description des combinaisons des séquences, leur point d'insertion doit être indiqué avec précision dans une grammaire en chaîne. Enfin, nous avons noté les restrictions de cooccurrence existant entre certaines séquences et des sous-catégories du nom (noms opérateurs, noms de temps,.....).

Ce dernier fait nous amène à nous demander si le concept de "nom non restreint" défini par M. Gross peut être utilisé quand le nom est suivi d'une séquence quelconque. En dehors de certains adjectifs, le nom peut être spécifié "nom restreint" (Nur) lorsqu'il est suivi des relatives (exclusion faite des relatives de type particulier), et des appositions qui, comme on le verra, sont transformationnellement reliées aux relatives appositives ; par contre, les groupes prépositionnels suivant le nom entretiennent avec lui des relations de sélection complexes, qui ne peuvent être

Séquences dN	Totaux	Remarques
- Séquences courtes : apposition (4-1-2 ; 4-1-3 ; 4-1-4 ; 4-2-1)	67	
- Participes seuls (= Adjectifs)	25	} Ces chiffres concernent les participes comme séquences courtes et comme appositions
- Participes + compléments (Vé - Vant)	11	
- Noms juxtaposés et apposés	17	
- Adverbes (D)	16	
- Groupes prépositionnels (4-3)	307 + 25	
- GN ₁ prep N ₂ (4-3-1)	111	
- GN ₁ prep GN ₂ (4-3-2)	192	
- GN prep Adverbe (Reg. 4-3-1)	4	
- GN prep GN avec Adjectifs (4-3-3-1)	22	L'adjectif est relié à N ₁ ou à N ₂
- GN prep GN + appositions (4-2-2)	5	
- Chaînes phrastiques (4-4)	36 + 10	
- Dét que P (4-4-1)	16	
- Dét N prep G. INF (4-4-2)	17	
- Dét N (+ tps) Prep QUE P (4-4-3)	5	
- Gnal avec relatives (4-4-4)	10	que P et Prep + G.INF.
<u>Relatives (4-5)</u>	327	
- Seules	197	- RR = 123/RA = 74
- Avec adjectifs (4-5-1-2)	42	- RR = 23/RA = 19

- Avec une autre séquence courte en apposition	7	
- Avec groupes prépositionnels (4-5-1-5)	44	'N ₁ + Relative = 24
- Avec adjectifs et groupes prépos.	6	'N ₂ + Relative = 20
- Après un superlatif (2-4-2-1)	11	
- Relatives cumulées (4-5-5)	20	juxtaposées et coordonnées.